This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

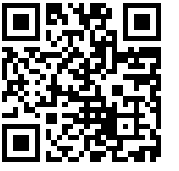

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 39.20
*

HARVARD UNIVERSITY.

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY.

5391

Exchange

February 5, 1879

TRANSFERRED

TO

HARVARD COLLEGE

LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

391
5.1879.
288.1

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LVIII^e ANNÉE. — 1876-1877

TROISIÈME SÉRIE — 6^e ANNÉE

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

METZ

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1878

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Nancy. Imprimerie E. RÉAU, rue Saint-Dizier, 51.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LVIII^e ANNÉE. — 1876-1877

TROISIÈME SÉRIE. — 6^e ANNÉE

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

METZ

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1878

Digitized by Google

Fr 39.20

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
SEP 29 1936

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

DU DIMANCHE 27 MAI 1877

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. E. DE SAULCY, PRÉSIDENT.

SUR L'ACCLIMATATION.

Messieurs,

C'est pour la seconde fois que l'Académie de Metz a daigné me conférer, à vingt-deux ans d'intervalle, l'insigne honneur de présider à la direction de ses travaux annuels.

La première fois voulait-elle stimuler une ardeur relativement jeune encore ! peut-être ; mais je me figure bien plutôt qu'elle se proposait tout simplement d'adresser, de la sorte, un souvenir de bienveillante affection à l'un de ses enfants d'adoption qui, par des travaux justement appréciés, avait su conquérir un fauteuil à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Certes il n'y avait là rien dont mon amour-propre pût se prévaloir au profit d'une vanité personnelle ;

Digitized by Google

mais il y avait en réalité ce qu'il m'était impossible de n'y pas voir, une mise en demeure de travailler et de bien faire, selon mes forces, pour que le nom du nouveau Président ne fît pont une disparate trop choquante avec celui du frère dont on honorait en lui le souvenir.

Quant à la seconde faveur dont je viens d'être l'objet, il m'a été doux de la recevoir comme le témoignage précieux d'une ancienne confraternité. Aussi est-ce avec une profonde émotion que je viens vous dire aujourd'hui l'extrême gratitude que je ressens au fond du cœur pour ce gage d'estime que vous m'avez donné comme on accorde un chevron au vétéran qui a parcouru sa carrière sinon avec éclat, du moins loyalement et honorablement.

Mais si vos suffrages m'ont donné ce qui est pour moi le couronnement d'une existence déjà longue, il me reste encore une formalité à remplir et elle n'est pas sans me causer quelque souci. Je sais en effet que tout n'est pas fini pour le dignitaire qui s'en va, et qu'il ne peut descendre du fauteuil où vous l'avez fait asseoir, sans vous adresser, suivant l'usage, quelques paroles, ce qu'on appelle le discours du Président. Ce sera de ma part un mot de reconnaissance et un mot d'adieu.

Je vous demande tout d'abord la permission de ne pas faire un discours académique. Votre indulgence ne me la refusera pas, elle me rendra ainsi ma tâche moins difficile en me dispensant d'affronter une épreuve qui amènerait inévitablement pour moi des comparaisons où j'aurais beaucoup à perdre, et rien du tout à gagner.

Mon désir serait d'appeler pendant quelques moments votre attention sur un sujet d'actualité, de

Digitized by Google

vous parler un instant d'une humble branche de l'acclimatation.

L'acclimatation, vous le savez, constitue depuis près d'un quart de siècle un ensemble d'études vers lequel bon nombre d'esprits sérieux, d'hommes de science, d'hommes pratiques ont tourné les yeux et font converger les plus louables efforts.

Ce sera, si vous le voulez bien, une courte conférence sur un chapitre détaché de l'histoire naturelle, et nous causerons d'insectes, qui plus est, de chenilles. Que ce mot ne vous offusque pas, je vous prie ; car la chenille, au bout du compte, c'est l'humble larve qui doit se tranformer un jour et devenir un brillant papillon.

Si la chenille est souvent un objet de dégoût et même de répulsion à peu près générale, il s'en faut de beaucoup que le papillon provoque le même sentiment. On pourrait même affirmer, sans crainte de se tromper beaucoup, que ce gracieux emblème de légèreté et d'élégance excite généralement une attraction sympathique, et comme une sorte de fascination par l'éclat de ses couleurs, le miroitement de ses ailes et l'irrégularité capricieuse de son vol vagabond.

Parmi ces volages habitants de l'air, il y en a tout une catégorie qui, pour si inconnus qu'ils puissent être de ceux et surtout de celles qui se parent de leurs dépouilles, n'en sont pas moins les premiers quoique bien modestes artisans d'une grande, d'une très-riche industrie, l'industrie de la soie. Et parmi ceux-ci mêmes il s'en trouve encore de bien des sortes, car tous ne sont pas beaux ! Le plus important, en effet, par la finesse comme par le brillant de la matière ouvrable qu'il fournit chaque année

Digitized by Google

au commerce, est de tous le moins élégant dans sa forme et le plus chétif en sa parure lorsqu'il est arrivé au terme de sa carrière. Sa larve, sa chenille, qui se nourrit des feuilles du mûrier, n'est ni belle ni séduisante à l'œil, et pourtant elle a pour l'industrie une immense importance.

Lorsqu'en 1851 des maladies redoutables sont venues la frapper avec tant de violence qu'on a pu craindre de la voir disparaître entièrement, un cri de détresse s'est fait entendre de tous côtés, car producteurs et consommateurs étaient atteints du même coup, et le désarroi général a pris, alors, peu s'en est fallu, les proportions d'une calamité publique.

Il serait trop long de vous entretenir des phases diverses de cette crise qui malheureusement n'est pas finie encore. Elle sévit toujours, bien que son intensité se soit notablement amoindrie ; il est bon néanmoins de noter en passant les tentatives multiples qui ont été faites de toute part, pour en atténuer la gravité et apporter quelque remède aux souffrances d'une industrie menacée de périr.

La première pensée, la plus naturelle sans doute, était d'aller demander de la graine saine aux pays qui n'étaient pas infectés ; car il n'y en avait plus en Occident qui ne fussent plus ou moins contaminés, et c'est aussi le parti qui fut pris résolûment. Toutes les contrées où l'on faisait de la soie furent explorées tour à tour, avec une ardeur fébrile. Vaine espérance ! La maladie s'étendait de proche en proche, et semblable à une lèpre immense elle envahissait successivement l'Asie jusqu'à ses derniers confins, comme elle avait fait pour l'Europe. La Chine elle-même, ce centre d'où la soie avait rayonné jadis sur l'ancien monde, se voyait à son tour étreinte par le fléau. Le Japon

Digitized by Google

seul restait encore sensiblement indemne et aussi pendant bon nombre d'années il a vendu aux occidentaux d'énormes quantités de graines.

Mais si la graine qu'il fournissait était généralement de bon aloi, il est juste de dire qu'il en exportait parfois d'une qualité plus que médiocre. L'abus devint même si grave qu'on fût amené, en France du moins, à n'accepter de confiance que les cartons munis de l'estampille du Consulat général.

Pourtant si la race japonaise offrait moins de prise que les autres à l'action délétère des maladies, on ne pouvait disconvenir que ses cocons étaient bien petits comparativement, et que son rendement définitif était sensiblement inférieur à celui des races à gros cocons tout en exigeant les mêmes frais d'alimentation, ce qui réduisait d'autant le bénéfice des éducateurs.

Enfin, comme toutes les races, quelle que fût du reste leur provenance, ne tardaient pas à être successivement et rapidement contaminées, le mal ne s'atténuait pas, il s'aggravait au contraire et la graine comme la soie s'élevaient par une progression incessante à des prix exorbitants.

Que faire? On chercha alors à revenir sur les conséquences funestes et imprévues d'une production exagérée. On s'attacha, — les mieux avisés, — à mettre les vers dans de meilleures conditions hygiéniques, en leur donnant plus d'espace et plus d'air et à faire des éducations restreintes tout particulièrement en vue du grainage.

On fit de la sélection à l'aide du microscope et on en vint au grainage cellulaire en isolant chaque couple de papillons avec sa ponte, afin d'examiner le tout scrupuleusement et d'en faire état certifié pour chaque lot séparé.

Digitized by Google

Ce procédé est excellent, sans doute; le seul inconvénient qu'on puisse lui reprocher peut-être, c'est d'exiger des soins très-minutieux, l'examen loyal d'un opérateur clairvoyant et habile et tout un travail extrêmement fatigant, largement récompensé d'ailleurs par le prix élevé de la graine qui a subi pareil contrôle.

Mais toutes ces pratiques exigeaient une application persévérante de plusieurs années pour donner un résultat appréciable, et on était pressé d'échapper au désastre amené par une série de fautes accumulées depuis longtemps, sans qu'on y eût pris garde. Donc pendant que les uns s'ingéniaient à trouver un remède au mal accompli, d'autres s'évertuaient à chercher des successeurs au ver du mûrier.

Un savant de bien digne et regrettable mémoire [1] introduisit en France et fit connaître successivement plusieurs espèces de Bombyx ou producteurs de soie. D'abord l'Attacus Aryndia de l'Inde qui vit sur le Ricin ; puis l'Attacus Cynthia de la Chine qui se nourrit des feuilles de l'Ailante ; ensuite l'Attacus Yama-maï du Japon qui mange les feuilles de chêne de toutes variétés, et enfin l'Attacus Pernyi, du nord de la Chine, dont le régime alimentaire est exactement le même que celui du Yama-maï. On pourrait encore citer le Mylitta de l'Inde, l'Atlas de la Chine, le Faidherbii du Sénégal, l'Eurota du Brésil, et plusieurs autres qu'il a ou décrits ou signalés ou même élevés chez lui.

De tous ces beaux et précieux insectes, les quatre premiers sont, sans contredit, ceux qui ont été le mieux étudiés.

[1] Guérin-Méneville.

Digitized by Google

L'éducation de l'Aryndia qui donne sans interruption plusieurs générations dans l'année, a été bien vite abandonnée en France où l'existence du Ricin est trop précaire puisqu'il n'y est pas vivace. L'insecte devait inévitablement périr chaque automne en même temps que la plante destinée à le nourrir. Dans de semblables conditions, une éducation industrielle était évidemment impraticable.

Ce papillon, dont l'introduction n'avait pu se faire dans nos régions que par étapes successives, a été transporté de la même façon d'Europe jusque dans le pays de la Plata, où il semble prospérer.

Son cocon, assez faible d'épaisseur, est toujours percé à l'une de ses extrémités par la larve qui le tisse. Elle coupe, après quelques tours d'enroulement, tous les fils d'un même côté, celui où se trouvera la tête du papillon, et elle fabrique un tampon de bourre comme une sorte de bouchon destiné à empêcher l'entrée d'aucun ennemi dans son réduit. Elle recommence à deux ou trois reprises cette besogne de sécurité et de prévoyance et elle l'achève juste au moment où elle va se transformer en nymphe. Son instinct la prévient qu'elle doit ménager ainsi une issue facile à l'insecte parfait qui n'est pas pourvu, comme ceux dont les cocons sont continus et complétement clos, d'un liquide dissolvant qui leur permet de mouiller, de désagréger et d'écarter aisément les fils agglutinés de leur prison temporaire

Le Cynthia se trouvait primitivement dans les mêmes conditions que l'Aryndia, et c'est aussi par le procédé des étapes qu'on est parvenu à l'introduire en Europe. Mais plus favorisé que le papillon du Ricin, il a retrouvé parfaitement acclimaté, chez

Digitized by Google

nous, l'arbre dont il est le parasite, de sorte que peu à peu, et par un travail successif d'adaptation, il a fini par se façonner pour le climat de sa nouvelle patrie.

C'est ici le cas de constater combien les œuvres du Créateur sont toujours et partout admirables. Plus on les contemple et plus on est saisi pour elles d'un sentiment d'irrésistible attraction.

En ce qui concerne le Cynthia, par exemple, — et je crois qu'on peut affirmer sans crainte qu'il en est de même pour tous les insectes qui ont plus d'une génération dans l'espace d'un an,— il a merveilleusement disposé les choses. Afin de parer à toutes les circonstances capables de faire périr fortuitement, par les rigueurs d'un hiver anticipé, une génération entière et d'anéantir la race d'un seul coup, il a réservé toujours dans la première éducation, soit libre, soit captive, un certain nombre de cocons destinés à n'éclore que l'année suivante. Cette réserve providentielle garantit l'intégrité et la perpétuité de l'espèce.

Ce beau papillon s'est d'ailleurs si bien moulé sur notre climat, qu'il a retardé progressivement, chaque année, son apparition du printemps d'un nombre de jours suffisant pour que les polyvoltins, — on nomme ainsi les papillons qui donnent plus d'une génération par an — soient devenus l'exception, et les univoltins la règle. Il s'est enfin tellement bien acclimaté que depuis 1867, au moins, il se reproduit spontanément et à l'état sauvage dans plusieurs localités en France, et en particulier à Paris, sur les boulevards plantés en Ailantes.

Malheureusement son cocon est en nasse, c'est-à-dire ouvert par un bout, comme celui de l'Aryndia;

Digitized by Google

pour en tirer parti il faut le carder et le convertir en filoselle. On en fait de bons et solides tissus d'ameublement, et en Chine elle est employée pour confectionner de fortes étoffes pour vêtements d'hommes.

Venons maintenant à l'Attacus Yama-maï du Japon. Toutes les phases de son existence sont comme une reproduction un peu amplifiée de celles du ver à soie du mûrier.

Chez nous, ce magnifique insecte sort de l'œuf un peu après la première moitié du mois d'avril; sa larve vit soixante-dix jours environ avant de filer un cocon assez fort, plus gros que celui du Sericaria mori, et fermé par les deux bouts. Mais au lieu d'une vingtaine de jours qu'il faut au cocon du mûrier pour donner son papillon, le Yama-maï en met, en moyenne, quarante-cinq avant de percer le sien. Les mâles meurent au bout de quatre ou cinq jours et les femelles périssent à leur tour quand elles ont achevé leur ponte, dix ou douze jours au plus après leur éclosion.

C'est en 1863, si je ne me trompe, que la graine de cette espèce remarquable est arrivée pour la première fois en France, et son introduction en Europe ne laissait pas que de présenter d'assez grosses difficultés. A cette époque, en effet, la loi japonaise punissait impitoyablement de mort l'exportateur indigène s'il était découvert.

Il y eut alors un entrain général, un véritable engoûment; de tous côtés on voulait tenter l'acclimatation du nouveau Bombyx. Sa soie moins fine, un peu, que celle du ver mûrier était très-estimée au Japon, et si l'acclimatation pouvait réussir, elle devait jusqu'à certain point fournir une compensation

Digitized by Google

à l'extinction prévue de la race si précieuse dont on possédait en Europe les types les plus beaux.

Hâtons-nous de dire que ces tristes prévisions ne se sont pas réalisées, très-heureusement ; que la catastrophe prévue alors peut être considérée désormais comme conjurée et que l'éclipse de nos magnifiques races de vers du mûrier ne sera, s'il plaît à Dieu, que temporaire.

Tant il y a que toutes les idées étaient à cette époque tournées à l'acclimatation. Une acclimatation ! Que de séductions vraiment dans ce mot magique ; mais que de déceptions n'y a-t-il point aussi dans l'entreprise qu'il désigne ! Combien se sont mis, tout d'abord, bravement à l'œuvre et qui l'ont ensuite abandonnée comme on quitte une besogne ingrate.

Il y a dans l'existence embryonique du Yama-maï un fait remarquable, qui était ignoré, je suppose, du plus grand nombre des expérimentateurs, sinon de tous, et qui a dû avoir une influence considérable sur les essais qui ont été faits chez nous pour élever cet insecte si peu connu alors. C'est que sa larve se trouve déjà toute formée dans l'œuf, du vingtième au trentième jour après la ponte et qu'elle doit y rester prisonnière jusqu'au moment fixé pour son apparition, qui n'a lieu qu'au printemps suivant, c'est-à-dire environ sept mois plus tard, quand les bourgeons du chêne s'épanouissent, dans son pays d'origine.

Quelle que soit d'ailleurs l'époque où se manifeste au Japon le commencement de la vie active du Yama-maï, ce qui est certain c'est que pour la graine venue de là-bas en France, les petites chenilles commencèrent à se montrer dès les premiers jours du mois de mars, deux mois trop tôt pour nos froides régions

Digitized by Google

où rien n'était prêt pour recevoir et alimenter les larves naissantes.

Le tempérament des pauvres petites bêtes avait dû être singulièrement altéré par l'énorme voyage que la graine venait d'accomplir dans de fâcheuses conditions. Au moment, en effet, où les chances ordinaires de leur existence les destinaient à supporter la froidure d'un hiver entier, elles avaient été forcées de subir les ardeurs de la zone tropicale sur un long parcours et de passer par la mer Rouge, véritable fournaise, avant d'entrer dans la Méditerranée qui devait les conduire enfin aux températures hivernales.

Les malheureuses créatures avaient donc été assez longuement et puissamment sollicitées à sortir de l'œuf à une époque où elles auraient dû y rester bien tranquilles en état d'hibernation. Aussi quand la graine fut distribuée, soit par la Société d'acclimatation, soit par le ministère des affaires étrangères, était-elle pour les trois quarts éclose, et elle fourmillait de petits cadavres desséchés depuis longtemps. Quant à la faible proportion qui avait résisté aux misères du voyage, il était vraisemblable que les larves qui pourraient en sortir n'auraient pas grande résistance et ne présenteraient guère de chances de fournir une heureuse carrière.

Voilà les conditions dans lesquelles l'acclimatation du Yama-maï a été entreprise en France.

On peut affirmer que les trois ou quatre premières années n'ont donné lieu qu'à des essais plus ou moins réussis. Chaque expérimentateur devait forcément s'instruire lui-même et s'efforcer de trouver à tâtons un mode d'élevage.

Aussi que de désenchantements et combien après

Digitized by Google

avoir essayé ce qu'ils considéraient comme chose toute simple, ont-ils capitulé devant les ennuis d'une œuvre qui ne peut réussir, si tant est qu'elle réussisse un jour, que par l'obstination dans la persévérance.

Nous pourrions, au besoin, citer un entêté qui, pour mieux observer ses élèves et suivre minutieusement, bien à son aise, toutes les phases de leur existence, les a empoisonnés trois années de suite, sans s'en douter, bien entendu, tout simplement par la manière dont il les nourrissait.

C'était pourtant du chêne bien frais et scrupuleusement choisi que leur donnait notre observateur. Mais les rameaux si bien choisis étaient justement des jeunes pousses de l'année, de longueur convenable, dont les tiges herbacées plongeaient dans l'eau pour entretenir la fraîcheur des feuilles en les empêchant de se flétrir. Qu'arrivait-il de ce mode d'opérer? Les tiges dont le bois beaucoup trop tendre n'étaient pas, comme on dit, aoûté, aspiraient avidement l'eau où elles baignaient, afin de subvenir à l'énorme évaporation produite par leurs feuilles si belles à l'œil, et les feuilles se gorgeant comme de vraies éponges, fonctionnaient incessamment par leur large surface, comme un véritable alambic.

La même faute s'est pourtant reproduite pendant trois ans! Et notre homme se creusait la tête en cherchant, partout ailleurs, la cause de l'effroyable mortalité qui lui enlevait chaque année tous ses vers, tous sans exception.

Le premier âge se franchissait ordinairement sans encombre, parce que au sortir de l'œuf les petites chenilles étaient déposées sur de jeunes arbres, forcés en vue de donner des feuilles pour le moment

Digitized by Google

de l'éclosion qui devançait d'un grand mois la végétation toujours tardive des chênes de pleine terre. Mais aussitôt que les insectes étaient portés sur les rameaux disposés comme nous venons de dire, leur santé périclitait rapidement, de funestes symptômes ne tardaient pas à se manifester, et les pauvres vers, un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais tous sans exception, mouraient dans un état de putréfaction repoussant. Ils atteignaient bien rarement le cinquième âge ; aucun ne pouvait le franchir.

Nous avons dit que cet état de choses avait duré trois ans ! C'était à en perdre courage.

A force pourtant de songer à la cause, occulte pour lui, de ses mésaventures, l'éducateur obstiné dont nous vous racontons le cas, finit par s'aviser qu'il pouvait bien en être lui-même l'auteur inconscient et que sa méthode d'alimentation constituait peut-être pour ses malheureuses larves un empoisonnement permanent.

Modifiant alors son procédé, il ne donna plus à ses élèves des rameaux herbacés, mais des branches d'un an au moins ou de deux au plus. Il était incertain, il étudiait, il cherchait.

En 1868 et en 1869, il obtint une amélioration notable, car il obtint des cocons et même des papillons. Toutefois il était encore dans de médiocres conditions, vu qu'il n'avait que trop peu de sujets. Ses papillons n'arrivaient qu'à de trop longs intervalles, et les sexes ne se trouvaient point en présence en temps opportun.

Il y avait encore pour lui une dernière cause d'insuccès dont il ne s'était pas rendu compte jusque-là. Imbu d'une idée fausse, il emprisonnait ses papillons par paires dans des cages séparées et de

Digitized by Google

dimensions restreintes, afin de rendre, pensait-il, l'accouplement inévitable.

Il avait compté sans l'expérience, et l'excès même de ses précautions lui faisait manquer le but qu'il se proposait d'atteindre.

L'expérience lui a démontré jusqu'à l'évidence que le Yama-maï, le mâle surtout, veut être libre ou tout au moins se croire libre.

Dans un espace trop exigu il se sent prisonnier et tous ses efforts n'ont qu'un seul but, s'échapper. Il se heurte sans paix ni trêve aux parois de sa geôle, il brise ses ailes, il perd les crochets de ses tarses et devient de la sorte incapable d'accomplir la mission qui lui a été assignée par la Providence.

Libre, au contraire, ou du moins confiné dans un espace assez grand pour qu'il puisse se croire libre, il ne s'agite plus avec emportement, et l'excessive finesse dont ses sens sont doués permet toujours au mâle de trouver la femelle dont la fécondation est alors assurée.

Ce n'est qu'à la septième année de patientes investigations que notre chercheur parvint à se faire une méthode qui ne lui a plus fait défaut depuis lors. A dater de 1870 ses éducations ont été constamment heureuses, et il a obtenu chaque année de la graine qui l'a mis en possession d'une race robuste qui semble promettre une acclimatation réelle.

Cependant le dernier mot n'est pas dit encore sur le Yama-maï. Cette race dont l'éclosion a retardé successivement de trois semaines n'est pas fixée, beaucoup s'en faut. Elle ne le sera définitivement que lorsque les jeunes larves ne sortiront de l'œuf qu'à l'époque où les chênes montrent leurs feuilles dans nos bois, c'est-à-dire dans la première quinzaine de mai.

Digitized by Google

Jusqu'à présent les variations extrêmes et si brusques de notre climat pendant les mois de mars et d'avril et les retours offensifs de l'hiver, toujours à redouter, même jusque vers la fin de mai, ont une influence trop grande sur le Yama-maï pour ne pas exposer pour plusieurs années très-probablement encore, soit la graine à des éclosions prématurées, soit les larves écloses à de funestes mortalités par famine.

On peut, il est vrai, parer dans une certaine mesure à de semblables éventualités. Il suffit de se pourvoir d'un certain nombre de jeunes arbres forcés en serre pour leur faire donner des feuilles dès le commencement du mois d'avril. Mais il est évident que ce n'est là qu'un simple expédient, une ressource précaire, bonne seulement pour des expériences de laboratoire.

La prudence exigera toujours qu'on se ménage une réserve sérieuse de graine déposée dans une bonne glacière, ou peut-être tout bonnement dans un lieu à température assez faible et constante, vers la fin de janvier pour ne l'en retirer qu'au moment où la frondaison régulière des chênes ne permet plus de douter de l'alimentation facile des jeunes vers.

Il ne faudrait pourtant pas attendre que la feuille fût devenue assez dure pour n'être que difficilement attaquable par les organes délicats des petites chenilles retardées dans leur éclosion. Tout alors pourrait se trouver compromis par excès de précaution.

La Providence a si harmonieusement déposé toutes choses en faveur de ses créatures que chacune n'apparaît, au moins dans son pays d'origine, qu'alors que le banquet de la vie est disposé pour elle. Mais si l'homme intervient, pour si peu qu'il modifie les

Digitized by Google

plans du Créateur, tout aussitôt les harmonies sont rompues et Dieu seul peut savoir alors ce qu'il faudra de temps pour les reconstituer dans des conditions autres que celles établies primitivement par sa sagesse.

Au Japon, le Yama-maï sort de l'œuf quand les bourgeons des chênes se sont ouverts, et comme le pays jouit d'un climat insulaire, les jeunes feuilles ne risquent pas d'être grillées par des gelées tardives, comme nous avons vu le fait se produire chez nous en 1874.

Le Yama-maï transporté en Europe, et surtout plus il a été éloigné des rivages de la mer, a donc été détourné des conditions naturelles pour lesquelles le Créateur l'avait constitué. C'est à nous d'être patients et de tâcher de le conduire avec prudence jusqu'à ce qu'il lui ait été donné de s'adapter aux nouvelles patries que les hommes ont entrepris de lui faire et de se mouler sur les climats divers où l'industrie a la prétention de le faire vivre.

Ce phénomène d'adaptation s'est accompli déjà sous nos yeux pour le papillon de l'Ailante ; il est permis d'espérer qu'il se reproduira pour le Yama-maï.

Nous ne terminerons pas cette causerie sans dire un mot de l'Attacus Pernyi que nos dignes missionnaires ont fait connaître à l'Europe. Sa soie est un peu moins belle que celle du Yama-maï, mais dans le nord du Céleste Empire, les Chinois s'en servent pour confectionner des étoffes très-solides pour vêtements.

Le nom donné à ce précieux lépidoptère par notre ami bien regretté Guérin-Méneville, dit assez que sa première apparition en Europe est due à Mgr Perny, évêque missionnaire de Mandchourie.

Digitized by Google

Le ver Pernyi a la plus grande ressemblance avec le ver Yama-maï, et de même que les deux larves les deux papillons sont faciles à confondre ; mais les deux cocons sont tout à fait dissemblables.

Ce n'est point à l'état de graine que le Pernyi a pu venir en Europe, car il a normalement, comme l'Attacus Cynthia dont nous avons déjà parlé, deux générations chaque année.

Quand sa première éducation est terminée, la majeure partie des cocons formés laissent éclore leurs papillons qui doivent produire la deuxième génération. Cette seconde génération se montre une vingtaine de jours environ après la ponte. Si elle réussit, c'est parfait, et les cocons qu'elle a fournis n'éclosent plus qu'au printemps suivant pour recommencer le cycle ordinaire de cette existence à double période.

Mais si, par une rigueur exceptionnelle et prématurée de l'arrière-saison, la seconde génération venait à mourir avant d'avoir achevé son évolution, sans avoir fait ses cocons, il est clair que la race serait anéantie du coup. De semblables désastres peuvent et doivent arriver de temps à autre dans le nord de la Chine, comme ils pourraient et devraient se produire chez nous si l'éducation du Pernyi s'y pratiquait.

La Providence ne permet pas qu'il en soit ainsi, ses œuvres sont mieux assurées, et pour la conservation de l'espèce, elle garde comme réserve les cocons de la première génération qui n'avaient pas donné leur papillon en même temps que les autres.

Ce bel insecte nous a été expédié ainsi que les autres espèces qui nous sont venues de l'extrême Orient, par la voie de mer et ce sont ses cocons de seconde génération qu'on nous a envoyés.

Digitized by Google

Malheureusement les premiers envois ne sont arrivés que dans le plus piteux état. Presque tous les cocons avaient péri par l'excès même des précautions employées pour les soustraire à la voracité des rats, qui pullulent à bord de tous les navires sans qu'on puisse parvenir à se débarrasser de cette odieuse vermine. Et quant aux cocons qui n'étaient pas morts ils n'en valaient guère mieux.

Donc ils avaient été enfermés avec les soins les plus minutieux dans des caisses parfaitement closes et munies d'une enveloppe métallique. Aussi ils sont arrivés intacts; mais tout était perdu.

On n'avait oublié qu'une seule chose, mais une chose capitale. C'est que les cocons étaient vivants et que, pour si faibles que puissent être les manifestations de la vie chez des chrysalides inertes en apparence, les nymphes respiraient néanmoins et dégageaient en conséquence une certaine quantité de chaleur et de vapeur humide. Cette chaleur et ces vapeurs de respiration, lentement mais sans cesse accumulées pendant une longue navigation, jointes au défaut de circulation de l'air, dans des caisses trop hermétiquement closes, ont engendré tout naturellement la moisissure des cocons et par suite la mort et la putréfaction des chrysalides.

Ce n'est qu'après plusieurs tentatives infructueuses qu'on est venu à bout de faire arriver ce beau papillon en Europe et à en obtenir des éducations dont les tardives n'ont jamais abouti, croyons-nous.

Mais dans ce cas encore, grâce à la réserve providentielle des cocons de l'éducation printanière, on peut espérer que ce dernier auxiliaire finira par s'acclimater chez nous comme a fait le papillon de l'Ailante.

Digitized by Google

Les Yama-maï, de même que les vers Pernyi, bien qu'ils fournissent une soie moins fine incontestablement que celle des vers du Mûrier, peuvent néanmoins donner à l'industrie de légitimes espérances; mais ils ne sont encore que dans la période d'étude et nous ne saurions prévoir quelle destinée l'avenir leur réserve. Ce que nous devons dire c'est qu'il est bon de se tenir en garde contre des enthousiasmes qui, après avoir fait naître de décevantes illusions, pourraient n'aboutir qu'à de pénibles déceptions. Il serait bien peu sage en tout cas de s'imaginer que leur éducation, en admettant même une complète réussite, nous mettrait tout d'un coup en possession du Pactole.

La vérité vraie, pour le présent, c'est qu'une femelle Yama-maï fécondée ne pond guère que 200 œufs et souvent moins; que sur ce nombre, deux cinquièmes environ sont stériles; qu'on ne doit pas compter sur plus d'un gramme d'œufs, soit cent vingt-cinq par ponte pour donner des larves, et que sur ce chiffre déjà si restreint un de soixante chenilles seulement auront chance de donner leur cocon.

Si ces conditions ne peuvent pas se modifier un jour, quand l'insecte aura fini par se façonner à notre climat, s'il y arrive, sa soie restera inévitablement un produit fort cher, plus cher de revient pour le producteur que celui de la soie du Mûrier.

Qu'adviendra-t-il de l'Attacus Pernyi? Il n'est à l'étude que depuis trois ou quatre ans; il serait donc téméraire de vouloir prophétiser sur son compte. Ce qu'on peut affirmer c'est que ses larves ont l'humeur plus vagabonde encore que celles du Yama-maï et qu'elles sont exposées par conséquent à des chances plus nombreuses aussi de mortalité.

Digitized by Google

L'observation prolongée, pourra seule nous apprendre si sa fécondité l'emporte sur celle du Yama-maï. S'il en était ainsi, le ver du nord de la Chine présenterait sous ce rapport une sorte de supériorité sur celui du Japon. Mais d'un autre côté son cocon est moins facile à dévider, car les brins en sont agglutinés par un enduit plus résistant que celui qui est secrété par le Yama-maï.

On comprend aisément qu'il en soit ainsi, puisque le cocon du Pernyi est destiné à résister à toutes les intempéries de la mauvaise saison. Il fallait donc que la Providence lui assurât une protection efficace et c'est ce qu'elle a fait en lui donnant pour construire sa maison d'hiver et la rendre imperméable, un vernis que l'eau pure, fût-elle chaude, ne saurait amollir et encore moins dissoudre.

On ne peut donc faire encore sur l'acclimatation en cours d'expérience de ces deux Bombyx que de simples conjectures, et c'est à l'avenir qu'il est réservé de trancher la question.

De ce que je viens de vous exposer sommairement, il vous sera facile de conclure que l'acclimatation même des êtres les plus infimes, des chenilles par exemple, n'est pas chose si simple ni si facile qu'on pourrait le supposer.

Il faut essayer souvent, étudier beaucoup, longtemps, avec persévérance surtout et ne pas s'effrayer en songeant que plusieurs existences humaines sont ordinairement dépensées avant que le but entrevu soit atteint.

Ainsi vont les choses de ce monde!

Travail et oubli pour celui qui consacre une part de sa vie à un labeur obscur et assidu, à moins pourtant qu'il ne récolte sur sa route une moisson

Digitized by Google

de ridicule, le cas n'est pas rare! Honneur et profit plus tard pour celui qui finit par donner la solution du problème.

Telles sont presque toujours les chances du chercheur et du trouveur.

Et pourtant on ne saurait dire que chacun n'a pas trouvé sa récompense: le vulgarisateur pratique dans les faveurs de la fortune, souvent; dans une mémoire glorifiée, toujours; et le chercheur ignoré, lui, dans la satisfaction de sa conscience pour le travail silencieusement accompli et par-dessus tout dans les plaisirs purs de l'étude et de la contemplation des œuvres du bon Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1876-1877

PAR M. A. MARCUS, SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE

> Tout est utile dans la littérature, jusqu'au rôle d'historien des pensées des autres.
>
> D'ALEMBERT.

Messieurs,

Si ces paroles de d'Alembert sont vraies pour la littérature, ne s'appliquent-elles pas mieux encore aux sciences où tout se lie et s'enchaîne, où chaque progrès accompli est un pas vers un progrès nouveau; et n'offrent-elles pas un précieux témoignage de la sagesse de vos statuts qui prescrivent la lecture, à chaque séance annuelle de l'Académie, d'une analyse des travaux de l'année écoulée?

Appelé à l'honneur et à la tâche de vous présenter ce résumé réglementaire des communications, des discussions qui ont occupé vos séances, des fruits de votre activité dans la culture des lettres, des sciences et des arts durant l'année qui prend fin aujourd'hui, je me fais un devoir de consacrer les premières lignes de ce travail au souvenir des collègues que nous avons perdus et à payer un sympa-

Digitized by Google

thique tribut de regrets à ceux d'entre eux que la mort a enlevés.

Si les pages qui les suivront ne peuvent échapper à l'accusation de sécheresse et d'aridité réservée à tout compte rendu qui se maintient dans l'exactitude, sans sortir des limites modestes qui lui sont assignées, du moins la grande variété des travaux dont j'ai à vous présenter l'esquisse les sauvera, peut-être, du reproche de monotonie.

Vous aller en juger.

Personnel.

Parmi les membres honoraires de l'Académie, vous avez à déplorer la perte de deux hommes que leur grand mérite et leurs qualités avaient, dans des carrières différentes, élevés aux plus hautes positions. Bien qu'une longue absence de collègues si estimés au sein de la Compagnie vous ait préparés à une séparation, ce n'est pas sans ressentir une émotion de tristesse, que vous avez appris successivement la mort de M. le général Susane, et celle de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées Le Joindre.

Si courte que je voulusse tenter de l'écrire, je n'ai ni qualité ni mission pour vous tracer ici une biographie du général Susane ; c'est de l'Académicien, d'un savoir aussi sûr que modeste, c'est d'un écrivain du plus sérieux mérite ; c'est d'un confrère de la plus parfaite aménité de caractère et de relations que j'ai à vous parler un instant.

Laissant de côté le passage de M. Susane à l'École polytechnique et à l'école d'application de Metz; sa mission à l'École de cavalerie de Saumur ; ses fonc-

Digitized by Google

tions d'aide de camp du général Neigre, directeur général des poudres et salpêtres ; puis de sous-directeur de la capsulerie de guerre, fonctions durant lesquelles il s'est livré à d'importantes études scientifiques sur les poudres, sur le pyroxyle ou coton-poudre et sur le tir en brèche ; enfin son emploi de chef de service du personnel de l'artillerie au ministère de la guerre, nous voyons le commandant Susane arriver à Metz au mois de mars 1852, pour succéder, dans la direction de l'École centrale de pyrotechnie militaire, à l'un des membres les plus regrettés au sein de notre Compagnie, M. le colonel Cailly.

Dès l'année suivante l'Académie ouvrait ses rangs au commandant Susane dont la candidature s'appuyait sur la publication de l'*Histoire de l'Infanterie française*, œuvre magistrale qui témoigne à la fois de la science profonde de l'officier, de l'éminent mérite littéraire de l'écrivain et de l'ardeur indomptable de travail du fonctionnaire qui, à côté des multiples occupations de son service, avait su glaner assez de loisirs pour composer et écrire un ouvrage de 8 volumes in-8°.

Je ne puis, Messieurs, que vous citer à la hâte les titres des mémoires nombreux et variés dus à la plume du commandant, puis du colonel Susane, et dont la lecture donnait tant d'attrait à vos réunions : *Note sur le pyroxyle ou coton-poudre ; — Encore un mot sur la gélatine ; — la Champagne-Pouilleuse ; — l'Invention de la poudre ; — Notice sur le lieutenant-colonel Gosselin ; — Louis XI et ses contemporains ; — Les fusées de guerre,* enfin son discours *sur les Académies,* prononcé à la séance publique de l'année [1]

[1] Année académique 1857-1858

Digitized by Google

durant laquelle il avait été appelé à présider vos assemblées. Tels sont, Messieurs, les travaux de M. Susane dans le cours des dix années pendant lesquelles il a compté au nombre des membres titulaires de notre Société, et qui laisseront dans vos Annales d'ineffaçables marques de son passage. Lorsque, en 1863, obligé de quitter Metz pour aller prendre au ministère de la guerre les fonctions de directeur du service de l'artillerie, il demandait modestement à rester attaché à l'Académie comme associé-libre non résidant, un vote d'acclamation lui a conféré le titre de membre honoraire.

Parvenu au premier grade de la hiérarchie militaire, chargé momentanément, en 1871, de l'expédition des affaires du ministère de la guerre, le général Susane, après les terribles moments traversés par la France, a continué, tout en se dévouant comme il savait le faire aux devoirs de membre du Comité d'artillerie et d'Inspecteur général, de s'adonner aux lettres qu'il cultivait avec autant d'amour que de succès. Sans compter des brochures et d'importants écrits dont la publication a été ajournée, il a donné carrière à son esprit et à ses connaissances étendues dans l'*Histoire de la cavalerie française* et dans l'*Histoire de l'artillerie française*. Il préparait une nouvelle édition de l'ouvrage qui lui avait mérité les suffrages de l'Académie de Metz, quand la mort est venue l'arrêter dans son travail.

Lorsque, à la fin de 1875, le général Susane fut classé par son âge dans le cadre de réserve de l'armée, ses amis prévoyaient qu'il ne survivrait pas longtemps aux atteintes portées à cette âme patriotique par les malheurs de son pays, et au fonction-

Digitized by Google

naire, d'une conscience si profondément honnête et si pure, par des insinuations que ne put lui faire oublier son élévation à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur et pour lesquelles sembleraient écrites ces paroles d'un éminent homme d'État [1] « que la politique n'est pas une œuvre de saints. »

Le général Susane a succombé à Meudon, le 30 septembre 1876.

Alsacien d'origine, M. Le Joindre est devenu messin, et par son alliance avec l'une des plus honorables familles de notre ville, et par sa carrière d'ingénieur accomplie au chef-lieu d'un pays aux intérêts et à la prospérité duquel il a consacré toute une vie d'activité et de dévouement.

En 1824 le jeune Le Joindre terminait au collége de Henri IV, à Paris, par un double et éclatant succès, ses études commencées au collége de Haguenau, en remportant à la fois, au concours général de tous les colléges de la capitale, le premier prix de mathématiques spéciales et le premier prix de physique, et en méritant, aux examens de la même année, d'être classé premier de la promotion des élèves admis à l'École polytechnique.

Le Joindre sortit de cette École pour entrer à l'École d'application des ponts et chaussées et, après avoir passé dans cet établissement les trois années réglementaires, il reçut un ordre de service qui l'attachait aux travaux des ponts et chaussées dans le département de la Moselle qu'il ne quitta plus : c'est à Metz qu'il arriva successivement à toutes les positions hiérarchiques, dans les départements, de la carrière qu'il avait choisie.

[1] M. Guizot.

Digitized by Google

Lorsque la situation élevée d'Inspecteur général vint récompenser une vie de longs et éminents services, M. Le Joindre ne s'éloigna pas de sa ville d'adoption sans hésitation et sans regrets, et sans chercher à resserrer les liens qui le rattachaient au pays mosellan : il tint à honneur d'ajouter au titre de conseiller municipal de la cité qu'il possédait depuis de longues années, ceux de conseiller général du département et de député de la Moselle.

M. Le Joindre n'avait pas encore deux années de résidence à Metz lorsque les suffrages de l'Académie l'ont appelé à siéger parmi vous. Admis comme membre titulaire, élu deux fois vice-président et une fois président, il a été proclamé membre honoraire à la fin de l'année 1866.

Le rapporteur chargé, en 1831, de faire connaître les titres qui recommandaient sa candidature, prédisait alors que le jeune ingénieur laisserait dans le pays des traces honorables et durables de son passage. Il n'est personne dans cette enceinte qui ne puisse constater combien cette prophétie s'est largement réalisée. Partout dans le département de la Moselle, l'état des voies de communication, comme de tous les travaux confiés à l'administration qui avait M. Le Joindre à sa tête, en est la preuve éclatante : routes, ponts, canalisation de la Moselle, chemins de fer, travaux de drainage, etc., resteront les témoignages irrécusables de la science et de l'activité de son chef.

Sans parler de nombreux rapports dont il est l'auteur, ou qui ont été établis sous sa direction supérieure, M. Le Joindre a présenté à l'Académie plusieurs importants mémoires relatifs à des travaux d'intérêt général, ou qui touchaient plus particulièrement à la prospérité du département de la Moselle. En 1833,

Digitized by Google

une *Communication sur un projet de navigation à vapeur sur la Moselle, entre Metz et Trèves et entre Metz et Nancy ;* en 1844, un *Mémoire sur l'avant-projet du chemin de fer de Paris à la frontière d'Allemagne ;* en 1858, un *Rapport sur l'enquête du chemin de fer de Dieuze à Faulquemont, suivi d'un parallèle entre les divers projets de prolongement de la ligne des Ardennes vers l'Alsace et l'Allemagne, et de jonction des houillères de la Sarre et de la Moselle au canal de la Marne au Rhin ;* en 1860, une *Statistique des travaux de drainages exécutés dans le département de la Moselle au 31 décembre 1859*, etc. Je dois renoncer à tout énumérer, à plus forte raison à rien apprécier : je n'ai pas qualité pour le faire. Le collègue si compétent auquel cette mission est dévolue saura mettre en lumière comme ils doivent l'être les mérites de l'ingénieur, le dévouement du citoyen et les qualités de l'académicien ne perdant jamais de vue la devise de la Compagnie qui, pendant près d'un demi-siècle, l'a compté au nombre de ses membres.

Le 9 janvier dernier nous avons accompagné à sa dernière demeure ce vétéran de notre Société.

La fin de M. le docteur Isnard, qui comptait parmi les associés-libres non résidants de l'Académie, est venue vous attrister encore dans le cours de cette année. M. Isnard, étranger à la ville de Metz, s'y était cependant acquis le droit de cité comme médecin praticien expérimenté, comme opérateur habile, comme titulaire successif des chaires d'anatomie et de physiologie, puis de pathologie externe et de médecine opératoire à l'hôpital d'instruction de cette ville, et, enfin, comme expert en médecine légale jouissant de la considération la mieux méritée.

Digitized by Google

Absent momentanément durant la dernière campagne d'Italie pour le service des ambulances et des hôpitaux, il ne tarda pas à être placé à la tête du service chirurgical de l'important établissement où il avait su faire apprécier son enseignement. C'est alors, en 1862, que l'Académie s'est empressée d'accueillir sa candidature indiquée par cette position scientifique supérieure et par la publication d'ouvrages de médecine estimés, parmi lesquels se distingue l'*Aide-mémoire de l'opérateur*.

M. Isnard, il faut le regretter, ne pouvait suivre avec une grande assiduité les séances de la Compagnie : ses devoirs professionnels multiples ne lui en laissaient pas le loisir. Toutefois, avant de quitter notre cité devant l'occupation étrangère, il a écrit pour vos Annales et lu dans une de vos réunions une notice biographique de M. le docteur Scoutetten qui témoigne de la valeur de ces deux collègues dans l'enseignement comme dans la pratique des sciences médicales.

L'Académie a cherché à réparer d'aussi grandes pertes que celles que je viens d'énumérer :

Par un vote unanime elle a porté à la liste de ses membres honoraires des noms qui ne sont pas nouveaux sur son tableau, ceux de MM. Salmon, autrefois membre titulaire, éloigné de nous par les événements et qui a su arriver aux brillantes positions de correspondant de l'Institut, de conseiller à la Cour de cassation et de sénateur ; le colonel Virlet, qui naguère encore participait aux travaux de la Compagnie dans une présidence des plus actives ; Alfred Mézières, l'un de vos membres correspondants, aujourd'hui professeur de littérature étrangère à la Sorbonne et

Digitized by Google

l'un des 40 de l'Académie française ; le colonel Boileau, ancien professeur à l'École d'application de Metz et dont l'entrée à l'Académie remonte à 1850.

Dans la classe des membres titulaires, MM. Dufresne, Orbain, E. de Saulcy, ont repris la place qu'ils y avaient antérieurement occupée, et M. L. Simon, agrégé artiste que vous avez élu membre titulaire, a succédé à M. Durand de Distroff, qui s'est séparé de l'Académie par l'offre de sa démission.

Depuis la rédaction de ce compte rendu, de nouveaux vides se sont produits, coup sur coup, au tableau des membres de la Compagnie qui, dans l'espace de quelques semaines, a appris, avec une douloureuse émotion, la fin de MM Dommanget, associé-libre non résidant, Baur, agrégé-artiste et Levallois, membre correspondant.

La longue et honorable carrière accomplie par M. Dommanget au barreau de Metz, depuis le 9 mai 1811, jour de sa prestation de serment devant la Cour impériale, jusqu'au 26 décembre 1870, date de la dissolution de l'ordre des avocats dont il était alors le bâtonnier, fera, suivant la tradition constante de l'Académie, l'objet d'une notice où seront mises en relief, comme elles le méritent, les grandes qualités de l'avocat et de l'homme privé.

Si les rapports de M. Dommanget avec l'Académie n'ont commencé que tard, la place qu'il a su promptement conquérir parmi ses collègues, témoigne de l'estime qui depuis longtemps l'entourait parmi ses concitoyens. Candidat en 1863, il a, sur le rapport de M. Serot, été proclamé, à l'unanimité, membre titulaire de la Compagnie. Trois ans plus tard il en était élu le vice-président et, le 27 décembre 1866, il était

Digitized by Google

appelé à remplacer au fauteuil de la présidence M. l'ingénieur Raillard qu'un changement de résidence éloignait de Metz.

Emporté par l'exode de 1872, il s'était retiré à Sainte-Menehould et passait de la classe des membres titulaires de l'Académie dans celle des associés-libres non résidants. C'est dans cette ville où il était né le 9 mars 1786 qu'il est décédé le 15 avril 1877.

L'âge n'avait pas affaibli chez M. Dommanget l'ardeur du travail qui l'avait animé pendant sa longue carrière d'avocat. Sans compter des Rapports qui sont à l'état de manuscrits dans vos archives et son discours sur Lamoignon de Malesherbes, prononcé à la séance publique du 12 mai 1867, les Annales de l'Académie ont été enrichies par les notices et les Mémoires suivants dus à notre laborieux confrère : *Documents biographiques concernant l'ancienne Société royale des sciences et des arts de Metz ; — De l'Enseignement supérieur ; — Notice sur le premier président baron Gérard d'Hannoncelles ; — Notice biographique sur M. Hubert Lemaire* ; — *Le baron Voisin de Gartempe.* On doit en outre à M. Dommanget divers travaux imprimés dans les Mémoires de la *Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle* et dans la *Revue catholique d'Alsace.* Le dernier opuscule dont il a fait hommage à l'Académie date de 1873, il a pour titre : *Petit manuel ou instructions élémentaires à l'usage du garde particulier des bois et forêts.*

M. Dommanget, qui appartenait à la Légion d'honneur, a rempli dans sa ville d'adoption diverses fonctions gratuites, entre autres celles de conseiller municipal et de membre du Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Digitized by Google

C'est en 1867 que M. Frédéric Baur fut élu agrégé-artiste de l'Académie, alors que depuis cinq ans déjà il rédigeait les tableaux des observations météorologiques insérés dans chacun des volumes de ses Mémoires. Depuis cette époque, il continua, avec le même zèle consciencieux, ce travail annuel, jusqu'au jour de la capitulation dont Metz a été la victime.

M. Baur suivit à Fontainebleau l'École d'application de l'artillerie et du génie, à laquelle il était attaché, en qualité de chef de dessin. Modeste, bien que doué de remarquables talents, il y est mort dans les premiers jours du mois d'avril, à l'âge de quarante-six ans, victime de son dévouement au travail.

M. Levallois, décédé à Paris à la fin du mois dernier, inspecteur général des mines en retraite, n'était guère connu que de nom de la plupart des membres actuels de l'Académie. En 1831 il remplissait les fonctions d'ingénieur en chef des mines pour les deux départements de la Meurthe et de la Moselle. C'est alors qu'il fut admis au nombre des membres correspondants de la Compagnie.

A sa sortie de l'École des mines, où il était entré après avoir passé par l'École polytechnique, M. Levallois avait été chargé des travaux qui s'exécutaient à Vic pour la recherche et l'exploitation du sel gemme et qui, plus tard, ont été transportés dans la saline de Dieuze. Parvenu au grade d'ingénieur en chef il continua à diriger les travaux de la mine de cette localité.

M. Levallois a profité de son séjour prolongé à Dieuze pour se livrer à une étude approfondie de l'exploitation du sel gemme et des terrains où il se rencontre. Le résultat de ses recherches sur cet im-

Digitized by Google

portant sujet fait l'objet de plusieurs notices publiées soit dans les *Annales des mines*, soit dans les *Mémoires de la Société géologique de France*. Elles offrent une monographie spéciale et complète des terrains à sel gemme, compris entre le lias et le muschelkalk, montrent l'identité de ce terrain dans la Lorraine et dans la Souabe, et initient le lecteur aux détails les plus intéressants sur les travaux exécutés dans le département de la Meurthe. D'autres écrits encore, dus à la plume de M. Levallois et pleins d'intérêt pour les membres de l'Académie qui s'occupent de géologie, ont été insérés dans les recueils que je viens de citer.

Littérature. — Archéologie.

Il y a un an, Messieurs, que l'Académie tenait sa séance annuelle sous la profonde impression de tristesse laissée par la fin si inattendue de M. Henri Maguin. Suivant une pieuse tradition, il lui restait à fixer dans ses Annales le souvenir d'un confrère estimé de tous et profondément regretté.

C'est une mission dont M. Abel s'est acquitté, avec le talent que vous avez pu apprécier, dans la notice qu'il a consacrée à raconter la vie trop courte de cet homme de bien et à rappeler à l'Académie les qualités du cœur et de l'esprit dont il était richement doué. Il nous le représente animé d'une véritable passion de dévouement à l'amélioration du sort de ses semblables, et nous montre son temps partagé entre les occupations multiples de membre actif du *Bureau des consultations gratuites*, de délégué cantonal de l'instruction primaire, de président du Comice agricole de l'arrondissement de Metz, de Conseiller général, ce

Digitized by Google

qui ne l'empêchait pas de diriger, dans le département de la Moselle, la grande enquête agricole poursuivie par le gouvernement français et d'accepter, du ministre de l'instruction publique de France, une importante mission à l'étranger, ayant pour objet la visite des établissements consacrés à l'instruction et l'étude des principes qui ont présidé à leur organisation.

Enfin M. Abel n'oublie pas de rappeler quels services, après les désastres de 1870, M. Maguin a rendus aux campagnes de la Lorraine, en dirigeant la distribution des secours de toute nature que des Sociétés anglaise, suisse, luxembourgeoise apportaient généreusement aux victimes de la guerre.

Dans une *Notice nécrologique sur M. Alexis Poulmaire*, M. le docteur J. Schneider est venu raviver parmi nous le souvenir d'un collègue estimé, enlevé à l'Académie au commencement de l'année 1876.

C'est en termes chaleureux que M. J. Schneider vous a initiés à la vie de cet homme bon, doué de précieuses qualités et modeste malgré ses mérites, qu'il connaissait si bien; qui, ennemi de ce qu'on a appelé « l'absentéisme » a voulu passer au milieu des populations rurales une existence consacrée à l'étude du beau, au progrès général de l'humanité, à l'amélioration de la culture des champs et à l'accroissement du bien-être des hommes qui vivaient autour de lui.

Imprimée dans le Recueil de vos publications, la notice de M. J. Schneider y consacrera la mémoire de l'un des membres correspondants de la Société les plus sincèrement dévoués à l'agriculture.

Digitized by Google

M. l'abbé Bérard a présenté à l'Académie et vous a lu, dans l'une de vos réunions mensuelles, un mémoire sur l'une des parties de l'enseignement classique : l'étude de la langue d'Homère et de Démosthène.

Je vais essayer de résumer en une courte analyse les considérations judicieuses et les remarques d'actualité développées au cours de cet intéressant travail.

Si la part que prend la langue grecque dans l'enseignement qui a pour but de préparer la jeunesse aux carrières libérales est relativement considérable, il n'en est pas moins certain que le profit qui reste de son étude au plus grand nombre des élèves est fort peu de chose : M. l'abbé Bérard constate ce regrettable résultat, loin de chercher à le contester; mais ce qu'il conteste c'est la possibilité de faire disparaître le grec des classes d'humanité, ce qu'il combat, c'est la pensée de diminuer le temps consacré au grec, au point que la mesure devienne l'équivalent d'une suppression. Un semblable effacement serait, en effet, la répudiation de cette part de l'héritage littéraire de l'antiquité qui se compose des nombreux ouvrages écrits dans la langue des Hellènes.

Ce premier point établi, M. l'abbé Bérard espère enlever aux détracteurs de l'étude du grec, l'argument qu'ils puisent dans la médiocrité des fruits qu'on en retire, en suggérant le moyen d'obtenir de plus grands résultats, tout en rendant le travail moins fastidieux, attrayant, peut-être, pour l'élève. Ce moyen consiste dans une modification de l'enseignement du grec classique tel que, au sortir des classes, le jeune homme puisse comprendre et même parler le grec

Digitized by Google

moderne, et ait ainsi son bagage de connaissances augmenté d'une langue vivante.

Si Charles-Quint a eu raison de dire « autant de langues sait un homme, autant de fois il est homme » il n'est pas douteux que ce nouvel enseignement ne convienne aux instincts utilitaires de notre époque. Mais un semblable changement est-il pratiquement possible? Notre collègue le croit.

Pour ce qui est de la prononciation, tout d'abord, le grec des anciens Hellènes, langue morte, se peut tout autant accommoder de celle des modernes habitants d'Athènes et de Sparte que de celle introduite par Érasme. En ce qui concerne les transformations que la suite des temps a amenées dans la langue grecque touchant la déclinaison, la conjugaison, la syntaxe, la lexicologie, elles ne sont pas tellement profondes que la connaissance en soit inabordable, ni même l'étude particulièrement difficile.

Bref, tout en tenant compte de la réserve excessive que commande le sujet, l'innovation qui a inspiré le mémoire de votre confrère mérite les sérieuses réflexions de tout homme qu'intéressent les progrès de l'instruction de la jeunesse, et je ne doute pas que la publicité de vos Annales ne lui soit réservée.

C'est aussi de la Grèce qu'il s'agit dans une notice due à la plume de M. le colonel Clarinval, et qui vous a été présentée par M. le président Orbain.

On sait qu'à l'expédition française, chargée, en 1828, sous les ordres du général Maison, de mettre fin aux ravages des Turcs en Morée, était adjointe une commission de savants qui avait mission de se livrer, dans le pays, à toutes les recherches de nature à intéresser l'histoire et les arts. M. le colonel

Digitized by Google

Clarinval, qui faisait partie de l'armée, suivait, avec un constant intérêt, les travaux de cette commission. Sous le titre de *Olympie en 1828*, il a écrit la relation de ce qu'il a vu dans ce lieu si célèbre de l'ancienne Grèce par le somptueux temple de Jupiter et par les jeux olympiques.

Cet opuscule, rédigé avec la netteté de description qui est le partage des auteurs qui ont vu les lieux dont ils parlent, établit les premiers résultats obtenus par les fouilles que dirigeait la commission scientifique sur le territoire d'Olympie : la découverte du stade, de l'hippodrome, du pavé du temple de Jupiter, du temple de Junon. La voie était ouverte par les savants français; les chercheurs venus après eux n'ont eu qu'à suivre leurs traces et, aujourd'hui encore, ceux-ci exploitent la mine inépuisable que les premiers ont ouverte il y a un demi-siècle [1].

Dans un mémoire intitulé : *Le Boutoir romain,* qui fait l'objet d'un article de la *Revue archéologique,* et dont l'auteur a offert un exemplaire à l'Académie, M. Ch. Robert, l'un de ses membres honoraires, a établi une très-judicieuse identification entre quelques antiques conservés dans divers musés et sur

[1] On lit, en effet, au *Journal officiel* français du 27 mars 1877 :

« Les fouilles continuent à Olympie. Au commencement de ce mois il a été découvert, devant le fronton ouest du temple de Jupiter, une tête d'homme, de jeune homme, la cinquième et la plus belle de toutes celles qui avaient été mises au jour, plus un groupe de centaure. Les journaux allemands annoncent que le 12 il avait été trouvé, toujours sur le même emplacement, une belle tête de femme et une tête colossale, faisant probablement partie du corps d'un jeune dieu. »

Digitized by Google

la destination desquels les archéologues n'étaient point d'accord.

Ce travail a été provoqué par l'examen d'un de ces antiques, en bronze, appartenant au musée de Grenoble et resté le sujet d'un grand nombre d'hypothèses. Pour arriver à en déterminer l'usage, M. Robert cherche des termes de comparaison dans d'autres objets anciens, d'une forme analogue, l'un conservé à Naples et provenant des fouilles de Pompéï, le second dessiné dans le recueil de Caylus, et un troisième, sorti des ruines de l'ancienne cité de Nasium [1], et faisant partie des collections du musée de Bar-le-Duc. Tous ces antiques portent, à leur partie supérieure, une arête saillante concave, qui en fait des instruments techniquement semblables et caractérise nettement l'outil, ou le manche d'un outil, destiné à exercer de la main qui le tient une forte pression en avant. M. Robert n'hésite pas dès lors à les considérer tous comme des manches du ciseau de maréchalerie désigné sous le nom de boutoir ou boute-avant. La comparaison de ces objets avec le boutoir en usage aujourd'hui, pour préparer le sabot du cheval à recevoir le fer à clous, vient justifier cette conclusion.

Prévoyant cependant cette objection que les hippiatres grecs et romains n'ont ni décrit, ni même mentionné le boutoir, l'auteur de l'étude que nous résumons croit qu'on a donné des termes de leurs écrits une version trop restreinte. Antérieurement à l'invention du fer à clous et avant son emploi général dans la cavalerie romaine, les pieds des chevaux re-

[1] Ville de la Gaule, au pays des *Leuci*, aujourd'hui Naix, village du département de la Meuse.

Digitized by Google

cevaient l'ὑποδήματα que les modernes ont traduit par hipposandale; mais cette chaussure, utile pour des bêtes de trait ou des pieds malades, se trouvait, en raison de ses ligatures, d'un emploi impossible dans les armées. C'était à l'aide de soins de toutes espèces, parmi lesquels le durcissement artificiel et la taille de la corne, que l'on mettait le sabot du cheval en état de résister aux aspérités des routes et du terrain. L'*aptatura pedum* tarifé dans l'édit de Dioclétien, qui fixe le prix des marchandises dans l'empire, comprenait sans doute aussi cette taille que le *mulomedicus*, chargé du travail, ne pouvait opérer qu'à l'aide d'instruments semblables au boutoir.

Sciences pures. — Sciences appliquées.

Dans le domaine des sciences pures, l'Académie doit à M. l'abbé Fleck un mémoire dont le but et le résultat sont la démonstration élémentaire des formules de Newton, relatives au développement en série des fonctions circulaires $\sin x$ et $\cos x$.

Avant d'entrer dans son sujet, notre savant confrère rappelle que si les séries dont il va aborder la démonstration se peuvent déduire facilement du théorème de Taylor, il n'en subsiste pas moins un intérêt capital à les établir sans recourir au calcul infinitésimal. Rien ne témoigne plus en faveur de cet intérêt que les tentatives dirigées, au siècle passé, dans une autre voie, par Euler, cet apôtre du calcul différentiel. Les efforts de ce géomètre, en effet, n'ont pas eu le succès que permettait d'espérer la science de leur auteur et, de nos jours, Lefébure de Fourcy, qui avait prouvé que la démonstration du célèbre mathématicien bâlois était fausse ou incom-

Digitized by Google

plète, n'est point parvenu à la rectifier d'une manière satisfaisante.

M. l'abbé Fleck a été plus heureux que son devancier. Par sa nature même, le mémoire qu'il vous a présenté échappe à l'analyse que j'essayerais vainement de vous en donner. Je dois me borner à vous en signaler les calculs, à l'abri de toute objection, qui établissent une démonstration élémentaire des séries

$$\sin x = x - \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^5}{1.2.3.4.5} - \text{etc.}$$

$$\cos x = 1 - \frac{x^2}{1.2} + \frac{x^4}{1.2.3.4} - \text{etc.}$$

Mme veuve Poncelet, qui s'occupe avec sollicitude de la publication des travaux de son mari, le savant général Poncelet, a offert à l'Académie un exemplaire de la troisième partie de son cours de mécanique, et M. le général Didion, en transmettant cet important ouvrage de l'homme éminent que, naguère encore, nous comptions au nombre de nos collègues, a fait hommage à la Société d'une notice historique sur les roues à aubes courbes qu'il a rédigée pour être insérée dans le traité écrit par l'illustre général Poncelet.

Ce n'est que pour mémoire, en quelque sorte, et pour ne rien omettre de ce qui a occupé vos séances, que je signale ici l'ouvrage et la notice. Vous avez confié l'examen de l'un et de l'autre à M. le colonel Boileau, et la haute compétence de ce collègue qui, pendant de longues années, a professé à l'Ecole d'application de Metz la science si magis-

Digitized by Google

tralement traitée par le général Poncelet, vous promet un rapport du plus vif intérêt.

Au mois d'octobre dernier, M. Schuster vous a rendus témoins d'une expérience de physique des plus attrayantes, celle qui a pour objet la démonstration, à l'aide du radiomètre de Crookes, de l'action répulsive sur la matière pondérable, des rayons calorifiques ou lumineux. A la suite de la description des expériences sur lesquelles Crookes prétend fonder la réalité de cette action répulsive et ses variations, suivant la nature des rayons agissant, ou celle de la substance qu'ils viennent à frapper, M. Schuster a appuyé et terminé ses explications par la mise en activité d'un radiomètre, au moyen de rayons lumineux de sources variables.

Il ne faut pas oublier cependant qu'à côté des expériences de Crookes qui paraissent concluantes, d'autres physiciens[1] en ont exécutées qui les contredisent et établiraient que les mouvements du radiomètre sont produits par les matières gazeuses logées dans l'intérieur de la boule de l'appareil.

Quelque obscures que restent encore les causes d'un fait certain, son existence, que personne ne conteste, doit conduire à d'utiles applications.

Les études de M. O. Terquem sur les étages inférieurs du terrain jurassique, dans l'est de la France, continuent avec une fécondité de résultats qui témoignent de l'ardeur et de la constance de travail de notre honorable collègue. Après les publications multiples qui sont venues successivement s'offrir à

[1] MM. Bertin et Garbe.

Digitized by Google

votre attention, vous avez reçu cette année de M. O. Terquem les *Recherches sur les foraminifères du Bajocien de la Moselle* et des *Observations sur l'étude des foraminifères*, puis une importante *Étude microscopique des marnes du lias moyen d'Essey-lès-Nancy*, publiée avec la collaboration de M. G. Berthelin.

C'est là un véritable ouvrage dont l'espace qu'il est possible de lui consacrer ici ne nous permet pas de vous donner l'analyse. Je dois me limiter à vous en exposer en quelque sorte la table.

La première partie, sous le titre d'*Introduction*, est consacrée à des indications topographiques sur les marnes soumises à l'étude, et à l'indication des couches de terrain sur lesquelles elles reposent et de celles dont elles sont surmontées, à l'exposition des résultats généraux des recherches des fossiles microscopiques, à des considérations sur l'utilité de ces investigations.

Après l'introduction vient la classification et la description des espèces comprises dans les 2e, 3e et 4e parties du volume:

Les foraminifères, de beaucoup les plus nombreux, dans la 2e ;

Les vertébrés et les mollusques dans la 3e ;

Les échinodermes, les gorgones et les spongiaires dans la 4e.

De nombreuses planches complètent le texte qui contiennent plus de 600 représentations de fossiles microscopiques, dessinées, d'après nature, par M. Terquem lui-même, dans des proportions qui varient de 10 à 200 fois la grandeur naturelle du sujet, et qui sont la preuve que chez notre confrère la science du géologue est doublée d'un remarquable talent de dessinateur.

Digitized by Google

Pour clore ce qui touche aux sciences naturelles, j'ai à vous rappeler les travaux de M. Bellevoye qui a enrichi l'entomologie locale de la connaissance d'insectes dont la présence n'avait pas encore été constatée dans le département, et notamment d'insectes lignivores, dont les ravages menacent l'existence des tilleuls séculaires du jardin de Boufflers, à Metz. La classification et la description de ces insectes sont consignées dans un opuscule avec tous les détails qui servent à en faciliter l'étude.

Chaque année quelques-unes de vos réunions mensuelles sont occupées par d'intéressantes communications de M. le docteur Gilbrin et de M. le docteur Winsback qui vous initient aux progrès réalisés dans les sciences médicales et chirurgicales.

Depuis votre dernière séance annuelle, M. le docteur Gilbrin a fait fonctionner sous vos yeux un appareil nouveau, destiné à opérer la cautérisation par le feu, qui a reçu le nom de « thermo-cautère » et dont l'invention est due au docteur Paquelin.

On connaît la lampe sans flamme de Davy, dans laquelle les vapeurs d'alcool ou d'éther suffisent à entretenir l'incandescence d'un fil ou d'une lame de platine chauffé à rouge. C'est sur ce fait que reposent les dispositions des diverses parties du thermo-cautère et son fonctionnement. On se fera une idée exacte de l'objet en se représentant l'appareil connu sous le nom de « narghileh » et qui sert aux fumeurs raffinés d'Orient. Que l'on y substitue un tube de platine au bout d'ambre, un flacon de pétrole au récipient d'eau parfumée, et au fourneau à tabac une poire en caoutchouc, à l'aide de

Digitized by Google

laquelle on remplace l'aspiration du fumeur, et l'on a le thermo-cautère.

Après l'avoir mis en activité, M. Gilbrin vous a énuméré les avantages et démontré les qualités du nouvel instrument qui promet de rendre d'utiles services.

De son côté, M. le docteur Winsback vous a entretenu, dans une communication verbale, des emplois nouveaux et variés que des essais récents permettent de faire aujourd'hui de l'acide salicylique, dérivé de l'acide salicyleux, ou hydrure de salicyle, qui se rencontre dans diverses plantes, notamment dans la reine des prés (*spiræa ulmaria*) et dans la gaultherie du Canada *(gaultheria procumbens)*.

M. Piria qui a découvert l'acide salicylique, il y a environ 40 ans, lui a donné la formule $C^{14} H^5 O^5 + HO$. C'est un corps qui se présente sous forme de poudre neigeuse, ou de longues aiguilles blanches. Il est très-soluble dans l'alcool et dans l'éther, mais fort peu dans l'eau ; et cependant ce sont les solutions aqueuses d'acide salicylique qui suffisent pour conserver pendant longtemps les substances alimentaires animales ou végétales, la viande, le beurre, les œufs, les haricots verts, les asperges, les champignons, etc., comme aussi, pour préserver de la fermentation acide la bière et le vin.

Mais ce qui attire particulièrement l'attention des médecins sur l'acide salicylique, ce sont les résultats qu'on est en droit d'en espérer encore, après ceux que l'on en a déjà obtenus, dans le pansement de toute nature de plaies, soit en ayant recours à la charpie imprégnée d'une dissolution de l'acide, soit autrement.

Digitized by Google

M. Lametz, qui est attaché à l'Académie au titre d'agrégé-artiste, lui a donné connaissance, le 29 du mois de juillet 1876 — la date n'est pas sans importance, ainsi que vous allez le voir — d'une innovation de sa création, dont le but est d'obtenir typographiquement des images à plusieurs couleurs, à l'aide d'un tirage unique.

Pour réaliser cette nouveauté, M. Lametz propose de se servir d'une planche comprenant au moins autant de pièces mobiles que l'on veut reproduire de couleurs différentes. Toutes ces pièces seraient amenées isolément, les unes après les autres, en avant, pour recevoir l'encrage propre à chacune d'elles, après quoi, leur surface se fixerait dans un plan unique pour procéder au tirage. Peut-être faudrait-il passer par quelques essais dans la construction des planches pour arriver à des dispositions réellement pratiques, mais on comprend immédiatement que cette méthode affranchirait des inconvénients inhérents aux tirages multiples, à l'aide de repères, et l'on entrevoit qu'elle pourrait rendre de sérieux services pour les impressions dont il importe d'empêcher la contrefaçon.

M. Lametz a été amené à l'invention qu'il vous a exposée par l'étude d'un projet qu'il a présenté au concours ouvert, en 1875, par le gouvernement français, pour l'exécution d'un timbre-poste nouveau. Son travail lui a été rendu comme n'ayant pas été admis ; la communication qu'en a entendue l'Académie témoignera, au besoin, de la priorité de la suggestion de l'emploi de planches articulées pour produire plusieurs couleurs à l'aide d'un seul tirage.

Digitized by Google

Les journaux [1] ayant récemment donné de la publicité à un nouveau mode de chauffage des wagons qui se réalise en introduisant un manchon en cuivre, renfermant deux barres de fer chauffées au rouge, dans les bouillottes actuellement en usage, après les avoir remplies de sable au lieu d'eau, M. Marcus a pensé qu'il ne serait pas hors de propos de vous informer qu'il y a une trentaine d'années un procédé de chauffage analogue se pratiquait déjà à la cristallerie de Saint-Louis.

Ce procédé, employé pour chauffer le vestibule d'une maison d'habitation, consiste à y placer, sur le sol, un cylindre en tôle posé sur son fond fermé, ouvert par le haut et de dimensions suffisantes pour qu'il puisse recevoir un boulet en fonte de 30 centimètres environ de diamètre, en laissant tout autour un vide de 9 à 10 centimètres. En y introduisant chaque matin le boulet chauffé au rouge, et remplissant de sable le vide ambiant, l'appareil procure une douce chaleur pendant la journée entière.

Il est inutile d'ajouter que ce procédé n'est recommandable que pour des circonstances exceptionnelles où, comme dans une verrerie, ont peut facilement, sans frais pour ainsi dire et à volonté, porter le boulet à la température voulue.

Beaux-Arts.

M. le comte Durutte, dans ses savantes explications sur la relation qui existe entre le *mode majeur* et le *mode mineur*, me fournit une transition naturelle entre les sciences et les beaux-arts. C'est, en effet,

[1] Voir le *Journal officiel* français du 19 février 1877.

Digitized by Google

par des considérations empruntées à la géométrie, aux mathématiques, que l'auteur d'ouvrages si estimés sur l'harmonie musicale arrive aux conclusions qu'il vous a développées. Je me plais à compter, de sa part, sur une note écrite, qui puisse laisser dans les Bulletins de la Société une trace de ses ingénieuses déductions.

Chacun des retours périodiques de vos séances annuelles offre au rapporteur du compte rendu de vos travaux, l'occasion de constater les fruits de l'activité de ceux de nos honorables confrères particulièrement voués à la culture des arts et les succès qui les récompensent. Cette année, comme les précédentes, les peintures de M. E. Michel, les fusains de M. J. Simon prendront au salon qui va s'ouvrir à Paris le rang que ces artistes ont conquis à leurs œuvres ; et les récentes et flatteuses distinctions qui sont venues chercher M. Pêtre disent assez le mérite des travaux dus à son ciseau [1].

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici un regret, celui de ne pas voir tant d'œuvres de mérite des artistes qui font partie de la Compagnie laisser quelque chose dans ses Annales qui en fasse connaître le caractère et en constate la valeur, ainsi que cela arrive pour les productions littéraires ou scientifiques de nos confrères et pour les pièces de concours qui ont mérité les prix offerts par l'Académie. Cette année, toutefois, une heureuse exception est due au

[1] Les journaux de Nancy ont récemment annoncé que M. Pêtre avait reçu du roi de Hollande la décoration de chevalier de l'ordre royal grand-ducal de la couronne de Chêne, et, du duc de Saxe-Weimar, la décoration de chevalier de l'ordre du Faucon blanc

Digitized by Google

vote que vous avez émis au sujet du dessin au fusain par M. L. Simon, du château de Colombey, en décidant que le volume des Mémoires qui est sous presse, en contiendrait la reproduction par une gravure dont l'exécution est confiée à M. Bellevoye.

M. E. Meaume, dont le remarquable ouvrage intitulé *Sébastien Le Clerc et son œuvre* a remporté la médaille d'or aux concours de 1874-1875, ne se repose pas sur un si brillant succès. Avec une sollicitude attentive pour tout ce qui peut toucher aux travaux, ou à la vie de l'illustre graveur messin, M. E. Meaume a saisi l'occasion d'une exposition spéciale de tapisseries des Gobelins, échappées aux incendies de 1871, et qui a été organisée en 1876 aux Champs-Elysées, par les soins de l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*, pour se livrer à des investigations nouvelles sur ce qui intéresse certaines parties de l'œuvre de notre grand artiste, et il vous en a fait connaître le résultat dans une notice lue à votre séance du 28 décembre dernier.

On sait que, par la protection du peintre Le Brun, Sébastien Le Clerc était devenu graveur du roi et avait été installé aux Gobelins. Après cette installation, il exécuta un grand nombre de gravures de tapisseries, entre autres la gravure des *Tapisseries du roi* (Les éléments et les saisons) et la gravure d'une partie de la série qui a pour titre *Histoire de Louis XIV*. Plusieurs de ces tapisseries se trouvaient exposées en 1876.

Dans son travail, M. E. Meaume se livre à un examen détaillé des indications données par le livret de cette exposition sur les travaux de Sébastien Le Clerc, ou des peintres auxquels sont dues les compositions

Digitized by Google

gravées par lui ; il compare ces indications avec les renseignements les plus autorisés qu'offrent le catalogue des dessins du Louvre de M. Reiset et celui du musée de Versailles, dont le regretté M. Soulié est l'auteur ; et, dans l'intérêt de l'œuvre du maître messin, comme dans celui des chercheurs de l'avenir, le lauréat de l'Académie signale, avec preuves à l'appui, les erreurs qu'il rencontre.

Après avoir restitué à Le Brun le modèle et à Jeaurat la gravure des deux tapisseries de l'*Histoire de Louis XIV,* intitulées : *L'entrevue des rois de France et d'Espagne* et *La cérémonie du mariage,* les recherches de M. Meaume, en ce qui touche à Sébastien Le Clerc, aboutissent aux constatations suivantes :

L'artiste de Metz a gravé trois tapisseries historiques : *Le siége de Douay*, *Le siége de Tournay* et *La défaite de l'armée espagnole*, dont la composition est de Le Brun et van der Meulen ;

Pour ce qui est de *La reddition de Marsal*, due aux mêmes peintres, il n'a fait qu'en préparer, à l'eau-forte, la gravure qui a été terminée par Simonneau ;

De la tapisserie du *Renouvellement de l'alliance avec les Suisses,* exécutée sur le modèle de Le Brun seul, Sébastien Le Clerc n'a gravé que la bordure ; Nolin a gravé le sujet ;

Sébastien Leclerc a gravé l'*Été* et l'*Automne*, dont la composition appartient à Le Brun ;

Enfin c'est à tort que le livret de l'exposition de 1876 attribue à Sébastien Le Clerc la gravure des *Château de Chambord*, *Château de Saint-Germain* et *Château de Vincennes*, qui sont aussi de Le Brun.

Digitized by Google

J'enregistre encore, à la hâte, à l'actif de notre infatigable membre correspondant, l'envoi d'une notice imprimée sur George Lallemant et Jean Le Clerc, peintres et graveurs lorrains, et j'aborde la dernière section de vos travaux dont il me reste à vous entretenir.

Agriculture.

Dans sa constante sollicitude pour tout ce qui touche aux intérêts de l'agriculture, l'Académie a accédé à la demande de M. J. Noël, de Baudrecour, de lui communiquer une *Note*, dont il est l'auteur, sur la cause prétendue de la peste des herbivores, et l'a admis à donner lecture de ce travail à votre séance du 26 octobre 1876.

Dans cette note, M. Noël expose que la graine du ray-grass est souvent le siége d'un ergot semblable, quoique beaucoup plus petit, à celui qui s'observe sur le grain du seigle ; que les circonstances de production et de croissance, comme aussi celles d'un développement plus ou moins prospère de l'ergot, sont identiques dans l'un et l'autre graminée. Et comme il est reconnu que la farine du seigle ergoté est très-vénéneuse et que son usage engendre chez l'homme de graves maladies, M. Noël en conclut aussitôt que c'est à la présence dans les voies digestives de ray-grass attaqué d'ergot qu'il faut attribuer l'apparition de la peste bovine chez le bétail, et qu'on le préserverait de la maladie soit en lui faisant pâturer l'herbe avant la floraison, soit en ne lui distribuant du foin qu'après l'avoir soumis à un battage pour le purger de graine ergotée.

Mais, ce qui manque complétement à l'écrit de

Digitized by Google

M. Noël, ce sont les preuves. Tout s'y réduit à des affirmations : il ne produit, il ne cherche même à produire, ni fait ni argument quelconque à l'appui de sa déduction de cause à effet, déduction d'autant plus suspecte que la peste bovine est une maladie essentiellement contagieuse, tandis que chez l'homme l'effet du seigle ergoté est un véritable empoisonnement.

Parmi les parasites du règne animal ou du règne végétal dont la présence est toujours la cause de dommages plus ou moins considérables pour les récoltes, la cuscute qui attaque plus particulièrement le lin, les luzernières et les champs de trèfle, étend ses ravages avec une rapidité qui fait la désolation des propriétaires des prairies artificielles, et l'agriculture, impuissante à maîtriser ce fléau, se prend de découragement.

A l'Académie de Metz, société centrale d'agriculture du département, appartient le rôle de vulgariser, au profit de la culture, ce qui concerne la cuscute : comment elle végète, se nourrit, fructifie, se reproduit ; et surtout d'indiquer et de recommander les moyens simples et économiques qui peuvent être employés avec succès pour empêcher l'apparition de la plante parasite, pour en arrêter la propagation et la détruire, si on n'a pas su en prévenir l'invasion.

En 1872 déjà, une note vous a été adressée par M. le colonel Clarinval sur la cuscute. Elle a provoqué une discussion étendue dans deux de vos séances, présidées par notre si regretté collègue M. H. Maguin, qui joignait à de profondes connaissances agronomiques une pratique agricole des plus éclairées. Ce que je me bornerai à vous rappeler ici de ce dé-

Digitized by Google

bat au sein de l'Académie, c'est qu'il a établi que la semence de cuscute conserve la faculté de germer à travers les circonstances les plus propres à la détruire, et que ses tiges ont une vitalité telle qu'elles reverdissent et végètent de nouveau, après être restées longtemps à l'état de plantes desséchées ; que dès lors on ne saurait prendre trop de précautions pour purger les semences de luzerne et de trèfle, des moindres traces de graine de cuscute ; et que, lorsque la parasite a fait son apparition dans un champ, l'arrachage ne suffit pas pour en extirper complétement ses branches déliées ; l'action du feu est indispensable.

Dans un mémoire intitulé *La cuscute dans le pays mosellan*, M. Abel, réunissant de nombreux renseignements, des observations et des expériences multiples, vous a présenté un travail étendu sur cette plante contre laquelle on pourra d'autant mieux se prémunir qu'on la connaîtra davantage.

Après avoir constaté que la flore de tous les pays offre des variétés de cuscute ; qu'on la rencontre dans le nouveau monde, dans l'Asie Mineure, et jusque dans l'extrême Orient ; après avoir rappelé qu'autrefois la cuscute était employée par la médecine qui croyait y trouver les vertus des végétaux sur lesquels la parasite avait vécu et prospéré ; après avoir décrit le mode de croissance de la plante, la manière dont elle se reproduit par la graine d'abord et surtout par une sorte de provignage spontané qui lui fait envahir des espaces considérables dans le cours de quelques mois, M. Abel s'occupe de l'apparition du fléau, de la propagation de ses ravages dans la Lorraine et dans d'autres provinces, et il attribue à la présence de ce pernicieux végétal l'abandon

Digitized by Google

presque général de la culture du lin dans notre pays.

Je passe rapidement, Messieurs, sur ces parties du mémoire pour arriver à ses dernières pages, où se trouvent exposées les expériences pratiques auxquelles s'est livré notre collègue, dans le but de purger de la cuscute qui l'envahit une luzernière de ses cultures de Guentrange.

A l'apparition des premières taches de cuscute, M. Abel a fait répandre successivement de la suie sèche, de la suie arrosée d'eau, des cendres, du plâtre en poudre, sans en obtenir d'autres effets sur la parasite qu'un arrêt plus ou moins prolongé dans sa croissance.

Les lessivages variés n'ont pas mieux réussi : ni l'eau de soude, ni l'eau de potasse, ni l'acide sulfurique étendu d'eau n'ont produit de résultats appréciables.

L'action seule soit du râteau à grandes dents, soit de la faux n'a pas eu de succès. Mais après qu'on eut fauché de nouveau, et qu'à l'aide de copeaux on eut brûlé sur place le produit de la coupe séché, la cuscute a disparu.

Voilà donc confirmées, sur le terrain, les conclusions auxquelles vous vous étiez arrêtés à la suite des discussions de vos séances.

Il est peu de Sociétés d'agriculture qui ne se soient occupées de la cuscute et de rechercher les moyens d'en débarrasser les terres qu'elle infeste. Dès 1819, la *Société centrale d'agriculture* française avait proposé des prix qui, n'ayant pas été remportés, furent retirés en 1827. Néanmoins l'un des concurrents, M. Bonafous, de Turin, avait obtenu de la Société une médaille d'argent.

Digitized by Google

En 1847, feu notre collègue, le docteur Herpin, voyageant en Italie, y trouva une brochure, ayant pour auteur M. Benvenuti et pour titre *Sulla cuscuta europea*, qui est peut-être ce qui a été publié de plus complet sur la plante. M. Herpin en présenta la traduction à la *Société centrale d'agriculture* qui lui décerna, en 1850, une médaille d'argent.

Dans les expériences et dans les observations nombreuses et précises de M. Benvenuti, le naturaliste rencontre la constatation des faits les plus curieux, et ses essais multipliés donnent au cultivateur la preuve de l'efficacité des coupes répétées, aidées de l'action du feu, pour détruire la cuscute, sans endommager sensiblement les prairies qu'elle finirait par détruire.

M. Benvenuti a tenté d'arriver au même but à l'aide de la chaux vive, de la tannée, etc., répandues sur le sol, mais il se garde de dire du bien de ce procédé.

Après lui, ces substances et d'autres encore, l'acide sulfurique, divers engrais concentrés ont été préconisés par les uns, dénigrés par les autres. En l'état des résultats obtenus, l'Académie, je pense, n'en recommandera pas l'emploi. Il y aurait, peut-être, une exception à faire pour le sulfate de fer dont M. Ponsard, agriculteur dans le département de la Marne, assure avoir obtenu d'excellents effets. Mais son usage n'est pas suffisamment simple; il exige le choix d'un temps clair et la détermination d'un dosage en rapport avec la proportion de calcaire que contient le sol, précautions qui mal observées doivent amener des mécomptes.

Mais ce que l'on peut rappeler toujours à l'agriculteur, c'est que le plus sûr moyen de n'avoir pas de cuscute daus ses champs, est de ne pas y en ap-

Digitized by Google

porter la graine ; c'est qu'il faut éviter, pour la préparation d'une luzernière, l'engrais provenant d'animaux qui ont consommé du fourrage infesté de la dangereuse plante, ou seulement d'origine suspecte, et n'y répandre que de la semence soigneusement purgée de toute graine de cuscute, soit à l'aide du crible métallique n° 9, soit au moyen du cuscuteur « Gaud » appelé par les Anglais *Energical selecteur*. Ces soins préventifs ne coûteront jamais autant que l'extirpation du mal.

Comme conclusion de ces observations trop étendues, je me demande, Messieurs, si le moment n'est pas venu de comprendre parmi les questions sur lesquelles l'Académie ouvre chaque année un concours, l'exposition brève et précise des faits constatés par les botanistes qui ont spécialement étudié la cuscute, suivie de l'indication succincte des précautions à prendre pour garantir les champs de trèfle et de luzerne de cette plante parasite, et des moyens d'une pratique simple et économique pour la détruire, lorsqu'on n'est pas parvenu à les préserver. Un semblable travail, rédigé sous forme de *manuel*, imprimé, s'il mérite le prix offert, en un petit format, et répandu dans les campagnes, ne rendrait-il pas d'utiles services à l'agriculture ?

Ici, Messieurs, se termine la revue des travaux dus aux études des diverses classes des membres de la Compagnie. Un mot encore et j'ai fini cette lecture dont la longueur sollicite votre indulgence.

Les rapports de l'Académie avec le dehors, je veux dire avec les hommes d'étude qui viennent briguer les prix offerts par les programmes de ses concours, et avec les Académies et les Sociétés savantes des divers pays continuent comme par le passé.

Digitized by Google

Vous allez entendre le rapport de la commission nommée par l'Académie pour l'examen de poésies présentées au concours de littérature. La commission spéciale d'agriculture chargée d'apprécier trois mémoires qui lui ont été soumis sur *Les insectes nuisibles à l'agriculture,* sur *Le partage des terres,* sur *L'élevage des moutons,* n'a pas cru devoir vous proposer de récompense pour ces travaux dont les deux derniers, d'ailleurs, ne sont parvenus au secrétariat qu'après la clôture des concours.

Si, de la part de quelques Sociétés, les échanges de travaux livrés à la publicité éprouvent un ralentissement que vous regrettez, ce sont là de rares exceptions et qui, du reste, se trouvent compensées par des relations nouvelles avec d'autres Compagnies auxquelles leurs publications méritent un rang élevé parmi les Sociétés savantes. Depuis un an, en effet, la liste de vos correspondants s'est enrichie de la *Société khédiviale de géographie du Caire,* de la *Société de géographie de Paris,* du *Musée impérial de Rio,* etc.

L'œuvre des Sociétés de géographie n'est ni aussi exclusivement géographique, ni autant étrangère à vos occupations habituelles qu'on serait tenté de le croire; il n'est, au contraire, pour ainsi dire, pas de science spéciale à laquelle leurs publications n'offrent d'intéressants sujets d'étude. La géologie, la botanique, la zoologie, toutes les branches de l'histoire naturelle peuvent faire dans les relations des explorations lointaines d'amples moissons d'observations et de faits nouveaux ; l'archéologie, l'ethnographie, l'anthropologie, leur empruntent des documents précieux pour marcher vers la solution d'intéressants problèmes ; l'agriculture même ne peut-elle pas y

Digitized by Google

prendre, parfois, le germe d'améliorations utiles? Et pour le philosophe comme pour l'économiste, quel sujet de profondes méditations que cet état demi-barbare signalé par les récits des voyageurs, de populations occupant un sol semé d'admirables ruines [1] qui offrent d'irrécusables témoignages d'une civilisation supérieure !

[1] Notamment dans la presqu'île indo-chinoise.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

FAIT A L'ACADÉMIE,

Dans sa séance du 26 avril 1877,

Au nom d'une Commission composée de MM. BURTAIRE, CAILLY, LEJEUNE et l'abbé BÉRARD, *rapporteur*.

Messieurs,

La Commission que vous aviez chargée d'examiner le concours de poésie de cette année, a lu attentivement et à plusieurs reprises les pièces soumises à son appréciation.

Prié de vous rapporter ses remarques et son jugement, je m'efforcerai, suivant votre désir, de le faire sans phrases, aussi brièvement et aussi simplement que possible. Toute modeste d'ailleurs que soit la tâche qui m'a été confiée par votre bienveillance, elle dépasse encore mes forces, et je n'aurais pas eu la hardiesse de l'accepter si vous ne m'aviez assuré d'avance de votre grande indulgence.

Neuf productions en vers s'offraient à notre critique.

Votre Commission a cru devoir écarter de prime-abord, comme étant d'une conception trop faible et d'un style qui n'a pas su de l'art des vers atteindre

Digitized by Google

la hauteur, deux poésies contenues sous l'épigraphe : *Metz*, et ayant nom, la première : *Sentiments éprouvés par la visite au cimetière ;* la seconde, *La Légende du fer à cheval.*

Le Discours d'un père à sa fille et à son gendre le jour de leur mariage (légende : *Contra spem spero.*) renferme de belles et nobles pensées. Malheureusement, il contient aussi bien des longueurs et parfois des bizarreries. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir figuré les rêves des deux jeunes époux par un ciel riant et rose, un sombre et frais bocage, une verte prairie, des pampres vermeils ; après nous avoir fait écouter avec eux le vent du soir, le bruit du ruisseau, le frôlement des fleurs, l'haleine du timide zéphir, le vol de l'insecte et le cri des hiboux, l'auteur termine enfin sa description par

Le souffle des forêts si lugubre et si doux
Comme un écho lointain des soupirs d'outre-tombe ; —
Puis, le saut d'un lapin sous la feuille qui tombe...

Passons sur la faute *si doux comme*, etc. ; mais après l'écho lointain des soupirs d'outre-tombe, vous en jugerez sans doute comme nous, ce saut d'un lapin sous la feuille qui tombe... produit un singulier effet aux yeux étonnés du lecteur.

Nous ne sommes pas habitués non plus en poésie à des expressions comme celles-ci :

Et toi, ma vieille femme, épouse et sainte Mère...
Viens, ma femme, prions notre Père des cieux...

ni à des vers aussi peu harmonieux que cet autre :

Et dans les encensoirs, l'encens s'enflamme et fume...

Que ces remarques suffisent : elles font comprendre

Digitized by Google

comment votre Commission, tout en félicitant l'auteur de ses bons sentiments, n'a pas cru devoir récompenser cette pièce de vers.

La *Confiserie* (même légende : *Contra spem spero.*) est un petit poëme badin destiné à *célébrer la grandeur de la confiserie.*

Pour atteindre ce but, le bonbon nous est montré exerçant son empire en tous lieux et à tout âge. Nous le voyons jouer son rôle, de douce mémoire, aux baptêmes, dans les dîners, à la Saint-Nicolas, aux fêtes de Pâques, et surtout aux premiers jours de l'an, où *d'adorables beautés accourent*, paraît-il, *accueillir* l'acheteur et, *de leurs mains gracieuses, étaler devant lui des boîtes précieuses.*

Le morceau se termine par un éloge de la mirabelle de Metz, et par un mouvement patriotique en faveur de *la noble cité, dans sa douleur si belle, qui voit son nom fleurir avec sa mirabelle.*

Le cadre de ce poëme, un peu retouché, aurait pu devenir suffisamment brillant ; mais le style est bien lourd, et tombe trop souvent. L'auteur en effet a cru pouvoir, en une matière si légère, se servir de la forme héroïque du grand vers alexandrin dans laquelle sa pensée s'embarrasse et prend forcément une attitude gauche. Que ne s'est-il souvenu à temps du conseil d'un poëte qui s'y connaissait en poésie badine :

> L'hexamètre est fort beau, mais parfois ennuyeux.
> (VOLTAIRE.)

Et nunc paulo majora canamus. Voici d'abord sur notre route, la grande figure du savant bénédictin lorrain, *dom Calmet* (épig. : *Ils avaient pris la foi !*) Les quatorze strophes consacrées à sa louange sont

Digitized by Google

d'une facture supérieure à ce que nous venons d'analyser. Toutefois votre Commission estime que l'auteur est resté en général au-dessous de son sujet ; elle lui reproche l'emphase du début qui commence par *La vieille Europe en feu comme un rouge cratère,* pour aboutir à *L'oiseau chantait l'amour et dom Calmet naissait.*

Elle ne goûte pas beaucoup :

Devant ses premiers pas, la verte demoiselle
De corymbe en corymbe et d'ombelle en ombelle,
Comme pour l'attirer, voltigeant sur les prés...

et trouve assez risquée l'expression du spectacle

De ces noirs tonsurés s'enivrant de travail...

Ce qui constitue la physionomie morale de dom Calmet, les grands travaux du savant sont insuffisamment mis en relief.

Somme toute, votre Commission jugeant que l'auteur a de la facilité, qu'il peut faire beaucoup mieux et qu'il n'a, pour cela, besoin que de stimuler sa verve, croit lui rendre un service véritable, quoique peut-être un peu amer, en ne le récompensant pas cette année, mais en lui disant au revoir.

Ange et Sylphe (épig. : *Son front est couronné de palmes et d'étoiles.*) nous raconte l'épreuve d'un jeune cœur de seize ans diversement sollicité par la volupté sous les traits d'un Sylphe gracieux et par l'Ange de la pudeur.

Le Sylphe caresse l'enfant de ses séduisantes promesses :

Je veux que ta beauté surpasse
Tout ce qui rayonne ici-bas ;
Que ton sourire, que ta grâce

Digitized by Google

Enchaîne la foule sur tes pas ;
Je veux qu'une suave ivresse
Parfume ta nuit et ton jour,
Et qu'à ma coupe enchanteresse
A longs traits tu puises l'amour...

Nécessairement l'Ange donne la réplique :

Fuis, enfant, cette voix trompeuse,
Dit le céleste messager ;
La route qu'elle offre est flatteuse,
Mais ses fleurs cachent le danger... etc.

Finalement la vertu l'emporte.

La pièce est morale, le vers est harmonieux, facile, trop facile peut-être ; mais cette fiction est si usée... Néanmoins votre Commission a cru pouvoir accorder à cette production une mention honorable.

Une mention honorable est également accordée à *Couronne de fleurs* (épig. : *Fac et spera.)*

Au début :

Près de la source murmurante
Qui jaillit du rocher moussu,
Où se réfléchit frissonnante
La feuille du chêne touffu ;
Quand se laissant avec délices
Bercer par la brise du soir,
Les fleurs ont pour dormir, fermé leurs beaux calices...

deux jeunes âmes parlent longuement de leur amour avec la naïveté passionnée de leur âge. Le jeune homme songe à faire une couronne de fleurs pour parer le front de l'objet aimé. Dans une des fleurs qui se fane à peine cueillie, la jeune fille voit, en soupirant, l'image de sa destinée. Ce triste pressentiment se réalise, et la couronne de fleurs, hélas ! vient orner un cercueil.

Digitized by Google

Cette pièce mélancolique contient de beaux vers qui rachètent bien des défauts.

La Contrition de la pécheresse, légende évangélique (épig. : *J'essaierai.*), décrit le repentir de Marie-Madeleine.

Le poëte nous transporte sur le Calvaire, au lendemain matin du crucifiement. Près du gibet du supplice demeuré dressé, nous voyons deux femmes, — l'une assise

> Devant un lourd rocher, priant et méditant,
> L'autre à genoux plus loin et mêlant par instant
> Des paroles aux cris de son cœur qui se brise.

Puis après avoir raconté, en cinq strophes, les angoisses de la nuit qui vient de s'écouler, l'auteur nous peint la contrition de Madeleine à la vue de sa jeune vie follement gaspillée. La pécheresse exhale sa peine en trois monologues : dans le premier, c'est l'inquiétude qui l'agite ; le second redit ses regrets ; l'espérance enfin rentre dans son cœur et se traduit par une prière.

Le morceau prend fin par des vers d'un autre rhythme où le poëte excite la pécheresse à la confiance et lui inspire de quelle manière elle deviendra la douce figure du repentir et du pardon.

Quoique l'auteur ait pris pour devise : J'essaierai, j'ai peine à croire que ce soit là un premier essai : il jette le vers avec une aisance qu'un novice ne possède pas. Si je ne craignais d'être téméraire, j'estimerais même au contraire que l'habitude probablement ou peut-être la fréquentation de quelques-uns de nos poëtes modernes, l'a rendu trop libre vis-à-vis des vieilles règles. Le repos par exemple, qui ne doit jamais tomber sur une expression inséparable

Digitized by Google

de la suivante, ni séparer un substantif d'un adjectif complétant le sens, le repos, cet élément essentiel du mécanisme des grands vers et dont on ne permet l'absence que dans les vers de comédie, ne semble pas lui inspirer toujours assez de respect, et le néologisme, cette plaie de la littérature moderne, assez d'effroi.

De plus, le petit oiseau bleu qui bat gaîment de l'aile, etc., en contraste avec la scène précédente aux teintes sérieuses et tristes, produit un de ces effets heurtés que l'on paraît affectionner à notre époque, mais dont le goût ne saurait être satisfait.

Quant aux monologues de la pécheresse, ils sont bien gradués, conservent la couleur locale, renferment de beaux sentiments, et sont généralement écrits d'un bon style, quoique légèrement entaché de monotonie.

Votre Commission accorde donc à ce petit poëme une médaille de bronze.

Enfin nous avons jugé que le chant intitulé *Le Lys du Calvaire* sous l'épigraphe *Je répandrai mon âme au seuil du sanctuaire !* par sa fraîcheur, sa simplicité, son naturel, la facilité de sa forme, méritait une médaille d'argent (petit module).

Je m'abstiendrai de tous commentaires : ils seraient superflus, la lecture qui vous sera donnée de cette pièce, vous la fera suffisamment apprécier.

Mais, avant de terminer, je crois être votre interprète en remerciant les auteurs de ce concours de ce qu'ils ont pensé avec raison que l'Académie de Metz ne saurait se déprendre d'affection pour les Lettres françaises, et je les prie de ne voir dans nos jugements qu'une preuve de notre respect pour les Muses qu'ils s'efforcent d'honorer.

Digitized by Google

Si donc les appréciations de votre Commission sont acceptées, une mention honorable sera donnée aux deux pièces : *Ange et Sylphe* et *Couronne de fleurs;*

Une médaille de bronze à : *La Contrition de la pécheresse*, légende évangélique, et enfin une médaille d'argent (petit module) à : *Le Lys du Calvaire.*

Le rapport ayant été adopté, les billets sont décachetés, et les récompenses proclamées ainsi qu'il suit :

A MM. Louis Oppepin, à Nevers (Nièvre), et Jules Dardar, maison des étudiants, à Nancy, une mention honorable.

A M. Achille Millien, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), une médaille de bronze.

A M. Louis Oppepin, déjà nommé, une médaille d'argent (petit module).

Digitized by Google

LE LYS DU CALVAIRE,

PAR M. LOUIS OPPEPIN,

LAURÉAT.

Je répandrai mon âme au seuil du sanctuaire.
LAMARTINE.

« Salut, Lys gracieux, amour de la vallée!
Salut, symbole aimé de la sainte Candeur!
Tu passes en blancheur la neige immaculée,
Et ton parfum ravit par sa douce fraîcheur!

» Quand tu parais ô fleur! la brise matinale
Qui suit de l'aube en feu le vol harmonieux,
Effleure mollement ta tige virginale,
Et sur ton front s'incline un doux rayon des cieux!

» D'où viens-tu, Lys charmant? quelle main tutélaire
Voulant charmer nos cœurs t'exila parmi nous?
Ta grâce, ta splendeur ne sont pas de la terre;
Oh! tu naquis sans doute en un séjour plus doux! »

Ainsi, près d'un beau Lys éclos le matin même,
J'admirais ses attraits et lui parlais, rêveur;
Rien n'égalait l'éclat de sa beauté suprême,
Ni de son frais parfum la suave senteur!

J'admirais! — Tout à coup passe un faible murmure
Léger comme un soupir du luth harmonieux!
Un calme solennel se fit dans la nature,
Et du Lys s'exhala ce chant mystérieux :

— « Du jardin du Seigneur je suis la fleur chérie;
Les rayons de l'Eden m'imprègnent tour à tour,

Digitized by Google

Depuis l'heure sacrée où du Fils de Marie
Je rafraîchis la lèvre à mon parfum d'amour!

» La croix était debout au sommet du Calvaire;
Les cieux tremblaient d'effroi; les Anges consternés
De leurs ailes de feu se voilaient leur paupière,
Priant et gémissant, devant Dieu prosternés!

» C'est qu'un peuple en fureur, sous l'arbre du supplice.
Insultant par ses cris le sublime Martyr!
Et de fiel et de lie emplissant son calice,
Applaudissait d'avance à son dernier soupir!

» Et son sang rougissait la montagne sacrée!
Et les chairs frisonnaient sous la pointe des clous!
Et l'épine à son front s'enfonçait, acérée!
Et la sueur baignait ce visage si doux!

» Oh! c'était une sombre et cruelle agonie!
Les airs retentissaient de sourds gémissements;
Les astres suspendaient leur céleste harmonie,
Et l'on sentait des morts frémir les ossements!

» Et, pressant dans ses bras le bois d'ignominie,
Tandis qu'aux pieds du Christ sa lèvre s'appuyait,
La Mère s'abreuvait d'une angoisse infinie,
Et, les yeux sur son Fils, sanglotait et priait!

» Et lui, pâle et défait par l'horrible souffrance,
Mais le visage empreint d'une immense douceur,
Attachait sur ce peuple un regard de clémence,
Et tout bas murmurait: « Pitié pour eux, Seigneur!... »

» Puis, inclinant son front vers sa divine Mère,
Et voyant les sanglots de son cœur oppressé,
Il sourit tendrement, puis il lui dit: « Espère!
» Vois-tu, Dieu me rappelle au ciel que j'ai laissé! »

. . . . . .

» Mais l'heure s'avançait, l'heure du grand mystère!
La douleur un instant a vaincu l'Homme-Dieu!

Digitized by Google

Il lève vers le ciel sa mourante paupière,
Car une horrible soif brûle sa lèvre en feu!

» Alors l'Ange d'amour, qui parle à Dieu lui-même,
Et, sans s'anéantir, contemple l'Éternel,
Reçoit du Tout-Puissant la parole suprême,
Et soudain prend son vol dans les sentiers du ciel!

» Là, croissent, à jamais belles et radieuses,
Sous de roses rayons et des vagues d'azur,
Des fleurs ici sans nom, des fleurs mystérieuses,
Qui ravissent l'Éden du parfum le plus pur!

» Et Dieu m'avait fait naître en ce lieu de délice!...
De l'Ange ma blancheur attira le regard;
Je sentis son haleine effleurer mon calice,
Et verser dans mon sein un suave nectar!

» Alors, comme l'éclair qui dévore l'espace,
Son vol puissant le porte au sommet solennel;
Et, s'approchant du Christ, dont il voile la face,
Il rafraîchit son front de son souffle éternel!

» Puis sa main doucement sur sa bouche expirante,
Verse de mon calice une goutte de miel;
Et l'horrible tourment de sa soif dévorante
S'efface en aspirant le dictame du ciel!

» Oh! quel regard d'amour jaillit de sa paupière!
Quel sourire éclaira son visage mourant!
Quand il reçut d'en haut ce parfum salutaire
Dont Dieu le ranimait à son dernier instant!

» En vain autour de lui hurlait la foule impie;
Le blasphème et l'affront montaient de tous les cœurs!
L'adorable victime en son âme attendrie
Pour ses bourreaux cruels trouvait encor des pleurs!

. . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

» Au cadran de la mort, enfin, l'heure suprême
Retentit soudainement sous la voûte des cieux !
Le soleil s'éteignit, et l'Immuable même
Eut pour cette heure sombre un soupir douloureux !

» Le Christ pencha la tête en bénissant encore !
Un dernier cri soudain s'éleva dans les airs !
Tout était consommé !!! Mais l'éternelle aurore
De lumière et d'amour naissait sur l'univers !

. . . . . .

» Le divin Messager alors rouvrant ses ailes,
Remonta radieux au bienheureux séjour,
Me laissant recueillir par les mains maternelles,
Comme un doux souvenir du Martyre d'amour !

» O Poëte ! depuis ces jours loin de cette heure,
Par les soins du Seigneur je fleuris ici-bas,
Séchant parfois les yeux du malheureux qui pleure,
En semant en secret mes parfums sur ses pas !

» Je suis le bien-aimé de la faible Innocence !
« — Va, lui dis-je, ton cœur pur comme mon encens
» Est précieux au Dieu dont la munificence
» Donne l'amour à l'homme et vêt le lys des champs. »

» A la Vertu qui souffre ici-bas opprimée,
Je dis : — « Marche sans crainte aux clartés du Seigneur ! »
A la veuve à genoux sur la tombe fermée :
— « La Vierge, comme toi, s'abreuva de douleur ! »

» A l'Équité foulée aux pieds de l'Injustice,
Je dis : — « J'ai vu le Christ, sur la croix expirant,
» Pardonner aux bourreaux de l'infâme supplice !
» Bois comme Lui le fiel et pardonne au méchant ! »

» A la pieuse enfant qui marche sainte et pure
Je dis : — « Un souffle amer ternirait ma blancheur :
» Chasse à jamais, enfant, toute pensée impure,
» Qui comme un vent fatal souillerait ta pudeur !... »

Digitized by Google

» Voilà ma mission, Poëte, sur la terre!
Et quand l'Automne enfin m'a flétri sans pitié,
Mon parfum dans les cieux offre à la Vierge-Mère
Les larmes de quiconque a souffert et prié !... »

Ainsi me répondit la fleur mystérieuse!
Et plein d'un saint respect et les yeux vers le ciel,
Je pressai sous mes doigts ma lyre harmonieuse,
Et chantai frémissant le nom de l'Éternel!...

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

HENRI MAGUIN,

Membre titulaire de l'Académie de Metz,

PAR M. CHARLES ABEL,

MEMBRE TITULAIRE.

Les sociétés savantes s'honorent et se décernent un brevet de vitalité en recueillant soigneusement les travaux entrepris par chacun de leurs membres. L'Académie de Metz est restée fidèle à ce pieux usage, heureuse de faire connaître ainsi à la postérité la série non interrompue des efforts auxquels nous nous livrons tous à Metz, pour faire marcher dans la voie du progrès le beau pays qu'arrose la Moselle.

En passant en revue ce qu'ont fait nos collègues, au fur et à mesure que Dieu les appelle à lui, nous rendons un dernier hommage à ceux qui nous quittent et nous encourageons ceux qui restent à nous faire des communications, en leur montrant qu'un jour un de nos successeurs applaudira à nos efforts comme nous allons le faire pour H. Maguin.

Il était bien messin par les idées, les habitudes, le cœur, et cependant il n'était point né à Metz, ainsi que cela a été imprimé. Son père, Joseph Maguin,

Digitized by Google

était lui, mosellan de naissance, étant originaire de Pont-à-Mousson. Devenu commissaire des poudres, il avait été chargé de la direction de la poudrerie de Saint-Omer. Il s'était marié en ce pays avec une jeune personne douée d'une grande fortune et, ce qui est mieux, ayant reçu une instruction hors ligne. Elle descendait par sa mère d'une famille d'artistes anglais, Belly, qui s'était établie en France et qui a vu continuer dignement sa carrière par Léon Belly, artiste peintre, que ses tableaux sur l'Égypte ont rendu célèbre.

Le 21 avril 1830, naissait à Saint-Omer Henri Maguin. Son père fut appelé quelque temps après à la tête de la poudrerie de Metz que nous devions voir de nos jours subir une transformation si complète sous la main de notre collègue, M. Maurouard, et devenir un des plus beaux établissements de ce genre.

Henri Maguin, resté enfant unique par le décès d'un frère, fut élevé, pour ainsi dire, dans le giron de sa mère. Cette dame, qui a survécu à son fils et qui est aujourd'hui aveugle comme son poëte favori, Milton, sut inculquer à son enfant sa nature aimante, expansive, quelque peu idéaliste et même mystique. C'est cette tendance d'esprit que les magistrats se plurent à reconnaître chez Henri Maguin, quand le 30 juin 1853 il eut prêté serment d'avocat devant la cour impériale de Metz; car notre ville avait alors et une cour d'appel et un barreau qui continuaient dignement les traditions d'indépendance, d'honorable activité des anciens magistrats et avocats de la cour du Parlement de Metz. Pour bien faire ressortir les liens existant avec leurs prédécesseurs, les avocats messins avaient imaginé d'ou-

Digitized by Google

vrir chaque année leurs conférences, en présence de la magistrature, par le discours d'un ancien sur les devoirs de la profession d'avocat et par l'éloge d'une célébrité du barreau messin qu'avait composé un jeune membre. H. Maguin s'acquitta de cette dernière tâche avec beaucoup d'à-propos à la séance d'ouverture des conférences de l'Ordre de l'année 1860-61. Il avait été chargé par ses confrères de leur retracer la vie de l'avocat messin Jacob Leduchat qui à la révocation de l'Édit de Nantes avait quitté Metz avec les Savigny et les Ancillon, préférant plutôt changer de nationalité que de religion. Leduchat n'avait pas, comme beaucoup d'autres de ses coreligionnaires, répondu à l'appel de l'Électeur de Brandebourg qui par l'Édit de Postdam avait offert des champs et des places aux calvinistes chassés de France. Leduchat s'en était allé chercher fortune en Hollande. L'avocat messin autrefois riche, aujourd'hui ruiné, s'était mis aux gages d'un libraire qui lui fit rééditer des pamphlets politiques et religieux lancés contre le gouvernement français. Leduchat employa aussi son temps à exécuter des recherches philologiques sur la langue française, tandis qu'il aidait à donner une nouvelle édition de la satire Ménippée, des œuvres de Brantôme et de Rabelais. Il se lassa enfin de cette vie de folliculaire et il vint en 1700 à Berlin occuper les fonctions de conseiller de justice près du tribunal français institué pour régler les différends des réfugiés.

Telle est la vie incidentée qu'Henri Maguin sut exposer d'une façon émouvante ; mais on sentait la gêne du narrateur, homme pieux, catholique ardent, quand il lui fallut raconter les persécutions que valut à Leduchat sa qualité de protestant. Aussi

Digitized by Google

Maguin ne livra-t-il pas à l'impression ce travail, comme il le fit pour l'éloge de Louis Dilange qu'il composa pour l'ouverture des conférences de l'Ordre, le 26 décembre 1864.

Il s'agissait encore d'un avocat au Parlement de Metz, mais d'un bon catholique cette fois qui avait passé sa vie à plaider pour les couvents du pays et à composer d'excellents commentaires sur les *coutumes de Metz* et sur les *coutumes de l'Évêché de Metz;* commentaires qui ont été imprimés et qui sont encore consultés de nos jours. Dilange mort à Metz en 1743 a été enterré dans l'église de l'*Ave Maria* des sœurs Colettes, rue du Paradis. C'eût été le cas de donner à cette voie publique le nom de ce célèbre jurisconsulte messin, quand on a débaptisé cette rue.

H. Maguin était entré au barreau de Metz non point pour faire de la carrière d'avocat une profession, mais pour y étudier, s'exercer à parler en public et apprendre à discuter et à écouter, ce qui est plus difficile qu'on ne le suppose dans le monde.

Fils unique de parents dotés d'une belle fortune, il ne songea à être avocat que pour mettre sa faconde et son instruction au service des pauvres gens.

Il fut un des membres actifs du *bureau de consultations gratuites*, autre institution disparue de Metz.

Il aimait à fréquenter le barreau parce qu'il pouvait respirer à son aise dans ce qu'il appela lui-même devant l'Académie « le dernier asile de la liberté de la parole. » Il plaida souvent en Cour d'assises, parce que les causes criminelles permettaient aux tendances, aux convictions de l'homme religieux de se faire jour. Maguin avait le talent,

Digitized by Google

apprécié du jury, de présenter les affaires criminelles toujours sous leur côté moral et philosophique.

Ayant abordé quelques procès civils, Maguin comprit qu'il lui fallait étudier le droit de plus près. En 1862 il composait une Dissertation sur le *Droit spécial aux Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun,* en se servant de données toutes neuves fournies sur ce sujet par Laferrierre dans son *Histoire du droit français,* mais qui sont ébranlées et sont menacées d'être déclarées hypothétiques par suite de nouveaux travaux entrepris sur le *miroir de Souabe.* Quelque temps après, Maguin publiait une bonne esquisse de *l'Histoire du barreau à Rome,* par M. Grellet Dumazeau.

Ces essais le confirmèrent dans sa résolution de mieux approfondir le droit français et le droit romain. Henri Maguin qui avait été reçu licencié par la faculté de droit de Paris le 23 avril 1853, n'hésitait pas dix ans après à retourner sur les bancs de la faculté de droit de Strasbourg. Après deux examens, il soutenait brillamment une thèse sur *l'inaliénabilité de la dot,* et le 12 février 1863, il était reçu docteur en droit. Cette thèse imprimée forme un superbe volume recherché des bibliophiles mosellans. Après l'avoir lue et relue on ne peut s'empêcher de faire une triste réflexion. On se dit à la vue de tant de matériaux amassés par Maguin, pourquoi faut-il que la routine classique ait forcé notre nouveau docteur à s'étendre sur des minuties d'un autre âge? Que nous importe de savoir maintenant si les maris du temps d'Ulpien ou de Tribonien étaient les propriétaires ou non de la dot de leurs femmes? Ne serait-il pas plus utile, aujourd'hui que les peuples européens sont en contact incessant, de pousser les jeunes ju-

Digitized by Google

ristes à faire une étude comparée des législations étrangères modernes, sauf à en déterrer le point de départ dans le *corpus juris*, dans la loi salique, ou Burgonde, dans le miroir de Saxe, ou dans le statut de Magdebourg et de Culm, ou de Goslar?

Pour se reposer de ses recherches juridiques, H. Maguin ne trouva rien de mieux que d'étudier les philosophes de l'antiquité, et il nous offrit de communiquer les réflexions suggérées par ses lectures au public nombreux qui depuis plusieurs années venait tous les soirs en hiver assister aux *conférences littéraires* organisées par l'Académie, encore une institution disparue. Les dames, les demoiselles de la haute société, même les simples ouvriers, furent tout étonnés d'entendre parler de Platon et d'Aristote comme sut le faire H. Maguin. Les salons de l'hôtel de ville de Metz vibrent encore des applaudissements qui accueillirent les citations du Phédon entremêlées de mots empruntés au P. Lacordaire, à M. de Montalembert, à M^me^ Schwetchine. On n'a pas oublié l'effet produit par Maguin quand, devant son auditoire féminin, il évoqua tout à coup le souvenir de Jeanne d'Arc et qu'il fit le parallèle de la bergère lorraine avec les héroïnes de l'antiquité.

L'Académie de Metz ne pouvait pas mieux faire que d'ouvrir ses rangs à un tel travailleur, et H. Maguin, sur l'élégant rapport de M. le président Serot, était reçu membre de l'Académie de Metz en sa séance du 28 avril 1864.

Le 9 décembre 1863 il s'était uni à une personne distinguée de Metz, la digne fille de M. Richard Nicolas, le doyen de la *Chambre des notaires de Metz*, encore une institution disparue. Appelé par madame sa mère à la suppléer dans l'exploita-

Digitized by Google

tion du beau domaine de *la Hautonnerie* sur la Seille, H. Maguin dit adieu au barreau pour ne s'occuper que d'expériences agricoles. Il entra dès lors plus avant en communication avec l'habitant de nos campagnes. Il fut frappé non pas de l'ignorance de nos paysans, mais de la non-appropriation de l'instruction qui est donnée depuis des siècles à nos villageois.

Principalement dans le département de la Moselle, il suffisait d'avoir pénétré dans l'intérieur de nos écoles rurales pour constater le mal que se donnaient l'administration et ses braves instituteurs afin d'apprendre à lire, à écrire et à calculer aux enfants de nos villages. Demandez à nos marchands mosellans si les campagnards ne savent pas compter.

Mais comme H. Maguin l'a remarqué avec beaucoup de justesse, on ne songe dans les écoles rurales qu'à faire des scribes, des employés, et on oublie d'en faire des villageois instruits.

« Pourquoi, -- dit-il, — dans les lectures et les pro-
» blèmes parler sans cesse à l'enfant qui doit vivre
» du rude métier des champs, pourquoi lui parler
» sans cesse des bénéfices réalisés par les négo-
» ciants, lui faire apprendre le nom de toutes les
» préfectures et sous-préfectures de France et ne
» rien lui dire de ce qui se réfère à sa profession à
» venir? Ne nous étonnons point, après cela, si ces
» jeunes gens veulent quitter leur village pour aller
» demander une place à la ville. L'instruction qu'ils
» ont reçue ne convient ni à des agriculteurs ni à
» des vignerons. Réglementée par un chef de bu-
» reau, elle ne convient guère qu'à former des em-
» ployés de bureau. Ne soyons point surpris de
» récolter ce que nous avons semé.

Digitized by Google

» Nous avons cultivé la bureaucratie dont l'idéal » est de plier les faits aux règlements, au lieu d'ap- » proprier les règlements aux faits. Nous recueillons, » avec la dépopulation des campagnes, ces jeunes » gens déclassés qui, solliciteurs aujourd'hui, peut- » être révolutionnaires demain, réclament le droit au » genre de travail que nous leur avons enseigné et » qui ne convient nullement aux exigences de la vie » locale. »

On ne peut pas mieux dire ni mieux raisonner, c'est pourquoi j'ai laissé la parole à H. Maguin lui-même. Mais convenons-le, depuis que ces réflexions si sensées ont été émises nous avons bien changé d'instituteurs, mais l'instruction du paysan y a-t-elle gagné?

H. Maguin avait été surtout frappé du désir d'apprendre qui éclate chez le pâtureau comme chez le vieux berger, heureux de connaître du monsieur de la ville le moindre fait ayant trait à l'histoire de leur localité.

H. Maguin avait, dans ce but instructif, composé et publié dans la *Revue d'Austrasie*, en 1860, une notice historique sur l'église de *Cheminot*, et sur le château de Louvigny, deux curiosités archéologiques de la vallée de la Seille, que l'on admire non loin de la *Hautonnerie*. Déjà en 1767, le baron de Tschudy avait insisté devant l'Académie de Metz sur le moyen de retenir à la campagne les habitants de la Moselle, en leur énumérant les ressources artistiques et agricoles du pays.

En 1769, il engageait la même Société à entreprendre des conférences publiques pour éclairer les classes ouvrières des villes. C'est l'idée des *Cours industriels* que l'Académie de Metz fut la première à

Digitized by Google

fonder en 1820 et dont « tant de villes en France, — » pour me servir des expressions de Maguin, — nous » ont emprunté à l'envi l'organisation et l'esprit », tandis qu'en Allemagne on en attend encore l'installation.

Henri Maguin sentant le besoin de vulgariser la science dans les campagnes alla, aidé d'un ami, chaque dimanche après vêpres, dans les paroisses de son canton, faire des conférences familières sur l'histoire et les ressources de la contrée. Il se rendit ainsi très-populaire parmi les villageois.

Le *Comice agricole de Metz* lui offrit le titre de président. Maguin se donna dès lors tout entier à l'agrandissement du champ d'expériences de cette société pratique fondée sous les auspices de l'Académie par un de ses membres, M. André, de Daspich. H. Maguin choisit pour guides deux membres de notre société qui se sont fait un nom dans la littérature agricole. L'un est M. Lapointe, de Maizery, dont H. Maguin, dans une excellente notice nécrologique, (sa dernière œuvre, hélas !) devait si bien en 1876 nous raconter les essais tentés soit en Prusse, à *Imsbach*, au delà de la Sarre, près de la principauté de Birkenfeld, soit en France, dans le village de Maizery, sur le plateau qui sépare la vallée de la Moselle du vallon de la Nied, non loin du champ de bataille de Borny.

L'autre agronome qu'H. Maguin est allé consulter, c'est M. Félix Villeroy, que le gouvernement français a décoré du titre de chevalier de la Légion d'honneur pour ses nombreuses communications sur l'agriculture étrangère, publiées dans le *Journal d'agriculture pratique*. Cette démarche de Maguin nous a valu un charmant récit qu'il a intitulé : *Une visite*

Digitized by Google

au Rittershof. C'est le nom d'un domaine situé sur le territoire de Hassel (Bavière), à 16 kilomètres de Deux-Ponts, non loin de Sarreguemines, dans lequel MM. de Villeroy ont dignement continué l'exploitation si bien entreprise par leur père en 1804, lorsque celui-ci eut acheté ce domaine aux héritiers du baron d'Esebeck, le fondateur du château le Rittershof. Ce personnage prenait le titre de seigneur de Hassel au dernier siècle. S'il jouissait des prérogatives nobiliaires du temps, c'était pour faire profiter le pays de sa fortune et de son instruction.

Ministre du duc de Deux-Ponts, il porta toute son activité vers les plantations forestières d'arbres exotiques. Ce fut lui qui importa dans le pays du Glane les premiers mélèzes et les premiers pins de lord Weymouth. La mort le surprit au milieu de ces travaux que continua M. Villeroy père, en s'aidant de l'ouvrage de Thaër sur l'agriculture anglaise comparée avec les méthodes des cultivateurs allemands En même temps que Thaër, que l'on appelle le père de l'agriculture rationnelle en Allemagne, M. Villeroy consulta des livres qui faisaient sensation alors sur la rive gauche du Rhin; c'était un aperçu de l'agriculture belge par Schwerz, directeur du jardin botanique de Coblentz, et du même auteur les *Observations sur l'agriculture du Palatinat,* et *L'agriculteur de l'Alsace.*

En 1822, le Rittershof échut à M. Félix Villeroy, qui commença par vendre la moitié de ce vaste domaine pour pouvoir mieux exploiter les 375 hectares restant, dont 200 en forêts. Les mécomptes rencontrés et les succès obtenus par cet agriculteur français en pays étranger ont été racontés avec grands détails par M. Adam Muller, dans le *Journal d'agriculture*

Digitized by Google

pratique de 1845, sous la rubrique : *Exploitation de la ferme du Rittershof.*

La notice de Maguin a le mérite de compléter ce premier travail, en montrant à vingt ans d'intervalle les modifications apportées par la famille Villeroy pendant trois quarts de siècle, dans la gestion d'une propriété, en mettant en pratique tous les procédés plus ou moins nouveaux. Aussi nous voyons M. Félix Villeroy, sur la foi de Mathieu de Dombasle, faire butter les pommes de terre, tenir une comptabilité en partie double et cet agriculteur consciencieux y renoncer. Il en fut de même pour l'élevage des moutons mérinos et des porcs.

L'exemple de M. Villeroy est surtout précieux pour les agriculteurs de France, parce qu'il s'exprime dans le français le plus correct, tout en racontant ce qu'il a fait par imitation des agriculteurs allemands. En lisant ses observations, on reste convaincu de plus en plus que la science agricole est une science de localité. Son exploitation consiste surtout dans l'élevage des moutons, dans la culture et la distillation des pommes de terre. C'est tout à fait l'agronomie d'Outre-Rhin.

MM. Villeroy ne cultivent point le froment et ne connaissent que le seigle. Ils ont essayé le sarrasin et le blé de montagne, et fait de belles études comparées sur l'emploi des bœufs et des chevaux en agriculture, expériences qui sont consignées dans les Mémoires de l'Académie, en 1829.

C'est au *Rittershof* que H. Maguin constata la création des premiers planchers incombustibles au-dessus des étables, planchers sans planches formés avec de petites voûtes de briques supportées par des fers à double T. Cette judicieuse invention reçut

Digitized by Google

la consécration de l'Académie quand cette Société couronna le mémoire d'un dessinateur du chemin de fer de l'Est en 1866, conformément au rapport de H. Maguin sur le concours d'agriculture.

En 1868 et en 1869 H. Maguin rédigeait à nouveau le rapport sur les concours d'agriculture de l'Académie et un rapport sur le concours organisé par le Comice de Metz en 1870.

S'adonnant tout entier aux progrès de l'agriculture dans la Moselle, Maguin organisa des fêtes agricoles dans nos divers cantons, en qualité de président du Comice de Metz. C'est alors qu'il composa ces discours remarquables qui firent une grande impression dans l'esprit de nos campagnards. On se souvient encore de ceux qu'il prononça à la fête agricole de Faulquemont, en 1866, de Rémilly, en 1867, à celle de Peltre, en 1868, et à Woippy, en 1869.

Il avait eu une idée ingénieuse avec le président du Comice de Thionville, M. Gallois. Ces messieurs avaient imaginé d'organiser une exposition purement viticole, dans laquelle on aurait réuni et classé les vins de tous les coteaux du département de la Moselle et coordonné les différents cépages mosellans sous leurs noms scientifiques et leurs désignations populaires. Des circulaires imprimées furent lancées, mais l'exposition resta à l'état de projet par suite du mauvais vouloir de plusieurs propriétaires ou plutôt des fabricants qui ont eu peur qu'on ne découvrît leur habileté chimique à renforcer les vins en alcool et en couleur à l'aide de sucres de fécule, de mélasse et de graines tinctoriales. La fuchsine n'était pas encore inventée.

H. Maguin essaya d'un autre moyen d'instruire

Digitized by Google

le pays sur ses propres richesses, ce fut de prendre une grande part à l'enquête que le gouvernement français ordonna sur tous les produits naturels du sol. L'administration confia même à Maguin la direction de cette enquête dans le département de la Moselle. Entre temps ses efforts avaient été appréciés de ses concitoyens. Il avait été élu membre du Conseil général par les électeurs du canton de Verny.

Lors de la guerre de 1870, Maguin continua à s'occuper de nos pauvres agriculteurs mosellans. Notre collègue nous a raconté, dans un rapport très-bien fait, comment la famine menaçait de rentrer avec les paysans dans leurs villages incendiés autour de Metz. « Peltre, La Maxe, Saint-Remy, Bellevue, » — dit-il, — et tant d'autres hameaux et fermes in- » cendiés, les habitants obligés de s'enfuir à la hâte » sans pouvoir souvent emporter les objets les plus » nécessaires à la vie, revenant, faute de trouver un » gîte, habiter des caves, des étables épargnées par » le feu, plus de 150 villages ravagés, leurs récoltes, » leurs instruments même souvent enlevés ou dé- » truits : que de misères à soulager immédiatement, » que de besoins divers à étudier! »

En même temps que Metz, le 29 octobre 1870, ouvrait ses portes à l'armée de la Confédération du nord de l'Allemagne, pénétraient dans nos murs des étrangers aux regards sympathiques et émus, c'étaient des membres de la Société anglaise des Quakers, et ceux des comités centraux de secours de Luxembourg et de la Suisse. Ces Messieurs dont les Messins n'oublieront jamais les noms et la noble conduite, se mirent de suite en relation avec le Comice agricole de Metz, qui avait constaté qu'il restait une

Digitized by Google

superficie totale de 55,000 hectares à semer et à planter dans l'arrondissement de Metz.

La Société anglaise nous a donné, en semences et en vivres un total de 562,947 francs 59 centimes. Un appareil Fowler fut envoyé de Londres et laboura 500 hectares. Neuf instruments agricoles furent envoyés en même temps de Londres et livrés à moitié prix à des cultivateurs mosellans.

Il y eut de distribués aux communes 5414 sacs d'avoine et d'orge, 9871 sacs de pommes de terre, et aux particuliers 51 sacs de grains, 120 sacs de pommes de terre, et cela sous la haute direction et la surveillance incessante de H. Maguin qui s'en alla, malgré le froid, village par village, perché sur un fourgon rempli de grains et de couvertures de laine qu'il vidait de porte en porte.

Avant d'être élu conseiller général par le canton de Verny, H. Maguin avait été délégué par l'administration pour visiter les écoles de cette circonscription. Il le fit, comme tout ce qu'il entreprenait, avec l'ardeur d'un cœur qui ne brûlait que pour augmenter le bien-être de ses concitoyens.

Cela lui valut, après son option pour la France, d'être nommé président de la délégation cantonale pour l'instruction primaire dans le département de Meurthe-et-Moselle au canton de Nancy-Est, et choisi comme membre de la commission de l'inspection du travail des enfants dans les manufactures de la même région.

Maguin fut par ses visites dans les écoles amené à s'occuper d'une façon toute particulière de ce problème qui passionne l'Europe moderne : quelle est la forme et l'étendue à donner à l'instruction du peuple ? L'Allemagne, ou pour mieux dire la Prusse, se glorifie d'avoir trouvé la solution de ce problème

Digitized by Google

en décrétant comme obligatoires l'instruction primaire et le service militaire. N'a-t-on pas entendu à Metz le cinquième préfet, M. Puttkammer, nous dire en guise d'adieux le 14 avril 1877 : « que c'est dans son en-» seignement populaire que gît le secret de la force » de l'empire allemand, que l'école élémentaire et » le service comme soldat obligatoires pour tous, » sont les leviers les plus puissants pour arriver à » l'assimilation morale des populations de l'Alsace » et de la Lorraine? »

H. Maguin commença par s'occuper de cette question de l'instruction obligatoire à l'occasion d'un mémoire présenté au concours d'agriculture de l'Académie en 1869, mémoire dans lequel un simple instituteur pensait démontrer par l'exemple de la commune de Rémilly, comment il serait possible, à l'aide d'une instruction populaire mieux entendue, de combattre la dépopulation de nos campagnes mosellanes Il établissait qu'il fallait, comme à Rémilly, entretenir à souhait les chemins même d'exploitation, avoir des portions communales viagères, en céder aux ménages, organiser les secours aux pauvres et aux malades, donner aux enfants une instruction pratique et surtout renforcée de notions élémentaires d'agriculture avec un jardin communal d'expérimentations. L'Académie décerna une médaille d'argent à l'instituteur de Rémilly, auteur de ce mémoire, et cette récompense portait ses fruits, puisque l'année suivante, le 15 mai 1870, deux mois avant la guerre ! notre Société, toujours sur le rapport de H. Maguin, acclamait trois mémoires agricoles qui lui avaient été envoyés par trois instituteurs de la Moselle. L'un fut surtout remarqué parce qu'il reprenait la thèse si actuelle, les moyens de combattre l'émigration des po-

Digitized by Google

pulations rurales vers les villes. Il était l'œuvre de l'instituteur de Montigny-lès-Metz, village devenu un centre industriel depuis la création des ateliers de réparations des chemins de fer. Cette recherche avait cela de particulier qu'elle était faite sur un terrain manufacturier, tandis que l'étude de Rémilly avait été conçue en pleine campagne.

Maguin terminait son rapport en s'applaudissant de voir les instituteurs concourir au développement intellectuel de notre région. « Cette circonstance même, » — disait notre collègue, — atteste la relation in- » time qui existe entre le progrès de l'instruction pri- » maire et celui de l'agriculture. Presque partout, en » Europe, le progrès de l'instruction primaire corres- » pond à celui de l'agriculture. La France, qui s'est » un moment laissée distancer, veut et doit recouvrer » le rang qui lui appartient. L'Académie convie non- » seulement les instituteurs, ces champions obscurs » et dévoués de la grande cause de la civilisation, mais » tous nos concitoyens, à prendre une part de plus » en plus active à cette lutte pacifique, dans laquelle » il ne peut y avoir que des vainqueurs. »

J'ai fait à dessein cet emprunt aux écrits de Maguin pour montrer combien sont loin de la vérité les historiens allemands qui prétendent aujourd'hui que c'est le peuple français qui a poussé à la guerre.

Le 3 mai 1874, M. de Bismarck, répondant à nos députés alsaciens-lorrains, qui demandaient la fin de la dictature, s'écrie au milieu des applaudissements de la majorité gouvernementale du Reichstag : « A ceux qui nous disent qu'il n'y a rien de plus dé- » sespéré que la situation actuelle de l'Alsace-Lor- » raine, je pourrais répondre que chacun de ceux aux- » quels incombent, ne fût-ce que pour la trente mil-

Digitized by Google

» lionième partie, la complicité et la responsabilité » de la guerre agressive contre nous, d'une guerre si » coupable, devrait cependant se frapper la poitrine » et se demander : ai-je fait *alors* ce que je devais ? »

Le rapport de Maguin prouve bien qu'à ce moment nous ne pensions, en Lorraine, qu'à lutter avec l'Allemagne sur le terrain de l'agriculture et de la pédagogie. Ces comptes rendus des années de 1869 et de 1870 dénotent chez Maguin une préoccupation que partageaient un grand nombre de penseurs : le relèvement du niveau moral et social de la France à l'aide de l'instruction publique.

Poussant plus loin ses recherches, Maguin songea à faire une étude comparée des divers systèmes d'éducation scolaire pratiqués à l'étranger. Il fut d'autant plus porté à examiner les écrits des pédagogues d'outre-Rhin qu'il est devenu de bon goût en Allemagne de se vanter que ce sont les instituteurs qui ont vaincu la France à Metz et à Sedan. Il semble au maréchal de Moltke que les généraux y ont été un peu pour quelque chose.

Maguin nous a rappelé, en le citant, que le professeur de philosophie Fichte avait dit, au lendemain de la défaite d'Iéna, dans son *Discours à la nation allemande*, « Il nous reste l'avenir, l'éducation des » générations. C'est la semence d'où sortiront un » jour de plus dignes descendants. »

Scharnost et le baron de Stein ont répercuté ce cri d'angoisse patriotique dans l'intérieur des universités ; les Niémeyer, les Fellenberg, l'ont répété dans les écoles, et celles-ci sont devenues le vestibule des casernes. Ce phénomène avait frappé Maguin et il s'était demandé s'il y avait possibilité et nécessité pour la France d'agir de même.

Digitized by Google

Sa santé l'ayant amené avec sa famille pendant deux années en Suisse, il en profita pour visiter les établissements scolaires d'abord en simple particulier. Le zèle qu'il déploya dans cette recherche lui valut l'honneur d'une mission spéciale dont le chargea le ministre de l'instruction publique de France. Elle lui ouvrit les portes de tous les établissements d'instruction publique que possède la Suisse. Maguin avait parcouru les 25 cantons et étudié particulièrement ceux de Vaud, Neufchâtel et Genève quand la mort le surprit. Ses observations, quoiqu'écourtées, ne seront point perdues, car par les soins intelligents de sa veuve, les notes de notre collègue ont été précieusement recueillies et viennent d'être livrées à l'impression.

On y trouve les faits qui commençaient à amener Maguin à cette opinion qu'il a si carrément arborée quand il nous a fait ses adieux comme président dans son discours prononcé à la séance de clôture de l'année 1872-1873 :

« L'instruction est-elle toujours utile, même lors-» qu'elle s'adresse aux classes ouvrières? Doit-elle » être obligatoire, gratuite, laïque?... » Telles étaient les questions dont Maguin ne se dissimulait ni la gravité ni la difficulté. Il répondit hardiment que l'instruction est utile, mais à la condition de l'approprier à l'avenir de l'enfant que l'on veut instruire. Elle peut être rendue obligatoire et par voie de conséquence gratuite pour les prolétaires; mais s'est demandé Maguin « l'instruction doit-elle être libre? Par qui » doit-elle être donnée? Par les particuliers ou par » l'État? En d'autres termes de qui l'instituteur est-» il le délégué? Est-ce le père de famille, est-ce » l'État qui par le fait même de la naissance d'un

Digitized by Google

» enfant contracte l'obligation, et par suite, reçoit » la mission de lui assurer la vie de l'âme aussi » bien que celle du corps. »

Maguin donne la priorité à l'instruction paternelle, car, d'après lui, « bien avant que l'État se consti- » tuât par l'agglomération des familles, les parents » avaient reçu de la Providence le droit et le devoir » de nourrir, d'élever et d'instruire l'enfant qu'elle » confiait à leurs soins. »

En Allemagne, le point de vue est tout autre. C'est l'État qui impose l'instruction et l'instituteur. L'école pour les gouvernants de cet empire n'est pas autre chose qu'une machine à germanisation, un instrument de conquête. Ils avouent qu'ils s'en servent ainsi à l'égard de l'Alsace-Lorraine. M. le chancelier ne s'en cache pas, quand il dit, le 30 novembre 1874 : « Très-probablement, certainement » même, il nous faudra en Alsace-Lorraine prendre » sur le terrain de l'enseignement des mesures » beaucoup plus énergiques encore. Nous croyions » que l'enseignement scolaire en Alsace-Lorraine » était des meilleurs de France ; mais qu'en compa- » raison avec l'Allemagne, et qu'en France même » en somme, il n'était pourtant pas encore au nombre » des bons. Vous voyez où la nation française, sous » l'influence d'un tel enseignement scolaire, en est » arrivée avec le temps..... Il y a dans le caractère » français une crédulité proverbiale dont la popula- » tion Alsatico-Lorraine ne s'est point encore défaite. » Et l'on ne peut absoudre de toute complicité à » cet égard le genre d'enseignement scolaire donné » jusqu'ici, auquel participaient et qu'influençaient » de très-nombreux éléments qui, pour soutenir » leur domination et leur influence, avaient un inté-

Digitized by Google

» rêt — je ne dirai pas à l'abêtissement de la jeu-
» nesse, — mais du moins à ce qu'elle ne devînt pas
» trop intelligente.

Le complément de la pensée de M. de Bismarck se retrouve dans le discours prononcé par lui le 16 mai 1873, quand notre pays se plaignit de la fermeture des écoles des *Frères de la doctrine chrétienne*. Le chancelier y répondit :

« Je n'ai pas autre chose à dire, que les autorités
» d'Alsace-Lorraine ont agi uniquement d'après
» leur conviction, que l'activité de ces Frères est
» encore plus préjudiciable au pays et à la popula-
» tion que le manque momentané d'instituteurs, et
» qu'un enseignement pervertissant l'esprit de la
» population et empoisonnant le sentiment allemand
» en Alsace, serait pire que l'absence d'enseigne-
» ment. »

H. Maguin, qui avait étudié de près la question dans notre pays et à l'étranger, était arrivé à des conséquences opposées. Il croyait que l'instruction devait être affranchie non-seulement de la tutelle de l'État, mais encore, bien plus, qu'elle devait échapper à l'investiture officielle, au despotisme administratif.

On arrive sans cela à faire de l'école un instrument de haute précision, chargé de nourrir entre les peuples voisins des haines politiques et religieuses. L'Etat, en se faisant maître d'école, ne voit pas où les abus de la centralisation le conduisent. Il veut tout régenter et par qui? Par ses propres fonctionnaires, et comme l'a dit H. Maguin : Combien de « fonctionnaires,
» sous le régime de la centralisation, se recon-
» naissent et sont jugés responsables ? »

Malheureusement pour nous, Lorrains, c'est seule-

Digitized by Google

ment comme français et au point de vue de la France que H. Maguin a étudié la question posée. Il s'est cru autorisé à soutenir qu'il faut que l'instruction publique soit libre et principalement l'instruction supérieure. Confondant l'instruction donnée par le père à son enfant et celle que donnent les communautés religieuses, Maguin opposait cette instruction paternelle à l'instruction officielle de l'État. Notre collègue n'avait pas aperçu que le grief qu'il faisait à cette dernière d'émaner d'un être collectif et insaisissable, appelé l'État, ce grief pouvait être opposé à l'instruction congréganiste qui, elle aussi, émane d'un être collectif, appelé telle ou telle communauté religieuse, dont la direction échappe à la surveillance et à l'influence des familles et ne se confond point avec elles ; nous n'en reconnaissons pas moins les bienfaits obtenus de l'éducation congréganiste, mais nous ne croyons pas avec H. Maguin à l'avenir prospère des universités congréganistes, vivant non-seulement en dehors du contrôle de l'État, mais en concurrence avec les établissements universitaires de l'État.

Il est bien à regretter pour notre pays que Maguin n'ait pas eu le temps de faire le parallèle du système pédagogique français : la liberté, avec celui mis en pratique chez nous par le gouvernement allemand : la non-liberté. Avec ses idées libérales, sans nul doute Maguin aurait été amené à appuyer l'opinion déjà émise devant nous par notre collègue Lapointe de Maizery, homme très-pratique et qui avait vu fonctionner sous ses yeux le système prussien de l'instruction obligatoire. Voici en quels termes il en parlait en 1856, dans une étude qu'il intitulait : *Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les*

Digitized by Google

ouvriers. « J'étais, — dit M. Lapointe, — depuis » trente ans occupé à réaliser des améliorations agri- » coles et je me trouve arrêté court. A Imsbach, » en Prusse, j'ai converti des marais en prairies, » les bras qui ont établi ces prés ne sont plus là » pour les faucher, et cette année je suis arrivé à » la moisson avant d'avoir terminé la fenaison. » Le service militaire pour les grands garçons et l'école pour les petits garçons et jeunes filles étaient cause de ce manque de bras. M. Lapointe y revint en 1866, sous le bonnet d'*Un vieux cultivateur en présence de l'enquête* : combattant rudement les panacées proposées au gouvernement français pour sauver l'agriculture de l'état de langueur qui l'opprimait. « On nous présente, — dit-il, — l'obligation » scolaire comme le bel idéal que nous devons » envier à l'Allemagne; mais j'ai habité ce pays et » employé des ouvriers. L'un d'eux, père d'une » nombreuse famille, n'avait pour la nourrir que » son modeste salaire. La femme étant malade, » l'aîné de ses enfants, âgé de 12 ans, faisait cuire » à sa place le pot-au-feu et les pommes de terre. » On mit d'après la loi le père en prison; je ne » puis cependant, s'écria ce dernier, manger crues » mes pommes de terre. La conscription, — termine » M. Lapointe, — ne nous laisse que les invalides » du corps, l'école ne nous laisse que les invalides » de l'esprit. Le mal dont nous souffrons c'est le » manque de bras. Si les campagnes se dépeuplent » en faveur des villes, le vrai propulseur c'est » l'école, c'est l'instruction. »

Maguin, lui, avait compris que c'était l'instruction primaire mieux entendue qui devait retenir le campagnard sur le sol qui l'avait vu naître et grandir.

Digitized by Google

Pourquoi Dieu, le 14 mai 1876, nous a-t-il enlevé ce collègue dans la force de l'âge ? Maguin, avocat érudit, agronome, disert, littérateur élégant, aurait puissamment aidé l'Académie de Metz à répandre jusque dans le moindre hameau de la Lorraine une instruction morale et pratique, sans avoir besoin de recourir à l'amende ni à la prison. C'est par la persuasion et non par la force qu'il faut convaincre les populations de l'utilité qu'elles retireront, elles et le pays, d'une meilleure éducation et d'une instruction plus développée. Éclairer les masses, divulguer les découvertes de l'esprit humain, c'est le rôle des sociétés savantes, et c'est la mission à laquelle l'Académie ne faillira pas, si Dieu lui prête vie.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. ALEXIS POULMAIRE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE METZ,

PAR M. LE DOCTEUR FÉLIX SCHNEIDER,

MEMBRE TITULAIRE.

(Lue à la séance du 22 février 1877.)

Messieurs,

En écrivant cette notice pour satisfaire aux règlements de l'Académie, j'ai rempli un devoir qui m'est particulièrement agréable, parce que j'ai à vous parler d'un parent, d'un ami dont le souvenir m'est cher et dont j'ai pu mieux que personne apprécier les éminentes qualités.

Né en 1807, à Thionville, Alexis Poulmaire montra dès le jeune âge un goût très-prononcé pour l'étude. Il fit ses classes au collége de Pont-à-Mousson et suivit plus tard différents cours à Metz, puis à Paris. Après avoir fait des études très-sérieuses, il ne se préoccupa point d'acquérir des grades universitaires, mais cette indifférence ne l'empêcha aucunement de

Digitized by Google

posséder à fond notre admirable langue française et d'être fortement versé dans la littérature et dans les sciences naturelles. Du reste, il passa toute sa vie à étudier et il acquit énormément, à ce point qu'il était difficile de traiter en sa présence un sujet auquel il fût étranger. Chez lui le désir d'apprendre était véritablement insatiable et procédait en partie d'une mémoire peu commune qui rendait ses études rapidement fructueuses. On fait toujours avec plaisir ce que l'on fait aisément.

Sa mémoire était donc richement ornée, ce qui donnait un vif intérêt à sa conversation. J'ai été un de ses auditeurs les plus assidus et je me rappellerai toujours le plaisir que j'éprouvais en l'entendant raconter ses impressions de voyage. Doué d'une rare facilité d'élocution, il nous tenait sous le charme de sa diction pure et correcte. Son débit était d'ailleurs très-méthodique et il racontait avec tant de simplicité et de naturel les faits dont il avait été le témoin, qu'on se les rappelait sans effort et comme si l'on y avait assisté soi-même.

Alexis Poulmaire aimait par-dessus tout ce qui lui semblait grand et il s'adonnait sans relâche à la recherche du beau. Ce goût qui dérivait de sa nature sentimentale en a fait un brillant théoricien très-utile à la cause générale du progrès, mais, disons-le, un praticien peu soucieux de son intérêt personnel.

En rêvant la perfection, en poursuivant l'idéal du beau, on perd aisément de vue le côté pratique des choses. Semblable à ces tirailleurs qui vont de l'avant et éclairent à leur péril, la marche des armées, Poulmaire adoptait avec enthousiasme les méthodes nouvelles et, sans calculer la dépense, il s'élançait dans la voie des essais coûteux, de ces essais qui,

Digitized by Google

quel qu'en soit d'ailleurs le résultat direct, sont certainement profitables à l'humanité, laquelle, suivant l'expression de Phèdre, gagne toujours à être éclairée par l'expérience d'autrui.

C'est ainsi que notre compatriote a été un des premiers à prôner dans le pays la superbe race bovine de Durham et les brillants étalons anglo-normands A ce sujet, il m'a été donné de rompre des lances avec lui, au sein du Comice agricole de Thionville dont il était sans conteste un des membres les plus instruits. Tandis qu'il professait une admiration sans bornes pour la race à courtes cornes et qu'il voyait dans l'introduction des étalons anglais une recette infaillible pour l'amélioration de notre espèce chevaline, je cherchais, avec quelques collègues, à refroidir son enthousiasme et, franchement, je ne jurerais pas que l'esprit de résistance ne nous ait fait exagérer les motifs de notre opposition.

Quoi qu'il en soit, cette opposition, en blessant les convictions sincères de notre ami, exagérait l'irritabilité maladive de son système nerveux. Malheureusement nous ne soupçonnions pas alors à quel point la contradiction lui était pénible, parce que, chez cet homme d'une urbanité exquise, l'irritation de l'esprit n'avait qu'une expression tout à fait passagère. Je me souviens qu'un jour il y eut une discussion orageuse dans une réunion de notre Société agricole. Poulmaire et moi nous nous étions combattus avec acharnement, parfois même avec âpreté. Je ne me rappelle plus aujourd'hui quel était l'objet de la discussion, mais il est une chose que je n'oublierai jamais, c'est l'étonnement peint sur la figure de nombreux collègues, en voyant les deux adversaires sortir de la

Digitized by Google

séance bras dessus bras dessous. C'est que nous combattions simplement des opinions, sans y attacher d'autre importance que celle que leur donnait le sentiment de l'intérêt général. L'amour-propre n'était aucunement en jeu et nos personnes ne pouvaient pas être en cause. Du reste, il n'y avait pas de place pour la rancune dans le cœur généreux de mon contradicteur.

A l'amour du beau, Alexis Poulmaire joignait un grand désintéressement et une confiance excessive dans la probité d'autrui. Très-jeune encore et entièrement dépourvu d'expérience il céda à un pieux désir, celui de ne pas laisser tomber entre des mains étrangères l'industrie fondée par son père. Il assuma ainsi un fardeau considérable sans avoir suffisamment examiné *quid ferre recusent, quid valeant humeri,* et il fut placé, au début même de sa carrière, dans de sérieuses difficultés qui, en portant atteinte à ses intérêts matériels, ont eu cependant ce résultat consolant de faire briller dans leur plus vif éclat la droiture de son caractère et la délicatesse de ses sentiments.

Dès ses plus tendres années, Alexis Poulmaire manifestait une grande admiration pour les beautés de la nature et un goût particulier pour les occupations rurales. Ces impressions du jeune âge ne se sont jamais affaiblies et notre ami s'est rappelé toute sa vie que l'amour des fleurs était né subitement chez lui, alors qu'il était enfant, à l'aspect d'une amaryllis.

Par ses goûts et par sa position sociale il était donc prédestiné à l'agriculture et, en effet, il fit de l'agriculture jusqu'à son dernier jour. Après avoir visité les Flandres et séjourné à Arras et à Valenciennes,

Digitized by Google

après de fréquents rapports avec Mathieu de Dombasle qui lui permirent de s'inspirer des idées pratiques de cet illustre agronome, il contribua plus largement que personne à introduire les instruments perfectionnés dans notre pays qui était relativement arriéré. Mais la culture de la vigne eut ses préférences et lorsque le spirituel et regretté docteur Guyot vint officiellement visiter nos vignobles, il porta un jugement très-flatteur sur les connaissances viticoles de M. Poulmaire.

Il est certain que l'expérience de notre confrère du Comice agricole de Thionville était considérable et je constate qu'elle l'avait conduit à des conclusions diamétralement opposées, en agriculture et en viticulture.

En effet, lui qui avait été, en agriculture, un importateur fervent des méthodes nouvelles, il devint plus tard, en viticulture, un praticien prudent, réservé et même hostile aux innovations.

L'Académie de Metz a récompensé les efforts de M. Poulmaire et elle s'est honorée elle-même en décernant le titre de membre correspondant à cet homme aussi remarquable par les ressources de son esprit que par les qualités de son cœur.

Profondément démocrate, il aimait le peuple et protégeait efficacement la classe ouvrière au milieu de laquelle il vivait et dont il connaissait les besoins. Qu'il siégeât au Conseil municipal de Thionville ou au Conseil général de la Moselle, dont il était un secrétaire distingué, ou bien encore qu'il dirigeât, comme adjoint, les affaires de sa ville natale, Poulmaire se montrait toujours profondément ami de l'humanité et protecteur des classes nécessiteuses. Son rêve était de voir l'agriculture assez prospère

Digitized by Google

pour pouvoir rétribuer les travaux manuels aussi largement que le fait l'industrie. Il va sans dire qu'il usait de sa fortune personnelle pour réaliser dans la pratique les théories qu'il développait sur l'augmentation des salaires et sur l'amélioration de la nourriture des classes laborieuses. Aussi était-il très-aimé des travailleurs. Ceux-ci connaissaient ses idées libérales et ils l'abordaient toujours avec confiance, assurés d'avance de rencontrer cette politesse irréprochable dont il ne se départait jamais, même vis-à-vis des plus humbles. Cette attitude lui était dictée par sa nature généreuse et à la fois par les traditions de famille. En effet, si la philanthropie n'avait pas été innée chez lui, il se serait encore montré philanthrope par piété filiale, par respect pour la mémoire de sa mère dont il ne parlait jamais qu'avec la plus profonde vénération, de cette digne femme qui disait de bonne heure à son fils : Mon ami, sois toujours bon et poli avec les serviteurs.

Messieurs, j'ai assisté Poulmaire dans les derniers jours de sa vie et j'ai recueilli son dernier soupir. Je l'ai vu dans cette période ultime de l'existence où son âme rayonnait encore au milieu de la matière brute qui se dissolvait, où son cœur si fidèle à l'amitié léguait à une compagne dévouée, à une femme qui était à sa hauteur, la mission de continuer ses affections. L'ami auquel je viens de consacrer cette notice nécrologique s'est éteint à l'âge de soixante-huit ans, universellement pleuré et regretté, dans cette belle propriété de Sainte-Anne qu'il avait embellie avec amour et dont il rêvait de faire un jour un hospice. Plus d'une année s'est écoulée depuis qu'il a disparu de la scène du monde et il ne se passe pas de jour que je n'entende parler

Digitized by Google

de lui au sein du peuple qui n'oublie pas ses bienfaits, et dans les classes aisées qui sentent le vide irréparable que sa mort a causé dans leurs rangs.

J'accomplis aujourd'hui un pieux devoir en réveillant son souvénir au sein de l'Académie et en contribuant par ces lignes, qui seront publiées dans nos Annales, à rendre sa mémoire durable.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES

A LA SUITE DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1876-1877

CONCOURS DE LITTÉRATURE.

POÉSIE.

A MM.

Louis OPPEPIN, à Nevers (Nièvre) : 1° Une médaille d'argent, petit module, pour *Le Lys du Calvaire ;* 2° une mention honorable pour *Ange et Sylphe.*

Achille MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) : Une médaille de bronze pour *La Contrition de la Pécheresse.*

Jules DARDAR, à Nancy (Meurthe-et-Moselle) : Une mention honorable pour *Couronne de fleurs.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1877-1878

L'Académie décernera, au mois de mai 1878, des MÉDAILLES D'OR, des MÉDAILLES DE VERMEIL et des MÉDAILLES D'ARGENT aux meilleurs mémoires qui lui auront été envoyés sur les questions suivantes :

I. — Poésie.

Une pièce de vers.

[1] N. B. — Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les candidats sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui envoyer.

II. — Beaux-Arts.

1. Histoire de l'art ou de l'une de ses parties dans le pays Messin.
2. Biographies d'artistes messins.

III. — Philologie.

Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

(L'Académie a déjà couronné en 1870 un glossaire de patois messin ; elle remet cependant ce sujet au concours pour provoquer de nouvelles études et un travail complétant celui qu'elle a précédemment honoré d'un prix.)

Digitized by Google

IV. — Histoire.

1. Histoire de la rédaction de la Coutume de Metz.

2. Histoire du domaine municipal de la ville de Metz.

3. Histoire d'une ville, d'une localité importante ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

4. Histoire du chapitre de la Cathédrale de Metz.

5. Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz.

6. — Histoire d'une société ou d'une institution locale, ayant rendu des services au pays.

V. — Archéologie.

Description, avec plans, de ce qui reste des anciens édifices ayant appartenu aux grandes abbayes du pays Messin.

VI. — Sciences.

Une question de science pure ou appliquée.

VII. — Sciences morales, économiques ; — Statistique.

1. Une question de statistique se rapportant de préférence au pays Messin.

2. Historique de l'exploitation du sel, — de la houille, — ou du fer, — en Lorraine.

VIII. — Agriculture.

1. Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation. — Il serait à désirer qu'on tînt compte de l'établissement des meules en plein champ, comme cela se pratique généralement dans le département du Nord, en Belgique, etc.

2. Étude sur l'épizootie connue sous le nom de typhus des bêtes à cornes. Quels seraient les moyens de la prévenir et de la combattre?

Digitized by Google

3. Étude d'une question intéressant la viticulture dans le pays Messin

4. Étude sur l'utilisation des amendements et des engrais.

5. De la destruction des parasites nuisibles à l'agriculture et à la viticulture.

6. Mémoire sur les moyens les plus pratiques de créer de bonnes prairies artificielles.

7. Étude sur les machines et instruments d'agriculture dont il conviendrait de recommander l'emploi.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être rédigés en français, et adressés, avant le 15 janvier 1878[1], au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, — qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, — *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de mémoires qui, pour être

[1] Cette date est de rigueur.

Digitized by Google

appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires et les associés-libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1877-1878.

Président titulaire : M. C. CAILLY.

Président honoraire : M. C. ABEL.

Vice-Président : M. le Dr WINSBACK.

Secrétaire : M. l'abbé A. BÉRARD.

Secrétaire-Archiviste : M. A. MARCUS.

Trésorier : M. A. BELLEVOYE.

Agent : M. E. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

LITTÉRATURE — HISTOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE,

PAR M. L'ABBÉ A. BÉRARD.

MEMBRE TITULAIRE.

Messieurs,

L'instinct utilitaire semble vouloir s'imposer de jour en jour à tout le système des études classiques. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? je ne l'examine pas. C'est un fait : aujourd'hui on veut que le jeune étudiant retire de ses classes un résultat immédiatement utile.

De là une double nécessité : nécessité d'abord d'un temps plus large accordé aux sciences naturelles, d'un développement plus grand donné aux langues vivantes, et par contre, évidemment, nécessité de retrancher sur l'étude des langues mortes, étude qui autrefois faisait non-seulement la base, mais le tout de l'enseignement classique.

Pour harmoniser cette double nécessité, déjà bien des efforts plus ou moins heureux ont été tentés, des bifurcations plus ou moins avantageuses essayées. Il faut bien en convenir pourtant, jusqu'ici on n'a fait que tâtonner : on est loin d'une solution définitive

Digitized by Google

que le temps et l'expérience seuls pourront amener. Liberté entière reste donc à qui s'occupe d'instruction, d'émettre ses vues, ou, si vous l'aimez mieux, ses rêves, tant sur l'ensemble que sur les détails.

Puisque généralement on paraît s'accorder à reconnaître l'importance de l'étude de la langue latine, puisque les attaques dirigées de ce côté ont été jusqu'aujourd'hui à peu près insignifiantes quant au fond, il est inutile de soulever aucune discussion en cet endroit.

Voyons plutôt si l'on ne pourrait pas utilement arriver à quelque transaction sur un point bien autrement contesté, sur la véritable question d'Orient de l'enseignement, vous comprenez qu'il s'agit du grec.

L'étude de la langue d'Homère et de Démosthènes commence en sixième pour finir avec la rhétorique : en tout six ans d'après les méthodes françaises, sept ans d'après les méthodes allemandes.

Dans l'ensemble des classes, elle occupe un peu plus du quart, un peu moins du tiers de l'enseignement. C'est beaucoup : d'aucuns même disent : c'est trop. Car quel résultat pratique le jeune homme retirera-t-il de cette longue et souvent fastidieuse étude? Aucun ou presque aucun. La plupart se hâtent d'oublier ce qu'ils ont appris, et, pour ce faire, pas n'est besoin de grands efforts : quelques-uns s'en souviennent encore de loin en loin pour sonder l'étymologie des termes usités par les différentes sciences; l'infiniment petit nombre s'en sert pour des recherches historiques, littéraires ou théologiques ; et voilà à peu près tout.

Ce résultat est-il en proportion du temps et de la peine ? qui oserait l'affirmer ?

Digitized by Google

N'est-il donc pas possible de rendre cette étude plus fructueuse, ou faut-il la diminuer, peut-être même la supprimer ?

Permettez-moi une observation préliminaire qui aidera, je crois, à faire bien comprendre ma pensée. Il va de soi qu'en ce moment je ne m'occupe en aucune façon des études appelées professionnelles, et que tout ce que je désire soumettre à votre appréciation vise simplement les véritables études, celles qui ont pour but d'initier aux carrières libérales, celles qu'on nomme les humanités.

Or ceci posé, si vous l'autorisez, voici mon opinion, *sine irâ et sine studio*, dont évidemment mieux encore que Tacite, *procul causas habeo*.

Dans les humanités, je ne crois pas qu'on puisse sans détriment supprimer ou notablement diminuer le temps consacré au grec.

En sacrifiant cette étude, ou en l'effaçant par trop, on fermerait volontairement aux jeunes gens studieux, épris du beau littéraire, une mine immensément riche, on les ferait renoncer d'avance au plus net de leur fortune.

Car des 1600 ouvrages complets ou mutilés qui nous viennent de l'antiquité et qui forment le vaste champ de la littérature classique, plus des trois quarts, 1100 à 1200 appartiennent à la littérature grecque (SCHÆL. I, p. XIX). Avant de renoncer à cet héritage, il faut y regarder à deux fois. De plus, on l'a dit et cela est vrai : Sans la langue grecque, rien ne peut s'expliquer dans les littératures ni dans les langues de la moitié de l'Europe (GRESSET).

Ce besoin de la langue grecque s'impose tellement au littérateur que La Fontaine, ce génie si heureusement doué et qui semblerait avoir dû se suffire à

Digitized by Google

lui-même, La Fontaine comprenant bien qu'il n'arriverait pas à la perfection sans la lecture des anciens, allait souvent chez Racine lui demander, avec des leçons de grec, l'explication des plus beaux passages de l'Iliade et de l'Odyssée.

En faveur donc des jeunes gens studieux, et c'est assurément pour eux et non pas pour les non-valeurs que les humanités sont établies, on ne peut pas, je crois, supprimer ou diminuer trop notablement le temps consacré à l'étude du grec

Mais on pourrait et l'on devrait, à mon avis du moins, rendre cette étude et plus intéressante et plus immédiatement utile. Comment? En enseignant le grec classique, le grec ancien, de telle façon qu'au sortir de ses classes le jeune homme pût comprendre le grec moderne, et qu'au besoin il pût même le parler au moins médiocrement.

Le grec moderne est une langue vivante et bien vivante : on le parle dans tous les ports de l'Archipel, et l'on assure qu'il n'est pas inouï de l'entendre parfois dans ceux de la Méditerranée, partout où le commerce et la nécessité amènent les navires du Levant.

Nos marins déjà si remarquables par leur érudition, nos riches marchands pourraient donc ainsi tirer profit de cette partie de leurs classes, et les jeunes étudiants, pour qui l'antiquité a moins d'attraits, sentant qu'il serait possible d'utiliser un jour cette étude, s'y porteraient avec plus d'ardeur et moins de nonchalance.

De plus, tout en conservant les précieux trésors de la littérature ancienne, il est clair qu'on arriverait avec le temps à posséder enfin une langue vivante, universelle, ou du moins une langue à l'aide de la-

Digitized by Google

quelle pourraient converser le nombre assez grand de ceux qui, de par le monde, reçoivent une éducation libérale.

Peut-être, m'objecterez-vous, cette transformation de l'enseignement du grec, serait-elle inabordable en pratique.

Je ne le crois pas. Si j'avais à l'essayer, je demanderais simplement deux choses qui sans doute présentent quelques difficultés de détail, mais sont loin d'être irréalisables.

D'abord, considérant que le plus grand embarras d'une langue vivante provient presque toujours de la prononciation, je demanderais pour l'étude du grec de faire apprendre de suite par l'enfant la prononciation moderne.

Celle qui prévaut à peu près partout aujourd'hui sur les bancs des écoles a été fixée par Érasme dans son dialogue : *De recta Latini Græcique sermonis pronuntiatione* (Bâle, 1528). Elle présente certainement des avantages incontestables en ce qui concerne les voyelles, mais elle paraît moins heureuse pour la prononciation des consonnes. En tout cas, elle s'écarte notablement de la prononciation des Grecs modernes. — Exemples : L'habitant actuel d'Athènes lira *Vita* ce que l'enfant de nos écoles prononcera *Bêta; Kyrie* et non *Kurie; Pandès* au lieu de *Pantès; Véno* pour *Bainô*; *Ymys* pour *Umeis*, etc.

Or il est évident que, les mots demeurant intrinsèquement les mêmes, deux personnages qui parlent avec des divergences de prononciation telles et nécessairement répétées à l'infini, n'arriveront jamais à se comprendre. Quel inconvénient y aurait-il à apprendre de suite la prononciation moderne, puis-

Digitized by Google

que d'ailleurs ce changement n'affecterait en rien de grave le grec ancien qui est une langue morte, dont la prononciation par conséquent est chose assez indifférente ?

Donc d'abord abandonner la prononciation érasmique et faire suivre par l'enfant la prononciation moderne.

En second lieu, vers la fin des études, céder trois, quatre mois, six mois au plus pour se familiariser un peu avec les modifications qui se sont introduites par la suite des temps dans la langue grecque ancienne et ont formé la langue grecque actuelle.

En ce qui concerne la déclinaison et la conjugaison, cette étude pourrait se faire très-vite, un peu moins rapidement en ce qui regarde la syntaxe et l'emploi de quelques verbes auxiliaires ayant une grande analogie avec les formes des langues germaniques et qui sont dues au contact avec les peuples barbares, presque tous d'origine germanique. Le plus grand effort porterait fatalement sur la Lexicologie. Cela se conçoit. Le peuple grec a défiguré beaucoup de mots anciens, soit par des mutations de lettres, soit par des suppressions au commencement et à la fin, principalement dans les mots dont l'usage est le plus fréquent.

De plus les rapports de ce peuple avec d'autres races, ont inévitablement introduit une certaine quantité d'expressions nouvelles, parfaitement ignorées d'Homère, de Sophocle, de Démosthènes. Et surtout en se mettant au niveau de la civilisation moderne, les Hellènes se sont trouvés face à face avec une foule d'idées inconnues aux anciens. Le vocabulaire seul des sciences est immense, sans compter celui de la politique.

Digitized by Google

Il faudrait donc de toute nécessité accorder aux jeunes hommes la possibilité de faire connaissance avec ces diverses modifications qui ne se devinent pas. A cette fin, s'ajoutant déjà du reste à tout le travail opéré pendant six ans sur l'antique langue grecque, cinq, six mois seraient nécessaires et suffiraient, je crois, sauf meilleur avis, bien entendu.

Alors, me direz-vous peut-être, si telle est votre opinion, pourquoi n'essayez-vous pas? Je pourrais vous répondre que nous n'essayons pas, parce que personnellement nous avons peu à gagner à cette transformation. Pour nous, nos suorces théologiques appartiennent toutes à l'antiquité; et la littérature grecque moderne nous intéresse peu. Elle ne nous offre guère en effet que des chants, nationaux en grande partie, quelques pièces de théâtre, et des traductions de Bossuet, de Racine, de Corneille, de Voltaire, de Métastase, de Molière, de Goldini, etc., tous auteurs faciles à lire dans les originaux. Mais cette réponse serait par trop égoïste, et ne saurait être seule déterminante.

Nous n'essayons pas, parce qu'en fait d'instruction, il faut être excessivement réservé et ne jamais s'aventurer. Il est peu de questions où l'on soit plus exposé à prendre des rêves pour des réalités, à se tromper en croyant avoir raison, et par conséquent à faire perdre en essais stériles ce temps si précieux de la jeunesse qui est l'espérance et l'avenir.

Nous n'essayons pas de plus, parce qu'alors même que notre idée ne serait pas une chimère, alors même que nous aurions pour nous le bon sens et l'utilité pratique, il nous faut encore trouver en dehors un mouvement d'opinion qui appuie et, pour ainsi dire,

Digitized by Google

impose la réforme, sans quoi on travaillerait seul et dans le vide.

Or qui nous dira si cette idée émise plus haut n'est pas un rêve, une utopie? Et au cas où elle pourrait être utile, qui poussera l'opinion en cette voie non encore frayée? qui? sinon vous, Messieurs, que votre expérience et votre valeur scientifique rendent seuls capables d'agiter et de trancher ces sortes de problèmes?

Digitized by Google

OLYMPIE EN 1833,

PAR M. LE COLONEL A. CLARINVAL.

L'expédition française envoyée en Grèce en 1828 avait pour mission de forcer Ibrahim-Pacha qui occupait le Péloponèse avec 30000 hommes, presque tous égyptiens et organisés à l'européenne, d'évacuer le pays et de laisser les Grecs libres de choisir un gouvernement qui pût être agréé par les puissances protectrices de la Grèce, la France, la Russie et l'Angleterre.

Les officiers français étaient heureux d'aller en Grèce visiter le sol classique de la civilisation, des lettres et de l'architecture; mais un petit nombre d'entre eux a profité des loisirs que laissait le service militaire de l'expédition pour visiter les lieux les plus célèbres et je suis de ce petit nombre.

L'armée expéditionnaire, sous le commandement du général Maison, nommé maréchal à cette occasion, a été embarquée à Toulon au mois de juillet 1828, débarquée à Pétalidi, au fond du golfe de Coron, a suivi après son débarquement le sud de la Messénie pour venir camper, sous la tente, à deux lieues de la forteresse de Navarin.

Ibrahim-Pacha avait établi son camp entre Navarin et Modon, dans une position bien abritée des vents par le mont San-Nicolo.

Digitized by Google

Je ne ferai pas l'historique de la campagne, de la prise du château de Morée, de Coron, de la capitulation de Modon, de Navarin, du combat d'Argos, le 16 janvier 1833 ; je ne parlerai que des antiquités encore existantes dans les villes les plus célèbres de l'ancienne Grèce et que j'ai visitées. Je commencerai par Olympie.

La plaine où était Olympie est comprise entre le fleuve Alphée et la rivière Cladée qui se jette dans l'Alphée. Le sol actuel est couvert de broussailles, de débris de briques, de tuiles et de morceaux de marbre provenant des anciens monuments. Les débordements de l'Alphée, du Cladée et de plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes voisines, ont amené sur le sol une épaisseur de sable qu'on peut évaluer à deux mètres, comme je le dirai plus loin. Le village de Miraca, entouré de terres cultivées, paraît bâti sur l'emplacement de la ville d'Olympie. Ni les habitants de Miraca, ni ceux des villages élevés sur les versants des montagnes les plus voisines, n'ont aucune notion des jeux olympiques, ou des monuments qui existaient dans la plaine. Ils ont bâti leurs maisons avec les débris de ces monuments ainsi que les clôtures de leurs jardins, et en fouillant le sol pour en retirer des pierres, ils mettent souvent à découvert des bras ou des jambes de statues et les vendent aux voyageurs étrangers au poids de l'or.

Les français qui ont visité Olympie pour entreprendre des fouilles étaient guidés par les auteurs anciens. Ils savaient que le stade se trouvait près du Cladée, au pied d'une colline, et c'est par là qu'ils ont commencé la reconnaissance des lieux. Ils ont facilement reconnu le stade qui a conservé sa forme en fer à cheval, sa longueur et sa largeur. Il est en-

Digitized by Google

core bien nivelé, mais couvert d'herbes et de broussailles. Le long côté intérieur est en terrasse, et l'autre côté parallèle est adossé à une colline peu élevée. On reconnaît à l'une des extrémités, celle de l'est, les ruines des murs circulaires du théâtre où les vainqueurs aux jeux olympiques venaient recevoir leur couronne. A l'extrémité opposée, près du Mont-Saturne, on remarque une galerie en briques qui conduit à un bois, et il y a tout lieu de croire que c'est par là que s'échappaient les vaincus pour éviter le persiflage de la foule.

A l'ouest du stade, près de la rivière Cladée, on reconnaît également un emplacement en fer à cheval qui est l'ancien hippodrome, comme le prouvent les chambres assez bien conservées qui servaient, dans l'antiquité, de remises pour les chars et d'écuries pour les chevaux.

La découverte du stade, du théâtre, de l'hippodrome était un grand point de repère pour trouver Olympie. En fouillant le sol près du village de Miraca, les français ont mis à découvert le pavé du temple de Jupiter, à deux mètres au-dessous du sol actuel. Le fleuve, la rivière et les ruisseaux ont donc amené, comme je l'ai dit, deux mètres d'épaisseur de terres. Ils ont trouvé plus loin le temple de Junon et ont retiré des fûts de colonnes, quelques statues mutilées et d'autres marbres provenant des deux temples.

Le sol de la ville d'Olympie étaient certainement à plus de deux mètres au-dessous du sol actuel, car on montait aux temples par plusieurs degrés ou marches qu'on n'a pas entièrement déblayées.

Les statues, les tombeaux, les autels élevés aux divinités, le siége des juges au stade, les dauphins en bronze, etc., tous ces beaux monuments ont disparu.

Digitized by Google

Peut-être en trouverait-on de précieux débris en faisant des fouilles bien entendues. J'ai vainement cherché les traces de la maison de Xénophon à l'emplacement indiqué par Pausanias, le tombeau d'Endymion, l'autel célèbre de Cerès....., tout a disparu.

Le village de Dandilalo, dont le nom signifie *écho*, paraît bâti sur le lieu où l'écho répétait sept fois le nom des vainqueurs, mais l'écho ne donne plus signe de vie. Les français qui travaillaient aux fouilles ont en vain fatigué leurs poumons à crier, le dieu ne leur a pas répondu. Les bois, les édifices, le sol, à l'époque des jeux olympiques, ayant changé de configuration, ont fait disparaître l'écho célèbre.

Plusieurs marbres de monuments, retirés des fouilles, ont été envoyés à Paris, et les français ont laissé sur place ceux qui ne leur paraissaient pas mériter d'aller au musée.

Il est à regretter que des fouilles si heureusement commencées n'aient pas été continuées. On aurait pu sans de grands frais, en employant les soldats, faire de belles découvertes près des temples et surtout sur les rives du Cladée où les habitants actuels d'Olympie retirent des armes, des casques, etc., de l'époque des jeux.

Digitized by Google

SCIENCES. — ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉMONSTRATION ÉLÉMENTAIRE

DES

FORMULES DE NEWTON

RELATIVES

AU DÉVELOPPEMENT EN SÉRIES DES FONCTIONS CIRCULAIRES

$\sin x$ et $\cos x$,

PAR M. L'ABBÉ J. M. FLECK,

MEMBRE TITULAIRE.

Les séries dont la démonstration va nous occuper peuvent être déduites, avec la plus grande facilité, du théorème dit *de Taylor*; mais ce théorème appartient au calcul infinitésimal et repose sur les considérations les plus délicates de ce calcul. Cependant les formules dont il s'agit sont très-importantes et il est difficile de s'en passer en Trigonométrie.

On comprend dès lors comment plusieurs géomètres de mérite, Euler entre autres, ont pu s'efforcer de trouver des démonstrations sinon plus simples, du moins plus à la portée du grand nombre.

Malheureusement la démonstration d'Euler est fausse, pour le moins incomplète, comme Lefébure de Fourcy le montre fort bien dans ses *Leçons de géométrie analytique.*

Lefébure essaie de compléter cette démonstration, et ses « explications, » c'est ainsi qu'il s'exprime, lui « paraissent à l'abri de toute objection. »

Digitized by Google

Il est bien entendu que nous ne sommes pas tout à fait du même avis, sans quoi le présent travail nous aurait paru superflu. Selon nous le savant et judicieux auteur n'aurait pas dû se contenter de calculer *un terme isolé* du développement, il aurait dû les calculer *tous* ; après quoi il aurait pu montrer que la somme de *toutes* les quantités négligées, en nombre infini, est réellement négligeable ; en d'autres termes il aurait dû démontrer que les résultats trouvés sont *égaux* aux quantités cherchées. Or c'est précisément ce qu'il n'a pas même essayé de faire.

On comprendra mieux la portée de cette remarque si l'on fait attention aux soins minutieux que nous avons pris pour ne pas nous exposer nous-même à un reproche semblable.

1. Soit x un arc quelconque positif ou négatif, n un nombre entier infiniment grand, et désignons par i le symbole de l'imaginaire ; la formule de Moivre combinée avec celle du binôme de Newton donnera

$$\cos x + i\sin x = \cos\left(n\frac{x}{n}\right) + i\sin\left(n\frac{x}{n}\right) = \left[\cos\frac{x}{n} + i\sin\frac{x}{n}\right]^n$$

$$= \cos^n.\frac{x}{n}\left[1 + i\,\mathrm{tang}\frac{x}{n}\right]^n$$

$$= \cos^n.\frac{x}{n}\left[1 + i\frac{n}{1}\mathrm{tang}\frac{x}{n} + i^2.\frac{n(n-1)}{1.2}\mathrm{tang}^2\frac{x}{n}\right.$$

$$\left. + i^3.\frac{n(n-1)(n-2)}{1.2.3}\mathrm{tang}^3\frac{x}{n} + \text{etc.}\right]$$

$$= \cos^n.\frac{x}{n}\left[1 + i.\frac{n\,\mathrm{tang}\frac{x}{n}}{x}.x + i^2\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(\frac{n\,\mathrm{tang}\frac{x}{n}}{x}\right)^2.\frac{x^2}{1.2}\right.$$

$$\left. + i^3\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\left(\frac{n\,\mathrm{tang}\frac{x}{n}}{x}\right)^3.\frac{x^3}{1.2.3} + \text{etc.}\right].$$

Digitized by Google

Si donc on pose, pour abréger,

$$X_o = \cos^n . \frac{x}{n},$$

$$X_m = \left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\ldots\left(1-\frac{m-1}{n}\right).\cos^n.\frac{x}{n}.\left(\frac{\tang\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m,$$

puisque la factorielle $\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\ldots\left(1-\frac{m-1}{n}\right)$ s'évanouit pour $m>n$, il viendra simplement

$$\cos x + i\sin x = X_o + iX_1.\frac{x}{1} + i^2.X_2.\frac{x^2}{1.2}+\ldots+i^n.X_n.\frac{x^n}{1.2\ldots n}. \quad (1)$$

On peut encore mettre X_m sous la forme

$$X_m = \left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\ldots\left(1-\frac{m-1}{n}\right).\cos^{n-m}.\frac{x}{n}\left(\frac{\sin\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m$$

2. Le nombre infiniment grand n finira par rester supérieur à la valeur numérique de x; nous supposerons dorénavant cette condition réalisée, et nous admettrons par conséquent que les quantités

$$\cos^n.\frac{x}{n},\quad \cos^{n-m}.\frac{x}{n},\quad \left(\frac{\sin\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m,\quad \left(\frac{\tang\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m$$

sont positives, et que de plus on a

$$\cos^n.\frac{x}{n}<1,\ \cos^{n-m}.\frac{x}{n}<1,\ \left(\frac{\sin\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m<1,\ \left(\frac{\tang\frac{x}{n}}{\frac{x}{n}}\right)^m>1$$

Digitized by Google

Il suit de là que la quantité X_m est également positive, et que l'on a

$$X_m < 1, \quad X_m > \left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\ldots\left(1-\frac{m-1}{n}\right)\cos^n\frac{x}{n}.$$

Cela étant, on trouve

$$\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right) = 1-\frac{1+2}{n}+\frac{1.2}{n^2} > 1-\frac{1+2}{n},$$

$$\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\left(1-\frac{3}{n}\right) > \left(1-\frac{1+2}{n}\right)\left(1-\frac{3}{n}\right)$$
$$= 1-\frac{1+2+3}{n}+\frac{(1+2).3}{n^2} > 1-\frac{1+2+3}{n},$$

$$\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\left(1-\frac{3}{n}\right)\left(1-\frac{4}{n}\right) > \left(1-\frac{1+2+3}{n}\right)\left(1-\frac{4}{n}\right)$$
$$= 1-\frac{1+2+3+4}{n}+\frac{(1+2+3).4}{n^2} > 1-\frac{1+2+3+4}{n},$$

et en général

$$\left(1-\frac{1}{n}\right)\left(1-\frac{2}{n}\right)\ldots\left(1-\frac{m-1}{n}\right) > 1-\frac{1+2+3+\ldots+(m-1)}{n}$$
$$= 1-\frac{(m-1)m}{2n}.$$

On aura ainsi

$$X_m < 1,$$
$$X_m > \left(1-\frac{(m-1)m}{2n}\right)\cos^n\frac{x}{n}.$$

Seulement il est à remarquer que pour $m = o$ le signe de l'inégalité doit être remplacé dans la dernière relation par celui de l'égalité.

3. Si on admet, comme nous le ferons dorénavant, que n a fini par rester supérieur au carré de x,

Digitized by Google

on pourra calculer une limite inférieure à $\cos^n.\frac{x}{n}$. En effet si dans la formule connue $\cos x = 1 - 2\sin^2.\frac{x}{2}$ on remplace x par $\frac{x}{n}$, il viendra

$$\cos\frac{x}{n} = 1 - 2\sin^2\frac{x}{2n} = 1 - \frac{x^2}{2n^2}.\frac{4n^2\sin^2\frac{x}{2n}}{x^2}$$

$$= 1 - \frac{x^2}{2n^2}.\left(\frac{2n\sin\frac{x}{2n}}{x}\right)^2 = 1 - \frac{x^2}{2n^2}\left(\frac{\sin\frac{x}{2n}}{\frac{x}{2n}}\right)^2 > 1 - \frac{x^2}{2n^2}.$$

On tire de là

$$\cos^n.\frac{x}{n} > \left[1 - \frac{x^2}{2n^2}\right]^n = \left[1 - \frac{1}{n}.\frac{x^2}{2n}\right]^n$$

$$= 1 - \frac{n}{n}.\frac{x^2}{2n} + \frac{n(n-1)}{1.2.n^2}.\left(\frac{x^2}{2n}\right)^2 - \frac{n(n-1)(n-2)}{1.2.3\ .\ n^3}.\left(\frac{x}{2n}\right) + \text{etc.}$$

Les termes du second membre sont alternativement positifs et négatifs, et dans l'hypothèse admise ils vont toujours en décroissant; on en conclut

$$\cos^n.\frac{x}{n} > 1 - \frac{x^2}{2n}.$$

On aura en conséquence, même en ne pas excluant $m = o$,

$$X_m > \left(1 - \frac{m(m-1)}{2n}\right)\left(1 - \frac{x^2}{2n}\right)$$

$$= 1 - \frac{m(m-1)}{2n} - \frac{x^2}{2n} + \frac{m(m-1)x^2}{4n^2} > 1 - \frac{m(m-1)}{2n} - \frac{x^2}{2n}$$

$$= 1 - \frac{m(m-1)+x^2}{2n}.$$

Digitized by Google

Si donc on pose, pour abréger

$$h_m = (m-1)m + x^2,$$

et qu'on représente par k_m une quantité inconnue, mais positive et satisfaisant à la condition

$$k_m < \frac{h_m}{2n},$$

on aura

$$X_m = 1 - k_m.$$

La relation (1) deviendra en conséquence

$$\cos x + i\sin x = 1 + i.\frac{x}{1} + i^2.\frac{x^2}{1.2} + \ldots + i^n\frac{x^n}{1.2\ldots n} - \left[k_0 + ik_1.\frac{x}{1} + i^2.k_2.\frac{x^2}{1.2} + \ldots + i^n.k_n.\frac{x^2}{1.2\ldots n}\right],$$

d'où on tire

$$\cos x + i\sin x = 1 + i.\frac{x}{1} + i^2.\frac{x^2}{1.2} + i^3.\frac{x^3}{1.2.3} + \ldots + i^n.\frac{x^n}{1.2\ldots n} - R. \quad (2)$$

en posant

$$R = k_0 + ik_1.\frac{x}{1} + i^2.k_2.\frac{x^2}{1.2} + \ldots + i^n k_n.\frac{x^n}{1.2\ldots n}.$$

4. Donnons à R la forme

$$R = y + iz,$$

et désignons par η et ζ, respectivement, les valeurs numériques de y et de z, et par ξ la valeur numérique de x, nous trouverons

$$\left.\begin{matrix}\eta \\ \zeta\end{matrix}\right\} < k_0 + k_1.\frac{\xi}{1} + k_2.\frac{\xi^2}{1.2} + k_3.\frac{\xi^3}{1.2.3} + \ldots + k_n.\frac{\xi^n}{1.2\ldots n}.$$

Digitized by Google

Cette inégalité subsiste, à fortiori, si on remplace k_m par sa limite supérieure $\frac{h_m}{2n}$; on aura ainsi

$$\left.\begin{matrix}\nu\\ \zeta\end{matrix}\right\} < \frac{1}{2n}\left[h_0 + h_1 \cdot \frac{\xi}{1} + h_2 \cdot \frac{\xi^2}{1.2} + h_3 \cdot \frac{\xi^3}{1.2.3} + \ldots + h_n \cdot \frac{\xi^n}{1.2\ldots n}\right].$$

Le terme général de la série entre crochets est pour $m > 2$,

$$h_m \cdot \frac{\xi^m}{1.2\ldots m} = \frac{(m-1)m + \xi^2}{1.2\ldots m} \cdot \xi^m = \frac{\xi^m}{1.2\ldots(m-2)} + \frac{\xi^{m+2}}{1.2\ldots m};$$

de plus on a

$$h_0 = \xi^2, \qquad h_1 \cdot \frac{\xi}{1} = \xi^2 \cdot \frac{\xi}{1} = \xi^3,$$

$$h_2 \cdot \frac{\xi^2}{1.2} = [2 + \xi^2]\frac{\xi^2}{1.2} = \xi^2 + \frac{\xi^4}{1.2}, \text{ etc.}$$

Il viendra en conséquence

$$\left.\begin{matrix}\nu\\ \zeta\end{matrix}\right\} < \frac{1}{2n}\left(\begin{matrix}\xi^2 + \frac{\xi^3}{1} + \frac{\xi^4}{1.2} + \frac{\xi^5}{1.2.3} + \ldots + \frac{\xi^n}{1.2\ldots(n-2)} \\ + \xi^2 + \frac{\xi^3}{1} + \frac{\xi^4}{1.2} + \frac{\xi^5}{1.2.3} + \ldots + \frac{\xi^{n+2}}{1.2\ldots n}\end{matrix}\right)$$

$$< \frac{\xi^2}{n}\left[1 + \frac{\xi}{1} + \frac{\xi^2}{1.2} + \text{etc.}\right].$$

La série entre crochets, convergente pour toutes les valeurs de ξ, admet toujours une valeur unique et finie; comme d'ailleurs n est infiniment grand, on en conclut que ν et ζ, y, z et R sont des quantités infiniment petites. Il suit de là, qu'à la limite, la relation (2) donne

$$\cos x + i \sin x = 1 + i\frac{x}{1} + i^2 \cdot \frac{x^2}{1.2} + i^3 \cdot \frac{x^3}{1.2.3} + \text{etc.}$$

$$= 1 - \frac{x^2}{1.2} + \frac{x^4}{1.2.3.4} - \text{etc.} + i\left[x - \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^5}{1.2.3.4.5} - \text{etc.}\right],$$

Digitized by Google

ou, ce qui revient au même,

$$\left.\begin{aligned} \sin x &= x - \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^5}{1.2.3.4.5} - \text{etc.} \\ \cos x &= 1 - \frac{x^2}{1.2} + \frac{x^4}{1.2.3.4} - \text{etc.} \end{aligned}\right\} \quad (3)$$

Ce sont les séries qu'il s'agissait de trouver.

Digitized by Google

CHROMO-TYPOGRAPHIE.

SUR UNE DISPOSITION DE PLANCHE

PROPRE A DONNER

DES ÉPREUVES A PLUSIEURS COULEURS

A L'AIDE D'UN SEUL TIRAGE

PAR M. LAMETZ,

MEMBRE TITULAIRE.

Au mois d'août 1875, l'administration des Postes françaises mettait au concours un nouveau modèle de timbres-poste.

Les principales conditions imposées étaient :

1° Les dimensions du timbre, 22 millimètres de hauteur sur 18 millimètres de largeur ;

2° De porter l'indication de la valeur en chiffres ayant 7 à 8 millimètres de hauteur et que ces chiffres soient sur un fond blanc pour les rendre plus apparents ;

3° L'obligation des inscriptions *République Française* et *Postes ;*

4° Enfin toutes figures ou têtes emblématiques ou autres dessins étaient acceptés, à la condition de ne pas avoir de caractère politique.

Les personnages mythologiques dont on fait, à volonté, la représentation de la France, du commerce,

Digitized by Google

des arts ou de tout autre chose sont trop à l'étroit sur un timbre-poste pour que l'exécution de ces images puisse conserver un sens artistique ou avoir la prétention d'inspirer ou de répandre le sentiment du beau.

Il m'est alors venu à l'idée de proposer de faire les timbres multicolores, en mécanisant la planche pour faire de la chromo-typographie en un seul tirage, ce qui ne s'est pas encore fait; jusqu'ici chaque couleur donne lieu à un tirage spécial avec points de repère; mais quelques soins que l'ouvrier prenne de bien placer les repères, il n'est pas rare de voir des maculatures ou des blancs indiquant que le papier s'est dérangé.

Dans mon projet, la planche devait être agencée de façon à ce que, pour encrer les parties du dessin devant être tirées en noir, celles d'une autre couleur étaient ramenées en arrière du plan contenant les parties noires, puis chacune étaient successivement poussées en avant et encrées respectivement rouge, blanc, bleu, etc.; ensuite l'encrage étant terminé, toutes les parties de la planche étaient ramenées dans le même plan et le tirage avait lieu avec une seule pression pendant laquelle toutes les couleurs s'imprimaient simultanément.

Cette innovation était, je crois, praticable pour la fabrication des timbres-poste, elle l'est aussi pour d'autres travaux qui, ayant un grand tirage ou pour lesquels on craint la contrefaçon, — les billets de banque par exemple, — pourront satisfaire à la condition de pouvoir payer une planche mécanisée assez coûteuse.

Mon projet de timbre-poste et sa méthode de fabrication ayant passé inaperçus parmi les deux ou trois

Digitized by Google

cents projets envoyés au concours ; de plus, ce concours n'ayant pas été publié et les projets refusés simplement rendus à leurs auteurs, je demande à l'Académie de me donner acte de la communication que je viens d'avoir l'honneur de lui faire, pour établir ma priorité sur l'idée d'articuler les planches typographiques, dans le but d'obtenir plusieurs couleurs en un seul tirage.

Digitized by Google

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

Digitized by Google

Digitized by Google

SUJETS DE TAPISSERIES

GRAVÉS PAR SÉBASTIEN LE CLERC

EXPOSITION DES CHAMPS-ÉLYSÉES DE 1876,

PAR M. E. MEAUME,

CORRESPONDANT.

L'administration du Mobilier national (autrefois de la Couronne) envoie chaque année, lors des expositions de peinture et de sculpture, des tapisseries des Gobelins et de Beauvais qui décorent les escaliers du palais des Champs-Élysées. Nous avons eu le soin d'examiner, lors de chaque exposition, les tapisseries dont Sébastien Le Clerc a été chargé de reproduire les sujets par la gravure, mais il ne nous avait été donné d'en voir qu'un très-petit nombre.

Une exposition nouvelle et spéciale des tapisseries qui ont échappé à l'incendie de 1871 a été organisée cette année, dans les immenses salles des Champs-Élysées, par les soins de l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'Industrie.* Les tapisseries des Gobelins formaient la partie la plus importante de cette exposition rétrospective; et nous avons pu voir, rassemblés dans un ordre qui aurait pu être meilleur, non-seulement les morceaux précédemment exposés, mais aussi ceux qui ne l'avaient jamais été.

Digitized by Google

Nous n'avons à parler ici que des tapisseries gravées par le grand artiste de Metz, et nous avons pu constater que, notamment pour l'*Histoire de Louis XIV*, les mêmes sujets ont été exécutés plusieurs fois aux Gobelins. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre chez des particuliers des doubles de ces tapisseries, puisqu'il en existe encore dans les magasins de l'État.

La Commission d'organisation de cette exposition, qui a eu la bonne pensée d'en rédiger le Catalogue, a été au-devant des reproches qu'on pourrait lui adresser, au sujet des erreurs que nous allons signaler, en faisant remarquer que les envois ont été tardifs et que le Catalogue, rédigé à la hâte, n'a pas permis d'examiner certaines questions.

Plusieurs de ces questions étaient cependant d'une solution assez facile, particulièrement celles qui se rattachent à la recherche des artistes auteurs des compositions d'après lesquelles les tapisseries ont été exécutées. Ainsi, les pièces décrites, p. 133 et suivantes du Catalogue, sont indiquées comme ayant été exécutées par Le Brun et Van der Meulen. Nous connaissons la tradition suivant laquelle ces deux grands artistes ont travaillé ensemble, quelquefois au même tableau, modèle ou dessin. Nous sommes loin de contester l'exactitude de ce fait; néanmoins, ils ont souvent aussi travaillé isolément aux compositions des tapisseries historiques, et il eût été à désirer qu'on distinguât les ouvrages appartenant à l'un ou à l'autre de ces maîtres, comme aussi ce qui leur est commun. C'est ce qui n'a pas été fait et ce que nous allons essayer de faire, au moins pour ce qui se rattache aux sujets gravés par Sébastien Le Clerc.

Digitized by Google

L'artiste messin, devenu graveur officiel par la protection de Le Brun, n'a gravé qu'une partie des pièces désignées sous le titre d'*Histoire de Louis XIV*, Ainsi, l'*Entrevue des rois de France et d'Espagne*, dans l'île des Faisans, a été gravée par Jeaurat, gendre de Sébastien Le Clerc, de même que *La cérémonie du Mariage*.

Nous n'avions jamais vu ces deux tapisseries dont l'exposition nous a révélé que l'*Histoire de Louis XIV* a existé en double série : l'une, la grande et la plus connue, et l'autre, la petite, dont nous ignorions l'existence. Nous ne savons si toutes les pièces de la grande *Histoire* ont été reproduites dans la petite dont nous ne connaissons que trois pièces. L'une d'elles, l'*Entrevue*, n'existe pas dans la grande. Il serait probablement plus exact de dire que la grande pièce n'existe plus, car la gravure de Jeaurat reproduit un cartouche qui ne se retrouve pas dans la bordure de la petite tapisserie, et dont l'absence a occasionné une singulière erreur. L'*Entrevue* est indiquée, sous le n° 10, p. 136 du Catalogue, comme représentant Louis XIV et Philippe V dans l'île des Faisans. En outre, cette énormité historique s'étalait audacieusement sur un écriteau manuscrit attaché au bas de la tapisserie. Cet écriteau a disparu pendant les derniers jours de l'exposition, mais la bévue a persisté dans le Catalogue, sans avoir été réparée ; du moins nous n'avons jamais vu d'exemplaire contenant un carton rectificatif. Les gens qui savent un peu d'histoire se sont permis de sourire en voyant le père de Marie-Thérèse désigné comme étant son petit-fils, et Louis XIV, également aïeul de Philippe V, demandant à son petit-fils la main de sa grand'mère. Il n'y a pas moyen de rejeter cette erreur sur les

Digitized by Google

imprimeurs, car elle se trouve non-seulement au nº 10 du Catalogue, mais encore aux nºs 11 et 12. Quoi qu'il en soit, nous croyons que la composition de ces deux sujets de tapisserie appartient à Le Brun seul, ce dont témoignent les planches gravées par Jeaurat qui se conservent à la chalcographie du Louvre. En ce qui concerne spécialement l'*Entrevue*, le modèle de Le Brun paraît avoir été détruit, comme plusieurs de ceux qui ont servi à l'exécution des tapisseries. On ne voit à Versailles que la copie exécutée par Mathieu. Elle est au salon de Mars (nº 2059), sa description se trouve au tome 1er du Catalogue du musée (nº 1068). M. Soulié annonce que ce modèle a été exécuté par Le Brun et Van der Meulen. La légende de la gravure de Jeaurat ne mentionne pas ce dernier. Toutefois ce silence n'est pas absolument significatif, et un doute peut subsister quant à la coopération de Van der Meulen.

Relativement au modèle du *Mariage*, il a été reproduit par Testelin, et cette peinture se voit à Versailles (Catalogue, nº 2092). M. Soulié attribue, sans hésitation, la composition de ce modèle à Le Brun seul.

Quant aux tapisseries historiques gravées par Sébastien Le Clerc, elles sont au nombre de quatre, et il est certain que Le Brun et Van der Meulen se sont associés pour leur exécution. Ce sont :

1º *Le siége de Douay;*

2º *Le siége de Tournay;*

3º *La défaite de l'armée espagnole près du canal de Bruges;*

4º *La reddition de Marsal.*

Cette dernière pièce, qui intéresse plus particulièrement la Lorraine, a été exécutée deux fois, au

Digitized by Google

moins, en tapisserie : 1° pour la grande suite de l'*Histoire* du roi; 2° pour la petite suite. Les rédacteurs du Catalogue de l'exposition ne pouvaient avoir aucune hésitation relativement à la grande tapisserie dont ils ont exactement reproduit la légende inscrite dans le cartouche du bas. Mais aucune légende n'existe dans la bordure de la petite suite (n° 12) dont le sujet est exactement celui de la grande suite inscrite au Catalogue sous le n° 3. En 1876, ces deux tapisseries étaient placées dans la même salle, à trois mètres environ l'une de l'autre. On aurait donc pu éviter de désigner le n° 12 par cette mention : « *Louis XIV recevant les clefs d'une ville* », puisque cette ville était celle de Marsal parfaitement indiquée par la légende du n° 3. On aurait pu également s'abstenir de placer un point d'interrogation qui suit l'attribution de cette composition à Van der Meulen. Il suffisait pour cela de recourir au Catalogue du musée de Versailles et de répéter ce que dit M. Soulié, son savant et regretté rédacteur, qui attribue la peinture du tableau inscrit sous le n° 2072 à Testelin, d'*après Le Brun et Van der Meulen*. Quant à la gravure, sa préparation à l'eau-forte appartient seule à Le Clerc; la planche a été terminée au burin par Simonneau.

Sébastien Le Clerc a été aussi pour quelque chose dans la reproduction de la tapisserie inscrite sous le n° 6 du Catalogue de l'exposition : *Renouvellement de l'alliance avec les Suisses*. Il n'aura toutefois exécuté que la bordure. Le sujet a été gravé par Nolin dont cette planche est le chef-d'œuvre. La composition nous paraît appartenir à Le Brun, quoique les descriptions de la gravure laissent, à cet égard, quelqu'incertitude. Celles qui se lisent au-dessous de la bordure attribuent la composition

Digitized by Google

à Le Brun et l'exécution (du modèle) à P. Sève. Mais ces mentions se rapportent-elles à la bordure seule ou à l'ensemble de la composition? Il nous paraît difficile que Sève ait pu concevoir cette *belle ordonnance* et nous croyons que son travail consista surtout à faire, d'après un dessin de Le Brun, le modèle en grand pour la tapisserie. Quant à Le Clerc, il est certain que la bordure seule est de lui. La peinture de Pierre de Sève est à Versailles (n° 2073). M. Soulié indique qu'elle est d'après Le Brun.

Revenons aux trois premières tapisseries dont nous avons ci-dessus indiqué le sujet. Suivant M. Soulié, *Le siége de Douay* qui se trouve à Versailles (n° 2077) aurait été peint par Yvart, d'après Le Brun et Van der Meulen. Quoique l'eau-forte de Sébastien Le Clerc ne mentionne que Le Brun, il est certain que Van der Meulen a collaboré à cette composition, car M. Reiset attribue aux deux peintres le dessin de ce sujet, inscrit dans le Catalogue du Louvre, sous le n° 861.

La tapisserie représentant *Le siége de Tournay*, exposée en 1876, fait partie de la petite suite de l'*Histoire* du roi. Mais, à la différence des tapisseries du *Mariage* et de *La reddition de Marsal*, appartenant à la même suite, le cartouche gravé par Sébastien Le Clerc s'y trouve tel que la gravure le reproduit exactement.

M. Soulié dit que le tableau qui se voit à Versailles (n° 2076) a été peint par Pierre de Sève, d'après Le Brun et Van der Meulen. Comme précédemment, cette attribution est confirmée par le dessin du Louvre (n° 860), que M. Reiset a classé parmi ceux que Le Brun et Van der Meulen ont exécutés en commun.

Digitized by Google

Nous croyons à l'exactitude de ces attributions. Le silence de Sébastien Le Clerc, relativement à Van der Meulen, n'est pas une preuve que ce Saint-Simon de l'histoire peinte de Louis XIV soit resté étranger à ces compositions. Le Clerc était intimement lié avec Le Brun qui, après avoir été son protecteur, était resté son ami. Il avait eu peu de relations avec l'artiste flamand, et sa reconnaissance envers son bienfaiteur le porta peut-être à passer sous silence la collaboration de Van der Meulen. Quelle part chacun des peintres du roi a-t-il eue à l'exécution des compositions exécutées en commun? Cela est fort difficile à reconnaître, puisqu'il existe peu de tableaux où leurs pinceaux se sont réunis. Sans doute, on connaît plusieurs dessins où leurs crayons se sont rencontrés. Dans ces dessins, la personnalité de chaque artiste est plus apparente que dans un tableau dont la même partie a pu être travaillée successivement par les deux maîtres. Tout ce qu'on peut dire avec quelque certitude c'est que presque tous les chevaux de ces compositions (et ils sont nombreux) ont été dessinés par Van der Meulen, qui y excellait. On dit même que le peintre flamand a aidé son ami à peindre la plupart des chevaux des batailles d'Alexandre. (M. Charles Blanc, *Histoire des peintres;* Vie de Van der Meulen.) Quant à la simultanéité de travaux de nos deux grands peintres, même sur des dessins, elle ne peut être révoquée en doute en présence de la série des dessins du Louvre (nos 856-864), dans lesquels M. Reiset, avec la compétence que chacun sait, a fait la part des deux artistes.

Quant à *La défaite de l'armée espagnole*, on a la preuve de la coopération de Van der Meulen à cette

Digitized by Google

composition. Elle se trouve dans les collections de Versailles et du Louvre. Le musée de Versailles possède le modèle pour la tapisserie par Le Brun et Van der Meulen (nº 2106). L'esquisse originale fait partie des collections du Louvre; elle n'est pas exposée. En outre, le musée de Versailles possède deux répétitions avec variantes du grand tableau. L'une (nº 2142) est une copie très-réduite (par un anonyme?) du modèle de tapisserie (nº 2106). L'autre est une peinture également réduite, du même modèle. M. Soulié (nº 2220) attribue cette répétition à Van der Meulen seul, d'où l'on peut induire qu'il eût la plus grande part à la composition.

Outre les tapisseries historiques, Sébastien Le Clerc a reproduit celles qui représentent les quatre éléments et les quatre saisons. Aucune pièce des éléments ne figurait à l'exposition des Champs-Élysées. Nous ignorons si elles font encore partie des collections nationales [1]. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'une d'elles (le Feu) se voyait, en 1874, au palais du Corps législatif, lors de l'exposition organisée au profit des Alsaciens-Lorrains. Cette tapisserie appartenait alors à M. Beurdeley.

Quant aux Saisons, deux sujets seulement figuraient à l'exposition des Champs-Élysées en 1876: l'Été et l'Automne. Nous ne savons ce que sont devenus les autres. L'Automne était représentée en deux exemplaires: l'un, conforme à la gravure de Sébastien Le Clerc, avec le cartouche, sans la bor-

[1] Ces tapisseries paraissent avoir été détruites ou perdues. La *Chronique des arts* (21 octobre 1876) annonce que la manufacture des Gobelins refait la Terre et l'Eau qui figureront à l'Exposition de 1878. Le *Temps* (nº du novembre 1876) annonce également qu'on se prépare à refaire la tapisserie de l'Air.

Digitized by Google

dure, contenant les vers latins; l'autre, en contre-partie, sans cartouche ni légende. Le Catalogue indique avec raison que ces compositions appartiennent à Le Brun, ainsi que celles représentant les châteaux de Chambord, de Saint-Germain et de Vincennes. Aucune de ces trois tapisseries n'a été gravée par Sébastien Le Clerc, quoi qu'en dise le Catalogue à la note de la page 136.

En relevant les erreurs échappées au rédacteur de ce Catalogue, nous devons tenir compte de la précipitation avec laquelle il a été rédigé. En fait de recherches, le temps fait beaucoup à l'affaire. Ici le temps a manqué; dès lors les erreurs étaient inévitables, néanmoins elles devaient être signalées, afin que les chercheurs de l'avenir ne pussent s'y tromper.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, EN 1876,

PAR M. SCHUSTER,

PROFESSEUR DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE A L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METZ.
EX-PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES DE L'UNIVERSITÉ,
BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE.

CINQUIÈME ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

Position géographique de sa cuvette.	Latitude	49° 07′ 16″
	Longitude, à l'est de Paris	3° 50′ 22″
	Altitude, d'après le nivellement de M. Barbey	189m,24

Ce baromètre est de Fortin ; le diamètre intérieur de son tube est de 7mm,7. La flèche du ménisque est de 0mm,75. Après chaque observation, la hauteur de la colonne mercurielle est ramenée à la température de la glace fondante. La correction capillaire est égale à 0mm,47 d'après les données précédentes ; mais elle se trouve faite au moment de la lecture par le mode de graduation appliquée à l'instrument. L'altitude de la cuvette est de 4m,82 moindre que les années précédentes.[1] Cela tient à ce que le baromètre a été transporté à la bibliothèque de la ville. Pour comparer les nouvelles observations aux anciennes, il y aura donc à faire une correction de 0mm,4.

THERMOMÈTRES.

Les thermométrographes sont fixés sur une lame de glace, à 10 mètres au-dessus du sol. Dans aucune saison, les rayons du soleil n'atteignent ni eux, ni le mur au-dessous d'eux. Une lame de verre les abrite de la pluie. Ils ont été vérifiés à la température de la glace

[1] Celles qui précèdent 1875.

Digitized by Google

fondante, et leurs indications sont toutes corrigées de l'écart qu'on a constaté à cette température. Ils sont exposés au NO.

UDOMÈTRE.

L'udomètre dont on se sert est celui qui a été prescrit par l'Association scientifique de France. Il est placé sur la terrasse du réservoir des eaux de la ville, à 17 mètres au sud-est d'un bâtiment qui a 15 mètres de longueur et 4 mètres de haut. A l'est de l'udomètre se trouve une tour de 16 mètres de hauteur; elle est à 12 mètres du poteau de soutien.

L'altitude de l'udomètre est 195^{m},32.

TENUE DES REGISTRES.

Les thermométrographes sont observés chaque jour à dix heures. On attribue invariablement le minimum au jour de l'observation, et le maximum à la veille. C'est à huit heures du matin qu'on observe l'udomètre; la quantité de pluie mesurée est inscrite au jour de l'observation. Les hauteurs barométriques sont calculées à un centième de millimètre près. Toutefois, comme cette approximation est certainement illusoire, on n'a conservé que le chiffre des dixièmes en le forçant d'une unité, lorsque celui des centièmes surpasse cinq. Dans le calcul des moyennes, la hauteur barométrique est évaluée à un centième de millimètre près; les températures le sont à un centième de degré près.

GIROUETTE.

La girouette observée est celle qui se trouve au sommet de la flèche de la cathédrale, flèche dont la pointe est à 89^{m},25 au-dessus du pavé de l'église.

Notations adoptées dans le registre.

CONFIGURATION DES NUAGES.

Cr..... *Cirrus*..... Nuages en filaments déliés.
Cm.... *Cumulus*..... Nuages en forme de balle de coton.
St..... *Stratus*..... Couche étendue, continue, horizontale.
Cr-Cm. *Cirro-Cumulus*.. Ciel pommelé, petites balles serrées.
Cr-St.. *Cirro-Stratus*... Pommelures en couches horizontales.
Nim... *Nimbus*..... Nuages à pluie, à teinte sombre.
Cm-St. *Cumulo-Stratus*. Réunion d'un grand nombre de cumulus.

NOTA. La première indication est celle des nuages qui dominent.

Digitized by Google

NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

VENTS.

Le chiffre qui suit leur direction exprime leur force : 1, vent faible ; 2, vent ordinaire ; 3, vent fort ; 4, bourrasques ; 5, tempête ; 6, ouragan.

Autres abréviations employées pour représenter les phénomènes météorologiques.

Pour plusieurs d'entre eux, les chiffres de 1 à 3 indiquent leur intensité.

S	Serein, ciel sans nuages.	R	Rosée.
V	Ciel voilé.	G bl	Gelée blanche.
V_1, V_3	— légèrement ou fortement.	Gv	Givre.
Bl	Brouillard.	Grs	Grésil.
Bl_1, Bl_3	— léger ou dense.	Grl	Grêle.
P	Pluie.	Or	Orage voisin.
P_1, P_3	— fine ou très-forte.	Tn	Tonnerre éloigné.
N	Neige.	Hs	Halo solaire.
N_1, N_3	— légère ou abondante.	Hl	Halo lunaire.

? Désigne une observation douteuse.

! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anomale.

» Les guillemets sont mis à la place d'une observation qu'on n'a pas pu faire, — ou qu'il n'y avait pas lieu de faire, comme celle de l'udomètre, par exemple, lorsqu'on est certain qu'il n'a pas plu.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Contig. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	758,5	1,3	SSO 3	753,3	1,5	»	10	752,9	1,9	SSO 2
2	751,8	2,1	OSO	751,5	2,3	»	10	751,0	2,4	OSO 3
3	749,7	7,3	SO 3	749,1	8,2	»	10	749,2	7,7	SO
4	751,8	4,1	NNE 2	751,7	3,9	»	10	753,0	3,2	NE
5	756,4	- 4,5	NE 2	756,4	- 4,1	»	0	756,6	- 3,5	NE
6	754,7	- 3,8	NE 2	753,7	- 3,6	Cr-Cm	5	753,2	- 4,5	NE 3
7	748,8	-10,7	NE 3	747,7	- 8,5	Cm	3	747,5	- 7,5	NE
8	746,7	- 9,1	NE 3	746,7	- 7,5	»	10	746,9	- 5,5	NE
9	»	- 5,7	NNE	746,0	- 5,5	»	0	»	- 2,2	N
10	749,5	- 9,2	N	749,4	- 7,5	»	0	749,0	- 6,6	NE 2
11	751,7	-12,0	NNE 2	750,8	- 8,1	Cm	2	750,5	- 7,3	NNE
12	751,0	- 9,0	NE 3	751,0	- 7,7	»	10	751,2	- 7,7	NNE
13	746,3	- 5,4	NE 4	744,8	- 5,1	»	10	745,3	- 3,0	NE
14	748,8	- 1,0	NE 3	748,6	0,0	»	10	749,4	0,0	NE
15	757,5	- 1,8	NE 4	757,5	- 1,0	»	10	757,8	- 2,0	NE
16	758,0	- 5,2	NE 2	758,2	- 5,2	»	10	758,2	- 4,7	NE
17	757,3	- 4,9	SO 2	756,2	- 4,5	»	10	756,0	- 4,5	NO
18	751,6	0,0	SO 1	751,4	1,0	»	10	752,4	0,8	SO
19	756,5	1,1	SSO 1	755,9	2,3	»	10	755,0	2,0	SSO
20	751,1	0,5	S 3	749,8	1,8	Cr-St	2	748,4	1,9	SE
21	745,2	2,1	SSE	744,4	3,5	St	9	743,9	3,1	SSO 2
22	747,6	2,5	SO	748,8	3,5	»	10	751,6	3,0	SO
23	»	»	»	760,7	3,1	Cm	7	761,5	2,3	O
24	763,5	- 1,0	NNO	762,8	1,3	Cr	2	762,4	1,3	NO 3
25	761,3	- 3,3	NNE	760,7	- 1,7	»	10	760,3	- 1,0	NE 2
26	760,5	- 3,5	NE	760,3	- 2,5	»	10	759,7	- 2,1	NE
27	759,3	- 3,8	NNE	757,9	- 0,7	»	0	757,0	- 0,3	NE
28	755,5	- 3,2	NE	754,3	0,0	»	0	753,8	- 1,5	NE
29	755,5	- 3,5	NE	755,5	- 1,0	»	0	755,2	- 0,5	NE
30	757,5	- 3,1	NE	758,2	- 2,3	»	0	758,9	- 1,5	NE
31	760,7	- 6,0	NE	760,4	- 4,5	»	10	759,4	- 3,5	O
MOYENNES.										
1 à 10	751,4	- 2,8		750,5	- 2,0		5,8	751,0	- 1,4	
11 à 20	753,8	- 3,8		752,4	- 2,6		8,4	752,4	- 2,4	
21 à 31	756,7	- 2,3		756,7	- 0,1		5,2	756,7	0,4	
1 à 30	753,9	- 2,9		753,3	- 1,6		6,4	753,5	- 1,1	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
0,6	2,6	1,0	9,4	
0,5	3,1	1,8	3,7	Bruine.
2,6	8,8	5,7	4,8	Bruine. — Premier quartier.
3,3	4,3	3,8	3,4	Temps très-humide. — Etat hygr., 0,98.
- 5,8	- 3,0	- 4,4	»	Temps sec et clair ; ciel pur.
- 5,0	- 3,2	- 4,1	»	Neige, nuit du 6 au 7.
11,5	- 7,1	- 9,3	»	La Moselle charrie des glaçons.
10,7	- 5,3	- 8,0	»	La Moselle est prise.
7,7	- 2,2	- 4,9	»	Soleil.
11,5	- 6,5	- 9,0	»	Bl_1.
13,3	- 7,1	-10,2	»	Bl_5, le soir. — Pleine lune.
12,7	- 7,5	-10,1	»	Bl_2, le soir.
8,3	- 2,7	- 5,5	»	Vent fort pendant la journée.
3,0	0,0	- 1,5	»	
2,8	- 0,8	- 1,8	»	Vent fort. — Le temps, couvert le matin, s'éclaircit vers 1 heure de l'après-midi.
6,0	- 4,4	- 5,2	»	
6,0	- 2,1	- 4,0	»	Verglas le soir. — Neige.
2,1	1,5	- 0,3	2,1	
0,5	2,7	1,1	3,8	Dernier quartier.
0,0	2,4	1,2	0,4	Beau temps.
0,2	5,4	2,3	0,8	
1,7	3,9	2,8	5,0	Temps très-sombre le matin.
1,1	3,5	2,3	»	Bl_1.
2,5	1,9	- 0,3	»	Bl_2. — G bl.
4,2	- 1,0	- 2,6	»	Bl_3. — G bl.
4,7	- 2,0	- 3,3	»	N. L. — G bl.
5,9	0,0	- 2,9	»	Bl_4. — G bl.
4,5	0,5	- 2,0	»	Bl_3. — G bl.
4,5	0,0	- 2,2	»	Bl_1. — G bl.
5,5	- 1,5	- 3,5	»	Bl_2. — G bl.
7,0	- 3,3	- 5,1	»	Bl_5. — G bl.
MOYENNES.			Somm	
4,6	- 0,8	- 2,7	21,3	
5,4	- 1, 8	- 3,6	6,3	
3,2	- 0,6	- 1,3	5,8	
4,4	- 0,7	- 2,5	33,4	

Brouillard très-épais presque tous les soirs.
La Moselle est restée prise pendant la plus grande partie du mois.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°,	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	755,8	- 6,5	NE 2	755,0	- 3,9	»	10	754,3	- 3,2	NE
2	754,5	- 4,0	ENE 3	754,0	- 3,7	»	10	753,8	- 1,7	»
3	756,5	0,0	SO 1	755,7	1,5	»	7	754,5	2,0	NO
4	745,7	1,1	SO 3	743,8	1,4	»	10	742,0	0,0	SO 3
5	737,8	0,0	ONO 2	737,1	1,1	»	10	736,6	0,7	ONO
6	736,9	- 0,7	ONO	736, 6	- 0,2	»	10	736,1	- 0,2	ONO
7	735,4	- 4,2	NE 1	736, 8	- 2,3	V	0	736,3	- 1,3	OSO
8	736,4	- 3,1	OSO 3	736, 5	- 0,5	»	10	»	- 0,3	OSO
9	742,5	- 3,3	OSO 2	743,0	- 1,0	»	10	742,8	- 2,1	ONO
10	742,0	- 4,5	NE 2	741,8	- 3,3	Cm	5	741,6	- 2,5	NNO
11	744,5	- 3,9	OSO 1	744,5	- 2,5	»	10	744,7	- 3,0	O
12	745,0	- 5,9	NE 2	744,8	- 3,5	»	7	743,9	- 4,5	NE
13	742,1	- 6,5	NE 2	741,8	- 5,3	»	10	741,0	- 6,0	N
14	742,0	2,0	SO 1	742,3	3,1	»	10	742,7	3,6	»
15	746,1	3,1	SE 3	745,8	4,5	»	10	745,1	4,5	SO
16	746,1	6,1	SO 4	745,8	7,5	Nim	10	744,5	7,8	SO 4
17	744,8	7,9	SO 4	744,8	8,1	»	10	744,5	8,1	SO 4
18	743,9	8,1	SO 1	742,6	10,0	Cr	1	738,7	9,9	SSE 3
19	736,5	8,0	SSO 5	737,0	9,8	N	7	738,1	9,8	OSO 3
20	739,5	7,1	SSO 3	739,8	7,4	»	10	»	7,7	»
21	749,2	8,9	SO 4	749,3	10,5	»	10	749,0	10,5	SO
22	749,3	9,7	SO 2	749,0	10,5	»	10	748,5	9,5	SO
23	743,7	8,1	SO 2	743,4	9,8	Cm	5	742,5	9,1	SO 4
24	745,7	4,5	SO 4	746,6	5,2	Nim	10	746,8	5,3	O
25	748,8	2,1	SE 2	747,6	4,5	»	10	745,3	4,3	ESE
26	737,3	6,1	OSO 2	738,9	8,8	Nim	10	739,5	8,2	SO
27	738,3	8,5	SO	737,7	9,1	»	10	»	9,3	SO
28	746,6	7,5	SO 4	746,6	8,5	»	10	745,2	7,0	SO
29	747,2	8,5	SO 2	747,1	9,3	»	10	»	9,5	SO
Moyennes.										
1 à 10	744,3	- 2,2		744,0	- 1,1		8,2	744,2	- 0,9	
11 à 20	743,0	2,6		742,9	3,9		8,5	742,4	3,8	
21 à 29	745,1	7,1		745,1	8,4		9,1	745,2	8,1	
1 à 29	744,1	2,3		744,0	3,2		8,6	743,9	3,5	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
- 7,5	- 2,9	- 5,2	»	Bl. — G bl.
- 5,0	- 1,6	- 3,3	»	Bl. le soir. — G bl. — Premier quartier.
- 1,7	2,1	0,2	»	Bl. — Dégel ; verglas.
0,0	1,8	0,9	0,3	Neige. — Vent très-fort.
- 1,5	1,5	0,0	0,6	Neige abondante.
- 3,3	0,5	- 1,4	5,7	Neige.
- 5,1	- 1,0	- 3,0	8,3	Neige, nuit du 6 au 7.
- 5,0	0,0	- 2,5	5,4	Neige.
- 5,5	0,0	- 2,7	2,1	Neige, quelques flocons.
- 6,5	- 2,1	- 4,3	4,3	Neige à 4 heures. — Pleine lune.
- 8,5	- 2,5	- 5,5	1,7	Neige.
- 7,2	- 2,8	- 5,0	»	Temps assez clair.
-12,5	- 2,3	- 7,4	»	Bl.
0,0	3,6	1,8	3,9	Bl. — Dégel.
1,1	4,9	3,0	2,4	Id. — Dégel ; tempête après midi.
3,2	8,0	5,6	12,0	Vent fort. — La Moselle sort de son lit.
3,9	8,5	6,2	16,1	Pluie et vent. — Tempête. — Dernier quartier.
6,2	10,2	8,2	18,3	Le pré Saint-Symphorien est inondé.
5,9	10,3	8,1	1,0	Tempête. — La Moselle se retire.
6,0	7,9	6,9	4,1	La Moselle se retire.
6,8	11,0	8,9	13,8	
8,5	11,1	9,8	1,1	La Moselle déborde.
7,6	10,4	9,0	0,6	La Moselle se retire. — Tempête.
2,5	6,5	4,5	7,4	Nouvelle lune.
0,0	5,4	2,7	»	Temps clair l'après-midi.
1,9	9,5	5,7	4,2	
6,0	10,2	8,1	0,1	
6,1	9,5	7,8	4,3	
6,4	10,0	8,2	5,6	
Moyennes.			Somm	
- 4,1	- 0,2	- 2,1	26,7	
- 0,2	4,6	2,2	59,5	
5,1	9,3	7,2	37,1	
0,1	4,4	2,2	123,3	

Digitized by Google

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
8,0	10,5	9,2	3,7	Temps clair.
5,1	9,5	7,3	4,4	
5,2	11,0	8,1	12,8	Eaux toujours très-fortes. — Premier quartier.
7,7	10,9	9,3	5,7	
2,3	7,7	5,0	8,2	Vent fort ; — inondations.
4,5	11,1	7,8	4,8	id. id.
3,2	7,4	5,3	12,0	Ouragan id.
1,9	6,5	4,2	6,7	Id. grêle.
4,1	6,7	5,4	12,3	Id. id.
0,5	7,5	4,0	10,0	Id. id.
2,0	6,2	4,1	4,8	Orage à 2 heures et quart. — Pleine lune.
3,0	9,2	6,1	12,6	Le pré Saint-Symphorien est inondé.
1,5	7,5	4,5	19,0	Tempête ; — inondations.
1,0	5,8	2,4	7,1	La place des Roches est inondée.
2,9	8,5	5,7	3,1	Tempête.
1,1	7,5	3,2	7,8	
1,0	7,7	4,3	0,1	Neige le soir, quelques flocons.
2,5	3,2	0,3	0,4	Neige ; tempête.
2,3	2,1	- 0,1	0,5	Neige. — Dernier quartier.
0,8	- 0,1	- 0,4	»	Neige.
6,3	1,1	- 2,6	»	Bl_2.
5,8	2,6	- 1,6	»	Bl_1.
2,1	4,3	1,1	»	Bl, matin et soir.
1,5	6,4	3,9	»	Bl_2.
3,1	8,5	5,8	»	Bl, vent.
1,2	5,2	3,2	»	Bl_1, — Nouvelle lune.
1,1	10,3	5,7	»	Bl_2.
4,1	10,9	7,5	»	Bl_1. - Pluie ; orage à 4 heures du soir ; la foudre
7,0	10,0	8,5	4,1	est tombée sur l'hôpital Bonsecours.
3,1	10,9	7,0	2,8	Bl_1.
4,0	15,2	9,6	»	Bl_2.
Moyennes.			Somm	
4,2	8,9	6,6	80,6	
0,3	5,8	3,0	55,4	
1,1	7,8	4,4	6,9	
1,9	7,5	4,7	142,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o		mm	o			mm	o		
1	737,0	11,2	N 2	736,7	13,2	Cr	1	736,6	14,5	NE	
2	742,1	10,2	N	742,7	12,4	Cr	10	743,4	13,7	NNE	
3	748,1	11,0	NNE	748,4	14,0	Cr	7	748,9	14,5	NNO	
4	755,8	10,2	NNE	756,4	11,2	»	10	756,8	11,7	NNE	
5	757,5	9,1	NNE	756,7	11,9	Cr	1	755,0	14,0	NE	
6	753,8	11,1	NNE	753,0	15,0	Cr	2	752,5	15,5	NE	
7	753,1	12,2	NE	752,3	14,5	»	0	751,4	15,5	NE	
8	750,4	12,1	NE	749,3	14,6	»	0	747,8	15,6	NE	
9	748,3	11,5	OSO 4	748,4	12,6	Cm	5	748,0	12,8	SO	
10	744,2	12,0	SO 4	741,6	15,0	Cm	7	740,0	17,2	SO	
11	740,2	7,5	SO 4	740,7	9,0	Cm	7	741,0	9,8	SO	3
12	742,8	5,7	ONO 3	742,6	8,1	Cm	7	741,8	8,5	SO	
13	745,2	4,0	SSO	744,1	8,3	Cm	6	743,2	8,3	S	
14	739,8	5,0	ESE	740,3	8,1	Cm	9	740,8	8,2	E	
15	746,4	8,0	NE 4	746,1	9,9	Cm	6	745,2	10,2	NE	4
16	742,4	7,2	NE 4	741,9	8,1	Cr	10	740,0	8,7	E	
17	738,7	8,0	SSE	738,7	9,9	Cr	10	738,4	9,7	SSE	
18	733,4	6,8	SSO 4	732,5	9,8	Nim	10	730,9	11,0	SSE	
19	730,7	10,5	SO 3	730,2	11,8	Cm-Nim	9	729,6	11,0	SSE	
20	737,6	11,5	SSO 4	737,5	13,0	Cm-Nim	10	737,5	14,0	SSO	
21	741,4	10,5	SO	741,2	12,8	Cm	7	740,8	13,2	ONO	
22	741,5	10,1	NE	742,2	14,6	Cm	10	742,9	15,5	NO	2
23	746,4	11,9	NE 1	746,0	14,2	Cr-Cm	3	745,7	14,9	N	
24	746,2	12,1	NE	746,4	15,1	»	10	747,0	15,3	NNE	
25	750,4	13,0	NO	750,7	15,5	»	10	750,8	15,5	ONO	
26	751,5	9,5	ONO	750,9	11,1	Cm	3	749,5	13,0	NO	
27	748,5	9,2	SO	747,4	12,0	Cm	5	746,6	12,2	SO	
28	738,9	11,5	SE	737,1	15,0	»	9	738,4	10,3	SO	9
29	739,0	12,0	SO 3	738,4	13,3	Nim	8	738,3	13,0	SO	
30	739,2	12,2	SO 3	738,9	13,7	Cir	7	738,6	13,5	SO	
Moyennes.											
1 à 10	749,0	11,1		748,5	13,4		3,3	748,0	14,5		
11 à 20	739,7	7,4		739,5	9,6		8,4	738,8	9,9		
21 à 31	744,3	11,2		743,9	13,7		7,2	743,9	13,6		
1 à 30	744,3	9,9		743,9	12,6		6,3	743,6	12,6		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
5,0	15,2	10,1	»	
6,1	14,5	10,3	»	Orage à 4 heures et demie du soir. — P. Q.
7,0	14,8	10,9	7,7	
6,5	12,5	9,5	»	
3,4	14,4	8,9	»	État hygrométrique : 0,43 à 1 h.
4,0	15,8	9,9	»	État hygrométrique : 0,36.
5,7	16,0	10,9	»	Temps très-sec; état hygrométrique : 0,28.
6,0	15,8	10,9	»	État hygrométrique : 0,15 !
5,5	13,5	9,5	»	État hygrométrique : 0,55.
7,5	18,1	12,8	3,1	Grand vent. — Pleine lune.
3,2	10,2	6,7	»	Tempête, nuit du 10 au 11.
2,5	9,1	5,8	»	État hygrométrique : 0,31 à 1 h.
1,0	8,8	3,9	»	
0,0	9,0	4,5	»	
2,0	10,4	6,2	»	
3,5	9.0	6,2	»	
4,9	10,8	7,8	»	Dernier quartier.
4,8	11,2	8,0	»	État hygrométrique : 0,70 à 1 h.
5,5	12,4	8,9	0,1	Orage à 2 h. un quart de l'après-midi ; grêle ;
5,7	14,1	9,9	5,6	grêlons de 6mm de diamètre.
7,5	13,9	10,7	4,4	
6,3	16,0	11,2	»	
6,9	15,5	11,2	»	
7,7	15,8	11,7	»	Nouvelle lune.
7,0	16,2	11,5	»	Grand vent.
6,5	13,5	9,5	»	
3,0	13,4	8,2	0,5	État hygrométrique : 0,35.
7,5	15,8	11,6	4,2	Tempête.
6,1	14,3	10,2	3,1	Orage à 4 heures du soir.
7,3	15,2	11,2	9,0	État hygrométrique : 0,47.
Moyennes.			Somm	
5,7	15,1	10,4	10,8	
3,1	10,5	6,8	5,7	
6,6	15,0	10,8	21,2	
5,1	13,5	9,3	37,7	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	740,7	10,7	SO		741,1	12,0	Cr	10	741,8	10,8	ONO	2
2	746,3	6,0	NE		746,5	7,5	Cr	10	746,8	9,5	NE	2
3	748,9	7,5	NE		749,5	8,0	Cm	6	750,4	9,0	NE	
4	755,4	8,5	NE	3	755,0	9,5	»	9	754,5	10,0	NE	
5	752,5	9,4	NE		752,2	11,0	»	10	750,9	12,2	N	
6	749,2	10,1	NE		748,4	12,3	Cm	8	747,2	12,5	NE	
7	748,0	10,1	NE		748,0	12,5	Cm	4	948,7	13,1	NE	
8	749,1	10,0	NE	3	748,3	11,5	Cm	4	747,7	12,9	NE	
9	747,6	8,3	NE	5	747,3	11,4	Cm-Nim	10	747,0	11,8	NE	3
10	747,5	9,3	NE	5	747,3	11,5	Cm	9	746,5	12,3	NE	3
11	745,7	10,5	NE	3	744,9	12,5	Cr-Cm	7	744,2	13,0	ENE	
12	744,9	9,5	NE	3	744,6	12,0	Cm	5	744,6	11,5	NE	
13	746,4	5,3	NE	3	746,3	8,5	Cm	8	745,8	10,0	NNO	
14	745,7	5,2	NE	3	745,9	7,3	Cm	5	745,4	8,7	NE	
15	744,8	9,0	NE	3	744,3	11,8	Cm	5	743,5	12,3	NE	
16	746,1	11,9	NE	3	745,4	15,0	Cr	1	745,3	15,9	NE	3
17	746,5	13,5	NE	3	746,0	16,2	Cm	3	745,4	16,4	NE	2
18	746,3	14,5	NE	3	746,0	16,0	»	0	745,2	17,0	NE	
19	747,8	14,4	NE	4	747,2	16,5	Cm	3	747,2	16,5	NE	4
20	750,5	9,7	NE	3	749,8	12,8	»	0	748,7	15,0	NNE	2
21	749,1	10,5	NE	3	749,0	14,7	»	0	748,3	15,5	NE	
22	746,2	15,0	ESE		745,1	19,0	Cr-St	1	744,5	19,4	SO	2
23	745,8	13,5	SO	3	745,5	15,1	»	10	745,0	15,8	SO	3
24	743,5	13,5	SO		742,1	14,3	Cm-Nim	10	740,6	13,5	ESE	
25	740,0	11,7	SO	2	739,7	12,1	Cr-Cm	5	739,4	13,3	SO	
26	740,7	10,0	O		740,8	10,6	»	10	740,9	10,7	ONO	
27	742,4	10,5	SO		742,5	11,2	»	10	742,8	11,5	SO	
28	»	»	»		750,6	13,5	Cm	7	751,3	15,3	O	
29	752,4	14,5	ONO		751,9	16,6	Cm	8	751,0	18,3	OSO	
30	750,7	16,0	SO	2	»	»	»	0	»	»	»	
31	746,7	18,1	SO	2	746,5	21,5	Cm	2	746,4	21,2	ONO	4
					Moyennes.							
1 à 10	748,5	9,0			748,4	10,7		8,0	748,1	11,4		
11 à 20	746,4	10,3			746,0	12,9		3,7	745,5	13,6		
21 à 31	745,7	13,3			745,4	14,9		6,3	745,0	15,4		
1 à 31	746,9	10,8			746,6	12,8		6,0	746,2	13,5		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
7,0	10,8	8,9	»	Premier quartier.
3,5	10,1	6,8	»	
3,3	9,3	6,3	»	
3,5	10,5	7,0	»	
3,7	12,5	8,1	»	
3,5	13,1	8,3	»	État hygr. : 0,35 à 12 h. 53 m., t. m. de Paris.
2,7	13,3	8,0	»	
2,5	12,7	7,6	»	Grand vent.
2,5	12,5	7,5	»	Id. Pleine lune.
3,3	12,5	7,9	»	Id.
2,5	13,5	8,0	»	Vent sec, aride.
3,7	12,5	8,1	»	Id.
1,3	10,3	5,8	»	Id.
0,8	9,3	5,0	0,4	A la campagne, le thermomètre est descendu au-
0,7	13,0	6,8	0,6	dessous de zéro.
2,8	16,4	9,6	»	Dernier quartier.
3,8	17,3	10,5	»	
7,0	17,5	12,2	»	
5,9	17,8	11,8	»	
2,5	15,5	9,0	»	
3,5	16,3	9,9	»	
6,0	19,6	12,8	»	
8,0	15,8	11,9	0,3	Vent fort. — Pluie le soir.
9,5	15,5	12,5	1,8	Nouvelle lune.
7,7	13,7	10,7	2,1	Forte averse de grêle à 11 h. du matin
7,0	11,6	9,3	1,9	Pluie par intervalles.
7,3	12,5	9,9	4,2	
8,2	15,6	11,9	»	
8,5	18,5	13,5	»	
8,5	20,1	14,2	»	
10,3	22,5	16,4	»	Premier quartier.
Moyennes.			Somm	
3,5	11,7	7,6	»	
3,1	14,3	8,7	1,0	
7,7	16,5	12,1	10,3	
4,9	14,2	9,5	11,3	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°		mm	°			mm	°		
1	750,8	12,0	NNE	750,2	13,4	Cr-Cm	1	749,3	15,0	NNE	
2	745,7	14,1	NE	745,0	16,5	Cm	8	744,1	16,5	NE	
3	744,3	16,0	SO	744,3	18,1	Cm	3	744,1	19,1	SO	3
4	746,9	16,8	O	747,5	16,8	Cr	10	748,3	17,2	OSO	
5	749,0	18,2	SO	748,5	21,1	Cr	1	748,0	22,0	SO	3
6	749,1	18,3	ONO	748,3	20,8	Cm	7	747,7	22,1	OSO	
7	746,8	21,5	OSO	746,7	23,0	Cm	9	746,5	22,2	ONO	
8	744,6	18,7	NE	743,7	19,2		10	742,1	18,1	NNE	
9	737,4	17,0	SO	737,8	18,6	Cm	8	738,0	17,6	ONO	
10	741,5	12,0	NNE	741,3	13,0	»	10	741,1	13,2	NNE	
11	742,5	10,0	NNE	742,5	10,6	»	10	742,7	10,9	NNO	
12	744,2	12,9	NNO	744,0	16,8	Cm	7	744,3	17,0	NE	
13	745,5	16,1	NE	745,4	19,6	Cm	8	745,0	20,1	O	
14	747,4	17,8	SO	747,3	19,5	Cm	4	747,0	21,0	ONO	
15	747,0	18,0	NE	746,2	19,6	Cm	5	744,8	18,6	ENE	
16	742,1	16,2	SO	744,1	14,7	Cir	4	744,3	17,3	SO	3
17	749,1	14,4	SO	748,6	17,0	Cm	4	748,7	18,0	OSO	2
18	749,8	15,5	SO	750,1	18,0	Nim	10	750,3	18,7	SO	
19	751,2	17,6	NE	750,8	21,1	Cm	5	750,8	21,0	NE	
20	748,3	21,2	NE	747,2	23,5	»	0	747,0	24,5	E	
21	745,2	22,0	NE	744,6	24,8	»	0	743,8	26,5	NNE	
22	744,8	22,7	NE	744,1	26,5	Cm	4	744,3	17,5	NNE	
23	744,5	18,5	ONO	744,3	19,1	»	10	744,0	17,7	NO	2
24	742,5	15,5	NNE	742,0	18,4	»	10	741,0	19,7	N	
25	741,3	17,7	NE 3	741,2	19,9	Cm	1	740,7	21,8	N	
26	741,3	18,5	NE	741,1	21,0	»	1	741,0	21,8	NE	
27	747,3	19,5	NNE	747,3	22,0	»	3	747,4	22,0	NNE	
28	748,8	19,7	NE	748,3	22,6	Cm	5	746,7	23,5	NNE	
29	744,6	20,2	NNE	743,4	23,0	Cr	1	742,7	23,5	ONO	
30	743,7	19,0	ONO	743,6	20,0	Cm	9	743,9	20,5	SO	
					Moyennes.						
1 à 10	745,6	16,5		745,3	18,0		6,7	744,9	18,3		
11 à 20	746,7	16,0		746,6	18,1		5,7	746,5	18,7		
21 à 30	744,4	19,3		744,0	21,7		4,4	743,5	21,4		
1 à 30	745,8	17,3		745,3	19,3		5,6	744,9	19,5		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
5,0	15,6	10,3	»	
5,1	17,5	11,3	»	État hyg. : 0,32 à 1 heure de l'après-midi.
10,0	19,8	14,9	»	A 10 heures du matin le vent saute brusquement.
10,2	17,4	13,8	»	du SO au SE, en passant par le S.
11,7	23,5	17,6	»	
12,2	23,0	17,6	»	
13,3	23,7	18,5	»	Pluie dans la nuit du 7 au 8.
13,7	19,9	16,8	1,1	Pleine lune.
14,0	19,2	16,6	1,5	Pluie par intervalles.
9,2	13,5	11,3	2,5	id.
8,1	11,9	10,0	3,6	Pluie par intervalles.
8,2	18,3	13,2	8,2	
10,0	21,3	15,6	»	
14,1	21,7	17,9	»	Quelques gouttes vers 5 h. du soir. — D. Q.
13,0	20,9	16,9	0,5	Orage de 2 heures de l'après-midi à 5 heures.
12,2	17,8	15,0	1,5	Le vent souffle en tempête à 1 h. de l'après-midi.
8,4	18,5	13,4	»	
11,0	19,4	15,2	»	
10,6	22,2	16,4	»	
10,5	25,5	18,0	»	État hygrométrique à 1 heure 8 m. = 0,39.
12,5	27,0	19,7	»	
17,0	27,5	22,3	»	Orages à 2 heures de l'après-midi et dans la nuit ;
12,7	21,5	17,1	29,4	pluie torrentielle. — Nouvelle lune.
11,5	20,5	16,0	7,4	Pluie par intervalles.
11,3	22,8	17,0	2,1	
11,2	22,9	17,0	»	
11,3	23,3	17,3	»	
12,2	23,5	17,8	»	Orage à 6 heures et demie du soir.
12,5	24,5	18,5	2,0	Tonnerre vers 11 heures et demie du matin.
14,0	22,2	18,1	»	id. à 1 h. 40 m. du soir. — Premier quartier.
Moyennes.			Somm	
10,4	19,3	14,9	5,1	
10,6	19,7	15,2	13,8	
12,6	23,6	18,1	40,9	
11,2	20,9	16,0	59,8	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité	Bar. à 0°	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	747,8	17,0	SO 1	747,7	19,3	»	10	747,3	20,0	OSO
2	747,6	16,0	SO 2	747,8	16,8	»	10	748,3	16,5	ONO
3	749,5	19,5	NE 1	749,3	21,0	Cm	3	749,2	22,1	NNE
4	749,4	21,0	OSO 2	749,3	21,8	Cm	5	748,6	23,5	OSO
5	748,9	21,5	ONO 1	748,0	22,5	Cm	6	747,2	24,0	SO
6	748,3	22,5	NE 2	748,7	25,0	Cm	4	747,1	25,8	ESE
7	746,2	25,0	SO 2	746,1	26,0	Cr-Cm	6	745,8	25,5	SO
8	745,0	23,0	SO 2	745,0	22,5	Cm	10	744,1	23,5	SSO
9	749,0	21,1	SO	749,5	21,7	»	10	750,1	23,1	SO
10	749,1	19,1	SO 2	748,4	20,8	Cm	10	748,0	22,2	SO
11	751,8	17,0	ONO 2	751,9	17,6	Cm-St	8	752,2	18,7	ONO
12	755,3	16,5	NE 3	755,4	17,5	Cm	5	755,1	18,0	NNE
13	754,9	17,1	NNE 3	755,4	18,8	Cm	3	754,6	20,6	NNE
14	755,4	20,2	NE 3	755,3	21,5	Cm	5	754,9	22,2	NE
15	755,4	22,7	NE	755,0	23,5	»	0	754,0	26,5	NE
16	753,3	21,5	NNE	753,2	23,0	»	5	752,7	23,9	NE
17	751,4	20,6	NNE	751,3	22,4	»	0	749,6	23,1	NE
18	750,3	21,0	NNO	750,1	21,7	Cm	1	749,0	23,0	NNE
19	746,0	21,6	ONO	745,9	21,3	Nim	10	745,9	20,6	O
20	751,0	16,5	NNO	751,1	17,3	Cm	5	750,8	19,6	NNE
21	751,0	18,5	NNE	750,7	19,7	Cm	2	749,7	21,5	NE
22	748,3	20,6	NE	747,8	21,3	»	0	746,7	23,5	NE
23	744,0	24,5	SE	743,5	27,7	Cir	5	743,0	28,1	SE
24	744,4	20,3	NE	744,3	21,6	»	10	744,8	23,1	NE
25	747,1	21,1	N	747,3	22,2	Cm	7	747,9	23,2	NNO
26	749,2	23,2	ONO	749,1	24,2	Cm	3	748,5	25,6	ONO
27	746,0	24,0	SO	745,9	25,1	Cm	5	745,0	25,6	O
28	»	»	»	741,3	24,5	Cm	3	739,7	26,8	SO
29	747,5	19,5	O	747,9	20,5	Cm	19	748,4	21,6	OSO
30	751,0	19,6	NE	750,2	21,9	»	0	749,0	22,5	NE
31	742,4	26,6	SSO	»	»	»	0	»	»	»
				Moyennes.						
1 à 10	748,1	20,6		747,9	21,7		7,4	747,6	22,6	
11 à 20	752,6	19,5		752,5	20,5		4,2	751,9	21,6	
21 à 31	747,1	21,8		746,8	22,9		4,5	746,3	24,1	
1 à 31	749,3	20,6		749,0	21,3		5,3	748,6	22,8	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
13,2	21,2	17,2	2,6	P_2.
13,1	18,5	15,8	2,6	P_3. — Pluie par intervalles.
13,3	23,3	18,3	»	
13,2	24,3	18,7	»	Temps orageux.
15,0	24,5	19,7	»	
15,0	28,0	21,5	»	Temps orageux: chaleur accablante.
15,2	26,2	20,7	»	Pleine lune.
14,1	26,8	20,5	»	Orage.
14,2	24,2	19,2	2,0	
13,7	27,5	20,6	»	
12,1	19,8	15,9	»	
10,0	19,2	14,6	»	
9,7	20,8	15,2	»	Abaissement sensible de la température.
15,1	23,3	19,2	»	Dernier quartier.
13,7	27,2	20,5	»	
14,0	27,0	20,5	»	
13,6	24,9	19,2	»	
14,0	24,7	19,3	»	
16,6	21,6	19,1	»	Temps couvert ; vent fort.
11,2	20,1	15,6	»	
11,0	22,6	16,8	»	Cirrus. — A 4 h. vent supér NE et vent infér SO.
11,6	24,6	18,1	»	Nouvelle lune.
12,5	29,5	21,0	»	Orage à 10 h. du soir.
17,2	24,5	20,8	2,1	Vent sup. NE; vent inf. SO ; orage à midi.
14,5	24,3	19,4	6,8	
16,2	26,5	21,4	»	
17,0	26,7	21,8	»	
12,5	27,5	20,0	»	
15,1	22,7	18,9	»	
12,5	23,5	18,0	»	Premier quartier.
13,6	30,7	22,1	»	Cirrus.
Moyennes.			Somm	
14,0	24,4	19,2	7,2	
13,0	22,9	17,9	»	
13,9	25,7	19,8	8,9	
13,7	24,4	19,0	16,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	750,0	19,6	O 3	749,9	20,5	Cr	2	749,4	22,5	ONO 3
2	749,5	18,6	NE 2	748,9	20,3	Cr	1	747,1	22,6	NE 2
3	742,9	23,0	SSO 2	743,0	23,8	Cr	9	743,1	25,0	SO 2
4	750,8	21,2	SO 3	750,7	22,5	Cr-Cm	7	750,5	22,7	SO 4
5	750,5	21,6	SO 2	750,5	23,2	Cr-Cm	5	751,6	23,0	SO 4
6	753,0	20,2	NNE 2	753,2	21,0	Cr-Cm	7	753,4	23,1	NNE
7	753,3	19,6	NNE 2	752,8	21,2	»	0	752,0	23,2	N
8	751,3	22,6	NNE 1	749,9	24,3	Cr-Cm	6	748,7	26,0	N
9	748,8	24,6	NE 1	748,4	25,0	Cr-Cm	2	747,5	27,2	NE
10	751,0	24,7	NE 1	750,8	26,5	Cm	3	750,8	28,2	N
11	752,0	24,3	NO	752,0	24,5	Cm	7	751,0	27,4	NNO
12	750,5	25,3	NE	749,9	27,8	Cm	1	748,7	28,5	NE
13	745,8	24,6	NNE	745,5	27,3	»	0	745,0	28,3	NE
14	745,5	24,5	NNE	745,1	25,1	»	0	744,5	29,1	NNO
15	744,6	24,5	»	744,4	25,7	»	3	744,7	29,5	SO 3
16	745,8	24,6	NE	745,5	26,0	Cm	3	744,8	29,0	NNE
17	745,9	26,0	NE	745,4	26,3	»	0	744,3	28,7	NE
18	746,3	25,3	ESE	746,1	26,7	Cr	3	745,3	28,8	E
19	745,3	23,7	NE	745,0	24,2	»	10	743,6	26,5	NE
20	745,3	21,2	SO	745,6	22,5	Cm	5	745,6	24,5	SO
21	744,9	22,0	SO	744,7	23,5	»	10	744,3	24,7	SO
22	»	»	»	744,4	23,5	Cm	3	743,8	24,6	OSO
23	740,8	18,3	SE 2	740,3	18,4	»	10	740,3	18,8	SO
24	739,4	14,0	NNO 3	739,3	16,0	»	0	739,4	17,3	NO
25	740,7	16,1	ONO 3	740,8	16,6	Cm	8	741,6	15,6	NO
26	746,8	14,2	NO 3	746,7	15,7	Cr-Cm	5	746,2	15,6	O
27	742,1	14,1	SO 3	741,7	12,5	»	10	741,4	13,5	SO
28	747,8	14,3	SO 4	747,8	14,9	»	9	747,4	16,1	OSO
29	745,0	15,0	SO	744,5	16,0	»	10	»	»	»
30	744,4	14,6	SSO	»	»	»	0	742,7	16,1	SO
31	733,4	14,6	SO 3	732,2	15,8	Cm	7	732,7	16,1	SO
Moyennes.										
1 à 10	750,1	21,6		749,8	22,8		4,2	749,4	24,3	
11 à 20	746,7	24,4		746,4	25,6		3,2	745,7	28,0	
21 à 31	742,5	15,7		742,3	17,3		7,2	742,0	17,8	
1 à 31	746,4	20,6		746,2	21,9		4,9	745,7	23,4	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
16,5	23,5	20,0	»	Etat hygrométrique 0,28 à 1 h. 8 m. du soir.
8,5	23,5	16,0	»	
15,0	25,6	20,3	»	Ciel moutonné à 11 h. du matin ; — averse à
16,5	24,2	20,3	2,4	8 h. du soir.
13,6	24,1	18,8	»	Pleine lune.
13,2	24,3	18,7	»	
12,0	24,7	18,3	»	
13,0	27,5	20,3	»	Brouillard ou plutôt poussière dans l'air, le soir.
14,6	28,3	21,5	»	Idem Idem
14,3	29,5	21,9	»	Chaleur très-forte.
16,5	28,5	22,5	»	
16,5	29,6	23,0	»	Dernier quartier.
16,7	30,0	23,4	»	Chaleur très-forte ; éclairs au S. à 9 h. du soir.
16,3	29,9	23,1	»	
16,1	30,1	23,1	»	Tonnerre vers 7 h. du soir.
15,6	30,0	22,8	»	
16,7	29,7	23,2	»	
16,8	29,9	23,3	»	Cirrus allongés.
17,2	27,8	22,5	»	
17,5	25,7	21,6	1,1	Nouvelle lune.
16,0	25,2	20,6	»	
17,3	24,9	21,1	0,5	Le vent souffle en tempête vers 1 h. du soir.
»	»	»	»	Pluie toute la journée.
10,3	17,9	14,1	4,7	Temps frais.
10,2	15,8	13,0	»	Pluie.
8,1	16,9	12,5	0,5	Tonnerre à 2 h. du soir.
8,0	14,5	11,2	»	Pluie par intervalles.
10,7	17,3	14,0	6,2	Pluie par intervalles. Premier quartier.
»	»	»	0,9	P_3.
11,6	17,5	14,5	11,4	P_1.
12,2	17,2	14,7	9,3	Tempête dans la nuit du 31 août au 1er septembre.
Moyennes.			Somm	
13,7	25,5	19,6	2,4	
16,6	29,1	22,8	1,1	
11,6	18,6	15,1	33,4	
14,0	24,6	19,3	37,0	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°	Temp extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	736,7	12,5	O 2	738,3	15,5	N	10	741,2	15,0	O 2
2	742,7	14,5	S 1	742,7	15,0	Cm	8	742,3	16,2	O 1
3	745,3	15,2	E 2	745,4	16,5	Cm	9	746,5	16,0	NO 1
4	748,2	16,7	E 1	747,0	19,0	Cr	5	746,7	22,0	S 2
5	»	»	»	742,5	19,4	Cr	5	742,4	24,2	SO
6	743,0	20,8	SO 3	742,5	15,4	N	8	742,3	20,5	O
7	743,5	17,3	S 2	743,0	16,9	N	7	»	»	»
8	742,2	12,8	O	742,4	17,5	Cm	7	742,7	14,5	O
9	744,0	13,9	NO	»	»	»	0	742,1	14,8	NO
10	744,7	13,6	O	745,0	15,5	Cr	3	745,4	14,5	SO
11	744,1	13,7	O	743,1	15,5	N	4	743,0	14,3	O
12	747,1	13,8	O	746,0	15,0	Cm	2	745,3	16,1	O
13	746,8	13,3	NO	746,8	15,7	Cr	3	746,5	14,9	N
14	747,5	11,1	N 3	746,4	15,0	Cm	3	746,0	15,3	NO
15	»	»	»	747,8	15,5	Cr	3	747,6	16,7	NO
16	746,3	11,7	SE	746,2	15,6	Cm	4	746,0	15,9	S
17	746,5	16,8	O	»	»	»	0	747,0	17,3	O
18	746,3	15,8	O	746,8	19,7	N	5	»	»	»
19	753,0	15,5	O	751,8	16,5	Cm	7	751,7	17,7	O
20	754,9	11,8	N 3	755,0	17,0	Cm	4	756,5	18,5	NNO
21	753,7	11,8	N 3	752,0	14,1	N	6	751,5	18,6	N
22	747,9	10,0	N 2	748,0	18,2	Cm	5	749,3	19,8	N
23	745,7	14,7	N 2	746,9	16,4	Cm	4	747,2	19,5	SO
24	744,5	17,9	SSE	744,1	17,4	»	6	744,0	17,8	S
25	747,9	16,6	O	747,5	20,3	Cm	5	747,1	18,5	O
26	745,8	16,7	O	745,0	17,0	Cm	7	744,9	16,1	S
27	740,5	19,7	O	740,7	18,5	Cm	8	741,0	18,6	O
28	740,3	18,5	O	739,6	22,7	Cm	8	738,1	18,9	SO
27	739,7	14,5	SO	740,9	16,7	Cm	7	740,5	17,0	ONO
30	737,6	14,7	E	736,0	16,6	Cr-St	5	735,8	15,3	O
Moyennes.										
1 à 10	743,3	15,2		743,2	16,7		6,9	743,5	17,5	
11 à 20	748,0	13,7		747,8	16,2		3,9	747,8	16,3	
21 à 30	744,4	15,5		744,1	17,8		6,1	743,9	18,0	
1 à 30	745,6	14,8		745,0	16,9		5,6	745,0	17,3	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Mini-mum.	Maxi-mum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
11,5	15,5	13,5	2,7	P_3.
10,2	16,6	13,4	3,4	Variable.
10,4	16,8	13,6	4,0	P_1.
9,2	23,5	16,3	2,5	Beau temps. — P. L.
13,4	25,1	19,2	»	P_3.
15,8	21,2	18,5	15,5	P_3.
14,5	19,1	16,8	17,0	P_3.
11,4	15,2	13,3	15,1	P_2
11,0	15,2	13,1	5,3	P_1.
10,2	14,8	12,9	3,3	P_2.
9,5	14,4	11,9	5,6	Dernier quartier.
9,4	16,2	12,8	1,9	
9,8	15,1	12,4	»	
5,5	15,5	10,5	1,9	
10,4	17,6	14,0	»	Beau temps.
7,3	16,5	11,9	»	
12,5	17,7	15,1	»	
13,0	18,6	15,8	»	P_2.
12,1	17,8	14,9	6,5	Nouvelle lune.
8,5	18,6	13,5	3,1	
8,2	18,4	13,3	»	Bl_2. Beau temps.
8,3	19,5	13,9	»	
8,5	19,5	14,0	»	
8,3	18,5	13,4	0,5	
8,4	18,5	13,4	0,6	
12,9	16,4	14,6	0,5	
15,6	19,4	17,5	14,1	Premier quartier.
16,1	19,6	17,8	7,9	Eclairs et tonnerre à 9 h. du soir.
13,3	17,6	15,4	5,9	
8,8	20,1	14,5	8,2	Orage le soir.
Moyennes.			Somm	Nota. — En raison d'une absence que nous avons été obligé de faire pendant le mois de septembre, les observations ont été confiées à un élève de l'école industrielle de la ville. A. A. S.
11,7	18,3	15,0	68,8	
9,8	16,8	13,3	19,0	
10,8	18,7	14,8	37,7	
10,8	17,9	14,3	125,5	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	737,3	12,4	SO	737,6	13,5	»	10	738,9	13,6	SO
2	752,9	9,0	NE	752,4	10,3	St	0	750,8	12,2	NE
3	749,1	9,0	NE	748,7	11,3	»	10	748,5	11,5	E
4	748,2	13,1	ESE	747,7	16,0	Cr	4	747,4	17,0	SSO
5	749,4	15,6	ESE	749,1	17,7	St	1	748,7	18,0	NE
6	748,3	13,6	ESE	748,0	17,4	St	4	747,5	17,5	S
7	749,1	14,0	SE	748,8	16,5	»	0	748,6	17,3	S
8	»	»	»	»	»	»	0	»	»	»
9	743,3	17,3	S	743,6	18,6	N	9	743,8	18,5	SO
10	742,9	15,5	SO	742,6	17,3	Cm	3	742,3	17,0	SO
11	739,0	16,5	S	738,4	19,0	Cm	9	738,1	20,3	S
12	743,0	16,6	SO	742,6	17,3	Cm	9	742,4	17,8	SSO
13	744,0	17,5	SSO	743,7	18,2	Cm	6	743,4	19,2	SO
14	744,5	17,3	SO	743,8	19,1	St	5	743,7	19,0	SO
15	744,4	16,2	SO	744,3	16,4	»	10	744,2	16,0	SO
16	743,8	15,3	SO	743,2	16,5	»	10	742,8	17,1	SO
17	743,2	13,6	SO	742,1	15,7	»	9	742,0	15,0	»
18	741,7	12,2	»	741,5	15,1	Cm	10	741,4	15,3	»
19	741,0	10,5	NE	739,9	11,7	Cm	0	739,8	11,3	NE
20	742,0	10,5	NE	741,8	11,3	»	10	741,7	11,0	NE
21	744,2	6,5	NE	744,0	7,2	»	10	743,5	7,0	NE
22	744,9	5,7	NE	745,0	6,0	»	10	745,3	6,0	NE
23	745,8	6,8	NE	745,9	7,0	»	10	746,5	7,4	NE
24	»	»	»	750,3	7,7	»	10	751,3	8,0	NE
25	754,1	7,4	NE	753,2	7,5	»	10	752,5	7,4	NE
26	753,5	6,2	NE	753,1	6,9	»	10	752,2	7,0	NE
27	752,0	7,6	NE	751,2	9,0	»	10	»	»	»
28	750,5	7,5	NE	»	»	»	»	749,9	8,4	NE
29	751,3	6,3	NE	751,4	7,7	»	10	751,3	8,0	NE
30	750,1	7,3	NO	749,4	7,5	»	10	748,5	7,3	O
31	747,9	6,2	ONO	747,3	7,0	Cm	5	746,7	7,0	O
				Moyennes.						
1 à 10	746,7	13,3		746,5	15,4		4,1	746,3	15,8	1 à 10
11 à 20	742,7	14,6		742,1	16,0		7,8	741,9	16,2	11 à 20
21 à 31	749,4	6,7		749,1	7,3		9,5	748,8	7,3	21 à 31
1 31	746,2	11,5		745,8	12,8		7,1	745,6	12,6	1 à 31

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES.			PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
Mini-mum.	Maxi-mum.	Moyen		
o	o	o	mm	
7,7	14,7	11,2	4,4	Tempête.
5,0	12,5	8,7	4,3	Bl_2.
4,9	14,1	9,5	»	Bl_2. — Pleine lune.
9,3	18,4	13,8	»	Bl_2.
12,0	19,7	15,8	»	Bl_1.
10,2	19,2	14,7	»	Bl_1.
10,0	18,6	14,3	»	Bl_1.
10,3	19,4	14,8	»	Très-beau temps.
10,6	20,5	15,6	»	
11,6	18,8	15,2	»	Bl_1. — Dernier quartier.
13,5	21,5	17,5	»	Bl_1. — Orage à 4 heures du soir.
14,4	19,5	16,9	7,9	Bl_2.
14,3	20,4	17,3	0,4	Bl_1.
14,3	20,3	17,3	»	Bl_2.
14,2	17,8	16,0	5,3	Bl_1. — P_2.
12,4	17,9	15,2	14,2	Bl_2.
11,0	16,9	13,9	»	Bl_2.
10,2	16,8	13,5	»	Bl_1. — Nouvelle lune.
8,3	12,5	10,4	»	Bl_2.
7,7	12,4	10,0	»	Bl_1.
5,0	7,9	6,4	0,3	
4,1	7,5	5,8	»	Bl_1. — Temps gris.
5,3	8,4	6,8	»	Bl_3. id.
6,0	9,4	7,7	»	Bl_2. id.
6,2	8,7	7,4	»	Bl_1. id.
5,6	8,3	6,9	»	Bl_1. id. — Premier quartier.
6,2	10,2	8,2	»	Bl_2. id.
6,5	9,6	8,0	»	Bl_1. id.
3,6	9,3	6,4	»	Bl_1. id.
4,8	8,7	6,7	»	Bl_2. id.
4,5	8,5	6,5	»	
Moyennes.			Somm	
9,2	17,6	13,4	8,7	
12,0	17,6	14,8	27,8	
5,2	8,8	6,9	0,3	
9,2	14,4	11,8	36,8	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU SOIR.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	747,9	4,5	NO 2	747,8	5,5	Cm	5	747,9	5,5	ONO
2	754,4	2,3	ONO 2	754,2	3,5	»	10	753,7	3,7	SSO 2
3	754,1	5,2	O 2	753,9	6,0	»	10	752,9	6,3	SO
4	749,9	4,6	SO	749,7	6,5	»	10	750,6	7,5	NO
5	753,5	1,3	NNE	753,7	2,5	Cm	5	753,5	2,5	NNE
6	748,6	»	SO	747,6	2,0	»	10	747,5	2,0	O
7	745,9	3,6	ONO	745,9	3,9	Cm	4	745,3	4,3	ONO
8	744,8	1,6	OSO 3	744,2	2,8	»	10	743,6	1,4	NNE
9	742,7	0,2	N	742,5	0,5	Cm	7	742,8	0,2	NNE
10	748,3	- 2,0	NE	748,9	- 1,6	Cm	6	750,8	- 1,3	NO
11	752,2	- 4,1	NE 2	749,9	- 2,2	»	3	748,3	- 2,0	NE
12	737,4	0,0	ESE	735,8	»	»	10	735,4	0,0	ESE
13	737,7	8,0	SO 2	738,4	8,6	Cm	7	739,0	7,9	SO
14	741,6	6,2	ESE	741,0	10,6	Cr-St	4	740,4	11,0	ESE
15	740,5	9,5	ESE	740,0	12,3	St	5	739,0	11,3	ESE
16	738,9	8,0	NE	738,8	10,0	»	10	738,5	9,8	NE
17	744,7	10,3	S	745,0	10,6	»	10	746,4	9,6	ONO
18	753,6	7,6	ONE	753,2	8,0	»	10	752,8	7,6	ESE
19	744,9	7,0	SE	744,4	7,9	»	10	743,1	8,0	S
20	739,6	7,0	SO 3	739,4	7,6	»	10	»	»	»
21	743,8	5,0	NNE	744,0	6,0	»	10	745,2	6,5	NNE
22	750,7	2,6	NE 2	750,8	3,3	Cm	5	751,2	3,4	NE
23	750,2	2,3	NE 2	749,4	3,6	»	0	748,8	1,6	NE
24	747,5	0,5	NE 2	747,4	1,5	»	10	747,3	1,8	NNE
25	744,7	3,0	ESE	744,1	4,5	»	10	»	»	»
26	743,9	5,5	O 2	»	»	»	»	743,0	6,7	O 2
27	737,9	7,7	SO 2	737,0	8,3	Cm	5	736,3	8,0	SO 3
28	737,3	6,6	SO 4	737,9	7,2	»	10	738,3	7,0	SO
29	739,3	5,6	SO 4	739,0	7,1	»	10	739,4	6,5	SO
30	742,8	1,9	SO	742,1	3,6	»	10	741,3	5,1	SSO
Moyennes.										
1 à 10	749,0	2,1		748,8	3,2		7,7	748,9	3,2	1 à 10
11 à 20	743,1	5,9		742,6	7,3		7,9	742,5	7,0	11 à 20
21 à 30	743,8	4,1		743,5	5,1		7,7	743,4	5,2	21 à 30
1 à 30	745,3	4,0		745,0	5,2		7,8	745,0	5,1	1 à 30

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
2,7	6,8	4,7	»	Bl_1.
0,2	4,6	2,2	»	Bl_2. — Pleine lune.
3,3	6,9	5,1	»	
4,2	7,9	6,0	»	Bl_1.
2,0	3,8	0,9	»	Bl_2.
0,2	3,5	1,6	3,1	Neige.
2,0	5,5	3,7	0,9	
0,2	3,4	1,8	»	
2,0	0,8	- 0,6	»	B_2 ; — Neige, quelques flocons.
3,0	- 1,0	- 2,0	»	Bl_1 ; — Neige ; — Dernier quartier.
7,5	- 1,5	- 4,5	0,3	Bl_2.
3,0	»	- 1,5	6,1	Dégel ; Neige fondant en touchant le sol.
1,5	9,3	5,4	11,4	Bl_2.
4,3	12,7	8,5	»	Bl_2.
6,5	13,3	9,9	»	Bl_3.
6,0	11,2	8,6	7,5	Bl_1 ; — Eclairs vers 7h du soir.
6,0	11,6	8,8	5,2	Bl_1 ; — Nouvelle lune.
6,1	9,1	7,6	7,1	Bl_1.
6,1	9,2	7,6	7,4	Bl_1.
5,7	7,8	6,7	1,4	Temps très-sombre.
3,0	7,8	5,4	1,5	Bl_1.
2,0	4,6	3,3	0,4	Bl_1 ; Temps sec et clair.
1,4	4,0	2,7	»	Bl_1.
1,0	2,1	0,5	»	Bl_1 ; — Premier quartier.
0,0	5,8	2,9	»	Bl_1.
3,2	8,2	5,7	7,4	
4,3	9,3	6,8	5,9	Tempête dans la nuit du 27 au 28.
5,1	8,3	6,7	5,4	Tempête.
2,5	7,5	5,0	5,7	
0,5	5,3	2,9	0,4	Bl_3.
Moyennes.			Somm	
0,5	4,2	2,3	4,0	
3,2	8,3	5,7	46,4	
2,1	6,3	4,2	26,7	
1,9	6,3	4,1	77,1	

Digitized by Google

DATES	10 HEURES DU SOIR.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	740,3	8,1	S	739,7	8,7	»	10	740,0	9,5	S
2	736,3	9,6	S	735,9	10,5	»	10	735,7	11,1	S 4
3	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»
4	723,3	10,5	SSO 4	724,0	11,0	»	10	724,3	11,2	SSO
5	730,2	8,0	ESE 2	728,0	9,1	Cr	5	727,5	9,0	SE
6	730,0	9,4	SO 4	730,6	10,1	Cm	5	733,4	9,7	SO 5
7	731,8	7,2	SE 3	731,5	8,3	»	10	731,8	9,0	SSE
8	735,5	9,5	SO 3	736,3	9,8	Cr-Cm	7	739,0	8,8	SO
9	744,9	8,4	NO 2	745,5	8,5	Cm	10	747,6	8,0	NO
10	750,0	6,3	NO	750,6	5,3	Cm	10	750,9	5,3	NO
11	749,9	4,5	NNO 1	749,3	5,5	»	0	748,0	5,5	N
12	745,9	2,6	S 1	745,1	1,6	»	10	744,0	1,3	SO
13	743,7	3,2	SO 3	743,9	4,6	»	10	744,7	4,6	O
14	745,3	5,1	NE 2	744,9	4,9	»	10	744,7	5,0	NE
15	746,3	5,6	NE 2	745,5	6,1	»	10	744,8	5,4	NE
16	743,9	5,6	ONO 1	743,2	6,1	»	10	743,3	5,5	NO
17	739,9	4,6	NE 2	739,5	5,4	»	10	738,4	5,0	E
18	734,5	4,6	ESE 2	732,9	5,7	»	10	732,2	5,5	SSE
19	729,5	3,3	SSO 3	729,3	5,6	»	9	728,0	4,9	SSE
20	724,4	5,8	SO 4	724,5	6,2	Nim	10	724,7	6,2	SO
21	725,7	2,4	SSE	724,7	4,1	»	0	724,2	4,0	NE 2
22	729,0	- 1,0	NE	729,4	1,1	Cm	8	729,9	0,6	NE
23	732,4	2,6	E	732,0	3,6	»	10	731,4	3,2	ENE
24	734,0	2,8	ENE	734,2	3,0	»	10	735,0	3,0	E
25	739,0	3,0	ESE	739,3	3,1	»	10	740,5	3,2	»
26	750,5	- 2,0	NE	751,1	- 2,1	»	10	752.1	- 3,5	NE
27	752,4	- 4,5	ESE	751,6	- 3,1	»	10	750,7	- 2,0	ESE
28	748,5	2,9	ESE	747,9	3,6	»	9	747,2	4,3	SSE
29	747,7	6,9	SSE	746,7	8,5	»	9	746,0	7,5	S
30	743,7	8,1	SSE	742,7	8,3	»	10	740,5	7,5	SE
31	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
				Moyennes.						
1 à 10	735,8	8,5		735,7	9,0		8,7	736,6	9,0	1 à 10
11 à 20	740,3	4,5		739,8	5,1		8,9	739,3	4,9	11 à 20
21 à 31	740,3	2,1		740,0	3,0		8,6	739,7	2,8	21 à 31
1 à 31	738,9	4,9		738,6	5,6		8,7	738,6	5,4	1 à 31

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
2,5	9,6	6,0	3,2	Pleine lune.
7,6	11,7	9,6	1,2	
7,7	11,9	9,8	6,0	
7,8	11,8	9,8	4,4	Tempête ; -- Grêle à 4h et demie du soir.
6,9	10,5	8,7	3,2	Orage à 7h du soir ; éclairs et tonnerre.
7,0	9,0	8,0	8,5	Eclairs à 6 h. du matin ; — A 3 h. et demie du soir, on aperçoit un météore lumineux, de forme sphérique, emporté dans une direction allant du SO vers le NE.
6,9	9,9	8,4	»	
6,5	10,7	8,6	4,6	
7,3	9,3	8,3	2,7	Dernier quartier.
5,0	6,2	5,6	0,6	
3,4	5,9	4,6	»	
1,6	2,2	1,9	»	Bl_5.
1,1	5,3	3,4	1,3	
4,5	5,4	4,9	0,4	A 4h dn soir : vent supr NE ; vent infr SO.
4,6	6,3	5,5	12,0	Bl_2.
4,6	5,8	5,2	5,1	Nouvelle lune.
2,5	6,1	4,3	»	Bl_1.
3,0	6,3	4,6	0,3	Bl_1.
2,9	5,3	4,1	2,7	Météore lumineux sphérique, aperçu vers 5 heures et demie du soir, du côté du SE.
3,1	6,9	5,0	7,9	
1,5	6,5	4,0	0,2	
2,3	2,5	0,1	»	G bl. ; Bl_2.
0,6	3,9	2,2	0,9	Bl_2.
2,0	3,5	2,8	0,6	Bl_1.
1,6	3,4	2,5	2,8	
- 3,5	- 1,5	- 2,5	»	
- 6,0	- 2,0	- 4,0	»	
1,2	4,8	- 1,8	»	Dégel.
3,0	9,1	6,0	»	
6,1	9,3	7,7	»	
5,6	10,2	7,9	»	Pleine lune.
Moyennes.			Somm	
6,5	10,1	8,3	34,4	
3,1	5,4	4,3	29,7	
0,6	4,5	2,6	4,5	
3,3	6,6	4,9	68,6	

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1876.

Pressions atmosphériques.

MOIS.	MOYENNES DES PRESSIONS.			Différences de 10 h. à 4 h.	PRESSIONS EXTRÊMES,				Différences des pressions extrêmes.
	à 10 heur.	à midi.	à 4 heures		minima absolus.	DATES.	maxima absolus.	DATES.	
	mm	mm	mm	mm	mm		mm		mm
Janvier...	753,9	753,3	753,5	0,4	743,9	21	763,5	24	19,6
Février...	744,1	744,0	743,9	0,2	735,4	7	756,5	3	21,1
Mars.....	738,5	737,7	737,8	0,7	721,5	12	747,3	2	25,8
Avril.....	744,3	743,9	743,6	0,7	729,6	19	757,5	5	27,9
Mai.....	746,9	746,6	746,2	0,7	739,4	25	755,4	4	16,0
Juin	745,8	745,3	744,9	0,9	737,4	9	751,2	19	13,8
Juillet....	749,3	749,0	748,6	0,7	740,7	28	755,9	13	14,2
Août.....	746,4	746,2	745,7	0,7	739,3	24	753,4	6	14,1
Septembre	745,6	745,0	745,0	0,6	735,8	30	756,5	20	20,7
Octobre ..	746,2	745,8	745,6	0,6	737,3	1	754,1	25	16,8
Novembre.	745,3	745,0	745,0	0,3	737,3	28	754,4	2	17,1
Décembre.	738,9	738,6	738,6	0,3	724,2	21	752,4	27	28,2
Moyennes.	745,35	745,03	744,87	0,57	735,15	..	754,84	..	19,6
Moyennes de 10h et de 4h : 745,11				Ext. : 721,5	12 Mars.	763,5	24 Janv.	28,2	

Différence des pressions extrêmes de l'année:
763,5 — 721,5 = 42,0.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1876.

Températures.

MOIS.	MOYENNES DES TEMPÉRATURES à 10 h.	à midi.	à 4 h.	TEMPÉRATURES minima de chaque mois.	DATES.	TEMPÉRATURES maxima de chaque mois.	DATES.	Différences des tempér. extrêmes.
Janvier....	- 2,9	- 1,6	- 1,1	-13,3	11	8,8	3	22,1
Février....	2,3	3,2	3,5	-12,5	13	11,1	22	23,6
Mars.....	5,1	6,5	6,6	- 6,3	21	15,2	31	21,5
Avril.....	9,9	12,6	12,6	- 1,0	13	16,2	25	17,2
Mai.....	10,8	12,8	13,5	0,7	15	22,5	31	21,8
Juin.....	17,3	19,3	19,5	5,0	1	27,5	22	22,5
Juillet.....	20,6	21,3	22,8	9,7	13	30,7	31	21,0
Août.....	20,6	21,9	23,4	8,0	27	30,1	15	22,1
Septembre .	14,8	16,9	17,3	5,5	14	25,1	5	19,6
Octobre....	11,5	12,8	12,6	3,6	29	21,5	11	17,9
Novembre..	4,0	5,2	5,1	- 7,5	11	13,3	15	20,8
Décembre..	4,9	5,6	5,4	- 6,0	27	11,9	3	17,9
Moyennes..	9,90	11,37	11,77	- 1,17	...	19,49	...	20,66

Moyenne : 9,16

Extrêmes..	-13,3	11 janv.	30,7	31 juillet	23,6

Digitized by Google

Températures *(Suite)*.

TEMPÉRATURES JOURNALIÈRES EXTRÊMES.

MOIS.	MOYENNES des minima.	MOYENNES des maxima.	DIFFÉRENCES.	MOYENNES.
Janvier.....	— 4,4	— 0,7	3,7	— 2,5
Février.....	0,1	4,4	4,3	2,2
Mars.....	1,9	7,5	5,6	4,7
Avril.....	5,1	13,5	8,4	7,3
Mai.....	4,9	14,2	9,3	9,5
Juin.....	11,2	20,9	9,7	16,0
Juillet.....	13,7	24,4	10,7	19,0
Août.....	14,0	24,6	10,6	19,3
Septembre.....	10,8	17,9	7,1	14,3
Octobre.....	9,2	14,4	5,2	11,8
Novembre.....	1,9	6,3	4,4	4,1
Décembre.....	3,3	6,6	3,3	4,9
	5,97	12,83	6,86	
	9,40			9,38

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1876.

Vents et Nébulosité.

MOIS.	Nombres de jours où, à 10 h. du matin, le vent a été								Nébulosité moyenne à midi exprimée en centièmes.
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	
Janvier...	7	14	»	»	4	4	1	»	0,64
Février...	2	4	»	2	2	14	4	1	0,86
Mars.....	7	1	»	1	2	20	»	»	0,83
Avril.....	4	9	1	1	4	7	3	1	0,63
Mai.....	1	19	1	»	»	7	2	»	0,60
Juin	7	11	»	»	»	7	5	»	0,56
Juillet....	7	8	»	1	1	7	6	»	0,53
Août.....	6	7	1	1	2	8	2	2	0,49
Septembre	5	»	3	1	3	2	12	2	0,56
Octobre ..	»	12	3	1	3	7	1	1	0,71
Novembre.	3	6	4	1	1	8	6	1	0,78
Décembre.	1	5	7	1	8	4	1	2	0,87
Sommes [1].	50	96	20	10	30	95	43	10	0,67
	141	273	56	28	85	268	121	28	Nébulosité moyenne pour l'année.
	Nombres proportionnels pour 1000 vents.								

[1] La somme des nombres de vents inscrits dans la ligne horizontale en regard du mot *sommes* forme un total moindre que 366, à cause de quelques lacunes dans les observations.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1876.

Hydrométéores.

MOIS.	Nombres de jours de							Pluies sur la terrasse.						
								Par les vents						
	pluie.	grêle.	neige.	gelée.	tonn., orages.	tempête.	brouillard.	NE	SE	SO	NO	Totales.	Maxima en 24 heures.	Dates.
Janv.	9	»	3	25	»	»	11	»	0,8	30,5	2,1	33,4	9,4	1
Févr.	23	»	8	13	»	4	5	3,9	7,6	91,5	20,3	123,3	18,3	18
Mars.	21	3	4	7	1	3	10	»	12,7	130,2	»	142,9	19,0	13
Avril	9	1	»	2	3	2	»	7,7	5,7	23,8	0,5	37,7	9,0	30
Mai..	7	1	»	»	»	»	»	0,6	1,9	4,2	4,6	11,3	4,2	27
Juin.	11	»	»	»	5	1	»	39,0	»	»	20,8	59,8	29,4	23
Juill.	5	»	»	»	2	»	»	6,8	2,1	4,6	2,6	16,1	6,8	25
Août.	9	»	»	»	2	2	1	1,1	»	35,4	0,5	37,0	11,4	30
Sept.	21	»	»	»	2	»	1	0,9	14,9	55,5	54,2	125,5	17,0	6
Oct..	7	»	»	»	1	1	26	0,3	3,9	32,6	»	36,8	14,2	16
Nov..	17	»	3	8	1	2	20	23,4	35,1	14,9	3,7	77,1	11,4	13
Déc..	20	1	»	4	2	1	7	20,1	31,1	16,6	0,8	68,6	12,0	15
Sommes	159	6	18	59	19	16	81	103,8	115,8	439,8	110,1	769,5	Plus grand maximum en 24 h. : 29mm,4 le 23 juin.	

Moyenne tombée par jour de pluie.. $\frac{769,5}{159} = 4^{mm},84.$

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1876-1877.

I. — Ouvrages divers.

A. — Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

BECUS (Ed.) : *Statistique agricole de l'arrondissement de Nancy, contenant l'exposé de sa culture.* Broch. in-8°. Nancy, 1872.

— *Mathieu de Dombasle, sa vie et ses œuvres.* Broch. in-8°. Paris-Nancy, 1874.

BELLEVOYE (A.) : *Insectes nouveaux ou rares dans les environs de Metz. — Insectes vivant sur les tilleuls de l'Esplanade de Metz. — Notice sur Gustave Warion.* In-8° de 33 p., avec dessins dans le texte.
Metz, J. Verronnais, 1874.
Extrait du XIV[e] Bulletin de la *Société d'histoire naturelle de Metz.*

DAUBRÉE : *Formation contemporaine de diverses espèces minérales cristallisées dans la source thermale de Bourbonne-les-Bains.* In-8° de 48 p. et une pl.
Paris, Dunod, 1876.
Extrait des *Annales des mines*, t. VIII. 1875.

DIDION (le général) : *Notice historique sur les roues à aubes courbes.* In-8°. Paris, Gauthier-Villars, 1876.

DUPRIEZ (Raymond) : *Étude sur l'histoire de la ville et de la collégiale de Hombourg-l'Evêque.* Gr. in-8° de 131 p.,

Digitized by Google

avec plan de la maison décanale du chapitre de Hombourg en 1632. Metz, Ant. Beha, 1876.

Ouvrage honoré d'une mention honorable au concours d'histoire de l'*Académie de Metz* de l'année 1875-1876.

LECADRE (le Dr A.) : *Considérations statistiques et médicales relatives au Havre pour les années 1874 et 1875.* Gr. in-8°, 56 p. Havre, Lepelletier, 1876.

Extrait du *Recueil des Publications de la Société nationale havraise d'études diverses,* pour les années 1874 et 1875.

— *Une Panique, souvenir du choléra de 1832.* Gr, in-8°, 12 p. Havre, Lepelletier, 1875.

MEAUME (E.): *1637-1714. Sébastien Le Clerc et son œuvre.* 1 vol. gr. in-8°. orné d'une eau-forte rare, reproduite par Amand Durand, et d'un fac-simile de l'écriture de Séb. Le Clerc. Nancy, E. Réau, 1876.

Ouvrage couronné par l'*Académie de Metz*, extrait de ses *Mémoires* et tiré à 205 exemplaires sur papier de Hollande. — Exemplaire n° 3, offert à l'*Académie*.

— *George Lalleman et Jean Le Clerc, peintres et graveurs lorrains.* In-8° de 64 p. Nancy, L. Vienet, 1876.

Extrait des Mémoires de la *Société d'archéologie lorraine,* pour 1876.

PONCELET (le général) : *Cours de mécanique appliquée aux machines ; 2e partie : Mouvements des fluides, moteurs, ponts-levis,* etc., publié par M. Kretz. 1 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1876.

REICHENSPERGER (Dr Aug.): *Augustus Welby Northmore Pugin, der Neubegründer der christichen Kunst in England.* In-12, 96 p. Freiburg im Brisgau, 1877.

— *Uber das Kunsthandwerk: Vortrag gehalten zu Köln in der Wolkenburg, am 4 märz 1875.* In-8°, 27 p. Köln, 1875.

— *Kritik Ueber « die harmonikale Symbolik des Alterthums von Albert Freiherrn von Chimus ».* Zweite Abtheilung. In-12, 16 p. Berlin, 1877.

Separatabdruck aus der *Germania*, n° 19, 22, 24 und 25.

Digitized by Google

RÉVOIL (H.) : *Discours de réception à l'Académie de Marseille.* In-12, 8 pages. Marseille, Olive, 1877.

ROBERT (Ch.) : *Le Boutoir romain.* Gr. in-8°, 24 p. 2 pl. et dessins dans le texte. Paris, Didier, 1876.

Extrait de la *Revue archéologique.*

TERQUEM (O.) et G. BERTHELIN : *Mémoires de la Société géologique de France.* 2e sér. t. x ; — III. *Étude microscopique des marnes du lias moyen d'Essey-lès-Nancy, zone inférieure de l'assise à ammonites Margaritatus.* In-4°, 126 p. et 10 pl. Paris, Savy, 1875.

— *Recherches sur les foraminifères du Bajocien de la Moselle.* Gr. in-8°, 24 p. et 3 pl. Paris, 1877.

Extrait du *Bulletin de la Société géologique de France.* 3e sér., t. IV.

— *Observations sur l'étude des foraminifères.* Gr. in-8°, 4 p. et 1 pl. Paris, 1877.

Extrait du *Bulletin de la Société géologique de France,* 3e sér., t. IV.

VIANSSON (L.) : *Notice nécrologique sur M. Henry Maguin, docteur en droit, ancien membre du conseil général de la Moselle, membre des Académies de Metz et de Stanislas, etc.* In-8°, 11 p. Nancy, E. Réau, 1876.

B. — Ouvrages dont les auteurs sont étrangers à l'Académie.

BAUDOUIN (Alph.) : *Revers de médailles.* 1 vol. in-12, 211 p. Paris, 1876.

— *La presse périodique et la littérature contemporaine.* Broch. in-12, 68 p. Paris, C. Dillet, 1873.

FRIDRICI : *Notice sur M. Pascal Monard, docteur en médecine, médecin des armées en retraite, officier de la Légion d'honneur, etc.* Broch. in-8°. 16 p. Metz, J. Verronnais, 1876.

Extrait du XIVe Bulletin de la *Société d'histoire naturelle de Metz.*

LORRAIN (D.) : *Glossaire du patois messin.* In-8° de 64 p. à 2 col. Nancy, Sidot frères, 1876.

Ouvrage couronné par *l'Académie de Metz,* extrait de ses *Mémoires*, année 1874-1875.

Digitized by Google

MALHERBE (Rénier): *Études géologiques sur le système houiller de la province de Liége.* Gr. in-8°, 19 p. et 2 pl.
Liége, Vaillant-Carmanne, 1876.

— *De l'analyse des charbons considérée au point de vue des déductions scientifiques et industrielles.* In-8°, 10 p.
Liége, J. Desoer.
Extrait de *l'Annuaire de l'Association des ingénieurs.*

MAXE-WERLY (Léon): *Études sur les monnaies antiques recueillies au château de Boviolles, de 1802 à 1874.* In-8°, 72 p., 6 pl. et plusieurs dessins dans le texte.
Châlons, J. Thouille, 1876.

— *Note sur les objets antiques trouvés aux Ronchers, commune de Montiers-sur-Saulx (Meuse).* In-8°, 12 p., une pl. et plusieurs dessins dans le texte.
Paris, Didier, Cie.
Extrait de la *Revue archéologique.*

— *Études sur les différents pays qui au Xe siècle formèrent le comté de Barrois. 1re partie : Pagus Barrensis.* In-8°, 32 p. avec une carte du Barrois au Xe siècle.
Paris, H. Menu, 1877.
Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*

PLANCHUD (E.): *Étude sur le chiendent.* In-8°, 20 p.
Forcalquier, Masson, 1876.

SCHLUMBERGER (A.): *Applications de l'acide salicylique.* In-16, 16 p. Bruxelles, A. Mertens, 1876.
Extrait du *Moniteur industriel Belge.*

WRONSKI (Hoëné): *Propedeutique messianique, Eléments de la philosophie absolue.* Ouvrage posthume, 1re et 2e parties. 2 broch. gr. in-8°, v d-32 et 32 p.
Paris, Amyot, 1855 1875.

ZUNDEL (Aug.): *Sur l'élevage des vers à soie du chêne (Bombyx yama-maï) fait en Alsace par MM. Haushalter.* In-8°, 16 p. Strasbourg, G. Fischbach, 1876.

Digitized by Google

II. — Publications officielles.

MAIRIE DE METZ. — *Procès-verbaux des séances du Conseil municipal de la ville de Metz.* Année 1876. 1 vol. in-4°, 316 p. Metz, 1876.

CANAL DE L'EST. SYNDICAT. — *Rapport de la Commission interdépartementale aux Conseils généraux.* Session d'août 1876. In-f°, 21 p. avec carte générale et profil en long. Nancy, 1876.

III. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE.

ALSACE-LORRAINE, **Metz.** *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.* 14e cah. (2e sér.). 1 vol. in-8°, 296 p. Metz, J. Verronnais, 1876.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* T. XLVI, av. à déc. 1876, comprenant un bulletin spécial en 3 fasc. supplémentaires de déc., publié à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de la Société; t. XLVII, janv. à mai 1877. 7 fasc. gr. in-8°, planches. Mulhouse, veuve Bader, 1876-1877.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin de la Société et de la Station agronomique.* T. VI, VII, VIII, IX, X et 1er fasc. du t. XI, 1877. 8 broch. in-8°. Strasbourg, 1873-1877.

AUTRICHE-HONGRIE, **Graz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* XXIV Heft. In-8°, 144 p., 2 pl. Graz, 1876.

Beitrage zur Kunde steirmarkischer Geschichtsquellen. 13 Jahrgang. 1 vol. in-8°, 210 p. Graz, 1876.

BAVIÈRE, **Munich.** *Kœnigliche-bayerische Akademie der*

Digitized by Google

Wissenschaften zu München. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. 1875, Bd. II; 1876 Bd. I, Heft. I, II, III, IV, V; — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe* 1875, Heft III; 1876, Heft I, II, III. 11 fasc. in-8°

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe. 12ten Bd., 2te und 3te Abth. 2 vol. in-4° 194 et 244 p., avec pl.

Nanak, der Stifter der Sikh-Religion. Festrede zur Vorfeier, etc, von Dr Ernst Trumpp. In-4°, 44 p.

Uber den Inhalt der Allgemeinen Bildung in der Zeit der Scholastik. Festrede gehalten in der, etc, von Dr Freiherrn R. V. Liliencron. In-4°, 48 p. München 1876.

BELGIQUE, **Bruxelles.** *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 44e ann., 2e sér., t. XXXIX et XL, 1875. 2 vol. in-8°, 1010 et 1030 p., avec pl.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. T. XLI, 1875, 1re et 2e part. 2 vol. in-4° avec pl.

Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. T. XXXVIII, 1874; t. XXXIX, 1876, 1re partie. 2 vol, in-4°, avec une carte de la Belgique mise en rapport avec les divisions des *Pagi* du moyen âge.

Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Collect. in-8°, t. XXIV, XXV et XXVI. 3 vol in-8°

Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres et les correspondants, ainsi que les associés résidants. 1 vol. in-12, 374 p.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des

Digitized by Google

lettres et des beaux-arts de Belgique. 1875 et 1876, 41e et 42e ann. 2 vol. in-12. Bruxelles, J. Hayez, 1874, 1875, 1876.

— — *Procès-verbaux des séances de la Société malacologique de Belgique.* T. V, ann. 1876, p. I à LX. Gr. in-8°. Bruxelles, Weissenbruch, 1876.

Annales de la Société malacologique de Belgique. T. IX, ann. 1874. 1 vol. gr. in-8°. Bruxelles, veuve Nys, 1874.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 1 vol. gr. in-8°, 434 p. et pl. Mons, Dequesne-Masquillier.

BRÊME. (République de). *Abhandlungen herausgegeben von naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.* 5 Bd., 2 Heft. 1 vol. gr. in-8°, 200 p., 2 pl. Bremen, Muller, 1877.

FRANCE :

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain.* T. IX, 1876, avril à décemb., p. 97 à 400 ; t. X, 1877, janv. à mars, p. 1 à 90. 4 fasc. in-8° contenant un plan de la ville de Bourg. Bourg, P. Barbier, 1876-1877.

ALPES-MARITIMES, **Nice.** *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-maritimes.* T. III. 1 vol. gr. in-8°, 324 p., 2 pl. Nice, Caisson et Mignon, 1875.

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Aix.** *Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* Broch. in-8°, 86 p. Aix, M. Illy, 1876.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.* Ann. 1874-1876. 1 vol. in-8°, 360 p., 1 pl. de médailles. Marseille, Barlattier, 1876.

DOUBS, **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.* Séance publique du 25 août 1874 ; séances publiques des 28 janv. et 25 août 1875. 2 vol. in-8°, 190 et 240 p. avec pl. Besançon, Dodivers, 1874-1875.

Digitized by Google

EURE, **Evreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 4e sér., t. II, ann. 1873, 1874, 1875.
Evreux, Herissey, 1876.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* 1877. 1 vol. in-8°, 328 p.
Toulouse, Douladoure, 1877.

— — *Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.* T. II, année 1874. 1 vol. gr. in-8°, 572 p. Toulouse-Paris.

— — *Bulletin de la Société d'Archéologie du midi de la France.* Séances du 23 nov. au 14 mars 1876. In-4° de 11 p. Toulouse, Privat, 1876.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* 4e sér., t. IV, fév. à mai, et août 1876. 5 fasc. in-8°. Toulouse, Douladoure.

GIRONDE, **Bordeaux.** *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e sér., 35e ann., 1873, 1 vol. in-8°, 420 p. Paris, Dentu, 1875.

— — *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux.* T. XXXI, 4e sér., t. I, 1re et 2e liv. 2 fasc., gr. in-8°, 1 pl.
Bordeaux, Cadoret, 1876.

INDRE-ET-LOIRE, **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* 115e ann., t. LV, nos 7 à 12, juill. à déc. 1876. 4 fasc., gr. in-8°.
Tours, Bouillé-Ladevèze, 1876.

ISÈRE, **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie Delphinale.* 3e sér., t. XI, 1875. 1 vol. in-8°, 190 p. Grenoble, 1876.

JURA, **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura.* 2e sér., t. I, 1875. 1 vol. in-8°, 448 p.
Lons-le-Saulnier, Gauthier, 1876.

LOIRE, **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du départe-*

Digitized by Google

ment de la Loire. T. XIX, ann. 1875. 1 vol. in-8°, 396 p., 1 pl. Saint-Étienne, Theolier, 1875.

LOIRET, **Orléans.** *Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais.* Table du t. V, nos 59 à 79, 1868 à 1875; t. VI, nos 89, 2e trim. de 1876. 2 fasc., gr. in-8°. Orléans, G. Jacob, 1876.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* XLVIIe ann., XVIIe de la 3e sér., 1876, 2e sem. 1 fasc., in-8°. Angers, P. Lachèse, 1876.

MANCHE, **Cherbourg.** *Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg.* T. XIX, 2e sér. t. IX. 1 vol. gr. in-8°, 408 p., 5 pl. Cherbourg, Bedelfontaine, 1875.

MARNE, **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Ann. 1874-1875. 1 vol. in-8°, 290 p., 8 pl. Châlons-sur-Marne, Denis, 1876.

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François.* VII, 1875-1876. 1 vol. in-8°, 250 p. et pl. Vitry-le-François, Pessez, 1876.

MAYENNE, **Mayenne.** *Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Mayenne.* 16e ann., 1875. 1 vol. in-8°, 120 p. Mayenne, A. Derenne, 1874, 1875.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Briey.** *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.* Bulletins des ann. 1873 et 1874. Gr. in-8°, 48 p. Metz, J. Verronnais, 1874.

— **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1875, CXXVIe ann., 4e sér., t. VIII. 1 vol. in-8°, 364 p. Nancy, Berger-Levrault, 1876.

— — *Le Bon Cultivateur*, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, etc. 56e ann., 25 nos du 15 janv. au 16 déc. 1876. In-4°, 208 p. Nancy, E. Réau.

Digitized by Google

NORD, **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* T. XXXIII, 2e partie, 1 vol. in-8°, 340 p. avec plan de la bataille de Denain, en 1712.
Cambrai, J. Renaut, 1876.

— **Douai.** *Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. Bulletin agricole de l'arrondissement de Douai.* Ann. 1875. Gr. in-8°, 80 p. Douai, L. Crépin, 1875.

PYRÉNÉES (BASSES-), **Pau.** *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 1875-1876, 2e sér., t. V. 1 vol. gr. in-8°, 396 p., 3 pl. Pau, Ribaut, 1876.

RHÔNE, **Lyon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* Classe des sciences, t. XXI. 1 vol. gr. in-8°, 344 p., 19 pl. Lyon, Palud, 1875-1876.

— — *Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.* 4e sér., t. VII, 1874. 1 vol. gr. in-8°, 968-CXXXVI p. Lyon, Pitrat, 1875.

SAÔNE-ET-LOIRE, **Autun.** *Mémoires de la Société Éduenne.* Nouv. sér., t. V. 1 vol. gr. in-8°, 534 p. et 1 pl. de sceaux des Gruyers des forêts du Charollais.
Autun, Dejussieu, 1876.

SARTHE, **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e sér., t. XV, 4e trim. 1875; t. XVI, 1er et 2e trim. 1876. 2 fasc. gr. in-8°.
Le Mans, E. Monnoyer, 1875-1876.

SEINE, **Paris.** *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France.* T. XIX, oct. 1876 à mars 1877, nos 466 à 491; t. XX, mars à sept. 1877, nos 492 à 517. In-8°. Paris, Gauthier-Villars.

— — *Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France.* T. XXXV, ann. 1875, no 11, contenant les tables de 1875; t. XXXVI, nos 1 à 5, 9 et 10, ann. 1876. 8 liv. in-8°.

Séance publique annuelle de la Société centrale d'agriculture de France, tenue le dimanche 18 juin 1876. 1 vol. in-8°, 176 p.

Digitized by Google

Mémoires publiés par la Société centrale d'agriculture de France. Ann. 1875. 1 vol. in-8°, 474 p.
Paris, v^e Bouchard-Huzard, 1876.

— — *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle.* 46^e ann., mai à déc. 1876; 47^e ann., janv. à avril 1877. 9 liv. gr. in-8°. Paris, 1876-1877.

— — *Bulletin de la Société de géographie.* Janv. et fév. 1877. 2 fasc., in-8° avec une carte des chemins de fer de l'Inde, en 1875. Paris, Delagrave, 1877.

SEINE-INFÉRIEURE, **Rouen.** *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 11^e ann. 1875 et 12^e ann. 1876. 2 broch. in-8°, 298 et 148 p.
Rouen, L. Deshays, 1876.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 187^e cah., 2^e, 3^e et 4^e trim. 1875, et tables du t. XXVIII, ann. 1874 et 1875. 2 fasc. in-8°. Rouen, H. Boissel.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* T. XVIII, 1^er à 4^e cah. 1876. 4 fasc. in-8°. Rouen, H. Boissel, 1876.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Exerc. 1874-1875 et 1875-1876. 2 vol. in-8°, 336 et 348 p., avec planches. Rouen, J. Lecerf, 1875-1876.

SÈVRES (DEUX-), **Niort.** *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* Janv.-fév. 1876 1 fasc. gr. in-8°, 24 p.
Niort, L. Clouzot.

SOMME, **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Ann. 1876, n^os 1, 2 et 3; ann. 1877, n° 1. 4 fasc. in-8°. Amiens, Douillet, 1876.

VIENNE, **Poitiers.** *Bulletin de la Société académique d'agri-*

Digitized by Google

culture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Nos 205 à 211, déc. 1875 à janv. 1876. 4 liv. in-8o.
Poitiers, Oudin, 1875-1876.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Ann. 1876, t. XXX. 1 vol. in-8o, 288-XLII p. et 8 pl. Auxerre, 1876.

HOLLANDE, **Harlem.** *Tidschrift uitgegeven door de Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid.* 3e sér., 1876, t. XVII, nos 3 à 6; 4e sér., t. I, nos 1 à 5. 9 fasc. in-8o.

Handelingen en Mededeelingen. 1876. 1 fasc. in-8o.

Handelingen der negen-en-negentigste algemeene Vergadering en van het twintigste Nijverheids-Congres. 11, 12 et 13 juillet 1876. 1 fasc. in-8o.

Adresse à Sa Majesté le Roi. 1876. 1 fasc. in-8o.
Haarlem, 1876-1877.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE), **Luxembourg.** *Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg.* Année 1876. — XXXI (IX). 1 vol. gr. in-8o, 404 p. et une pl. des armes de Luxembourg. — *Chartes de la famille de Reinach.* (Ann. 1221 à 1455), premier fasc. Gr. in-8o, 288 p.
Luxembourg, V. Buck, 1877.

PRUSSE, **Gœrlitz.** *Neues lausitzisches Magazin.* Bd. 52, Heft 1, 2; Bd. 53, Heft 1. 3 fasc. in-8o.
Gœrlitz, 1876-1877.

— **Kœnigsberg.** *Schriften der physykalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg.* 6ter Jahrgang, 1e und 2te Abth. 2 fasc. in-4o. Kœnigsberg, 1875-1876.

— **Trèves.** *Das Plateau von Ferschweiler, bei Echternach. Seine Befestigung* etc., herausgegeben von der Gesellschaft fur nützliche Forschungen. In-4o, 44 p. et 3 pl.
Trèves, Lintz, 1876.

RUSSIE, **Saint-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impé-*

Digitized by Google

riale des sciences de Saint-Pétersbourg. T. XXI, nº 5; t. XXII, nos 1 à 4 ; t. XXIII, nos 1 à 4. 9 liv. in-4º, pl. Saint-Pétersbourg, 1876, 1877.

SUÈDE, **Lund.** *Acta universitatis Lundensis.* T. X, 1873. Mathematik och naturvetenskap, — Philosophi, sprakvetenskap och historia; t. XI, 1874. Mathematik och naturvetenskap, — Philosophi, sprakvetenskap och historia, — Theologi. 5 vol. in-4º avec pl.

Lunds Universitets-Biblioteks. Accessions-Katalog. 1874 et 1875. 2 broch. in-8º. Lund, 1874, 1875, 1876.

AFRIQUE.

ÉGYPTE, **Le Caire.** *Bulletin trimestriel de la Société Khédiviale de géographie du Caire.* Nos 1 à 3, nov. 1875 à nov. 1876. 3 broch. gr. in-8º avec cartes du Nil. Le Caire, 1876.

AMÉRIQUE.

BRÉSIL, **Rio de Janeiro.** *Archevos do museu nacional do Rio de Janeiro.* Vol. I, 1er, 2e et 3e trim., 2 liv. in-4º avec pl. et dessins dans le texte. Rio de Janeiro, 1876.

ÉTATS-UNIS :

CONNECTICUT, **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences.* Vol. III, part. 1. 1 vol. gr. in-8º, 248 p. et 37 pl. New-Haven, 1876.

MASSACHUSETTS, **Boston.** *Proceedings of the american Academy of arts and sciences.* New ser., vol. II, wohle ser. vol. X, may 1874 — may 1875. 1 vol. Gr. in-8º, 536 p. Boston, J. Wilson, 1875.

OHIO, **Columbus.** *Twenty ninth annual Report of the Ohio State Board of agriculture,* etc. For the Year 1874. 1 vol. gr. in-8º, 744 p.

Digitized by Google

IV. — Revues et Journaux.

Le Cabinet historique, revue mensuelle. 21e année, 10e, 11e et 12e liv., oct. à déc. 1875. 1 fasc. in-8°, 56 p. Paris, 1875.

Le Courrier de la Moselle. 48e et 49e ann., du 21 mai 1876 au 27 mai 1877. In-f°. Nancy, E. Réau.

Le Moniteur de la Moselle. 25e et 26e ann., du 21 mai 1876 au 27 mai 1877. In-f°. Metz, Ch. Thomas.

Le Vœu national. 29e et 30e ann., du 21 mai 1876 au 27 mai 1877. In-f°. Metz, Carrère.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1876-1877.

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.) : * Notice sur M. Henri Maguin, membre titulaire de l'Académie de Metz.

— La cuscute dans le pays Mosellan.

Anonyme, concours de 1876-1877 : Dom Calmet, poëme.

— — La Légende du fer à cheval. — Sentiments éprouvés par la visite au cimetière, pièces de vers.

— — La Confiserie. — Discours d'un père à sa fille et à son gendre, le jour de leur mariage, pièces de vers.

— — Les insectes nuisibles à l'agriculture et moyens d'en combattre l'invasion.

— — De l'utilité des moutons en agriculture.

— — Du partage des terres.

BELLEVOYE (A.) : Rapport sur la candidature de M. Léon Simon à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. H. Etienne, Migette et Bellevoye, *rapporteur*.

BERARD (l'abbé) : * Considérations sur l'étude de la langue grecque.

— * Rapport sur le concours de poésie.

CLARINVAL (le colonel) : * Olympie en 1833.

DARDAR (Jules) : Couronne de fleurs, pièce de vers.
Concours de 1876-1877. — Ment. hon.

Digitized by Google

FLECK (l'abbé) : * Démonstration des formules de Newton relatives au développement en séries des fonctions circulaires sin x et cos x.

LAMETZ : * Sur une disposition de planche propre à donner des épreuves à plusieurs couleurs, à l'aide d'un seul tirage.

— Sur la sténochromie.

MARCUS (A.) : * Compte rendu des travaux de l'Académie de Metz pendant l'année 1876-1877.

MEAUME (E.) : * Tapisseries gravées par Sébastien Le Clerc, exposées aux Champs-Elysées en 1876.

MILLIEN (Achille) : La Contrition de la pécheresse, légende évangélique.
Concours de 1876-1877. — Médaille de bronze.

NOEL (J.) : Sur la cause de la peste des herbivores.

OPPEPIN (Louis) : * Le Lys du Calvaire, poëme.
Concours de 1876-1877. — Méd. d'arg. petit module.

— Ange et sylphe, pièce de vers.
Concours de 1876-1877. — Ment. hon.

SAULCY (E. de) : * Discours prononcé à la séance annuelle de l'Académie du dimanche 27 mai 1877. Sur l'acclimatation.

SCHNEIDER (le Dr F.) : * Notice nécrologique sur M. Alexis Poulmaire, correspondant de l'Académie de Metz.

SCHUSTER (A.) : * Observations météorologiques faites à Metz pendant l'année 1876.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

	✠.	Chevalier de la Légion d'honneur.	
O.	✠.	Officier	— —
C.	✠.	Commandeur	— —
G. O.	✠.	Grand officier	— —
G. C.	✠.	Grand-croix	— —
	Ⓜ.	Médaille militaire.	
A.	❦.	Officier d'Académie.	
I.	❦.	Officier de l'Instruction publique.	

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1877-1878.

Président titulaire :	M. CH. CAILLY [1].
Président honoraire :	M. E. DE SAULCY.
Vice-Président :	M. LE Dr WINSBACK.
Secrétaire :	M. L'ABBÉ A. BÉRARD.
Secrétaire-Archiviste :	M. A. MARCUS.
Trésorier :	M. A. BELLEVOYE.

Conseil d'Administration pour l'année 1877-1878.

Membres de droit :	MM. les membres du Bureau.
Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement :	M. ORBAIN. M. le baron DE SALIS.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions et Mutations pendant l'année 1876-1877.

Membres honoraires : M. A. SALMON, O. ✻ A. ❶, sénateur, conseiller à la Cour de cassation, associé-libre de l'*Académie*, et M. A. MÉZIÈRES, ✻, A. ❶, membre de l'Institut (Académie française), correspondant de

[1] Démissionnaire le 27 décembre 1877.

Digitized by Google

l'*Académie*, élus le 29 juin 1876. — M. P. BOILEAU, O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), associé-libre de l'*Académie*, et M. E. VIRLET, O. ✱, colonel d'artillerie en retraite, associé-libre de l'*Académie*, élus le 29 mars 1877.

Membres titulaires : MM. A. DUFRESNE, ✱, conseiller de préfecture honoraire; ORBAIN, ✱, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz, et E. DE SAULCY, ✱, ancien lieutenant de vaisseau, associés-libres résidants rentrent, sur leur demande, le 29 mars 1877, dans la classe des membres titulaires. — LÉON SIMON, agrégé-artiste de l'*Académie*, élu le 26 avril 1877.

Membre démissionnaire pendant l'année 1876-1877.

Membre titulaire : M. DURAND DE DISTROFF, démissionnaire le 29 mars 1877.

Membres décédés pendant l'année 1876-1877.

Membres honoraires : M. LOUIS SUSANE, G. O. ✱, général de division d'artillerie du cadre de réserve, décédé à Meudon le 30 septembre 1876. — M. CHARLES LE JOINDRE, C. ✱, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, décédé à Paris le 6 janvier 1877.

Associés-libres non résidants : M. AUGUSTIN ISNARD, O. ✱, médecin principal de première classe en retraite, décédé en juin 1876. — M. J. PH. DOMMANGET, ✱, ancien doyen des avocats à la Cour d'appel de Metz, décédé à Sainte-Menehould le 15 avril 1877.

Agrégé-artiste : M. F. BAUR, professeur de dessin à l'École d'application de l'artillerie et du génie, décédé à Fontainebleau en avril 1877.

Digitized by Google

Correspondant : M. LEVALLOIS, O. ✻, inspecteur général des mines honoraire, décédé à Paris le 24 avril 1877.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A LA DATE DU 27 MAI 1877.

Membres honoraires.

MM.

1845. BARRAL (J. A.), O. ✻, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France; rue de Rennes, 66, à Paris.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1856. BOUTEILLER (ERNEST de), ✻, I. ◐, ancien capitaine d'artillerie ; rue du Regard, 3, à Paris.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), C. ✻, I. ◐, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur de l'École des mines ; boulevard Saint-Michel, 62, à Paris.

1827. DIDION (ISIDORE), C. ✻, général de brigade d'artillerie du cadre de réserve, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); rue des Chanoines, 1 bis, à Nancy.

1853. HENNOCQUE, C. ✻, colonel d'artillerie en retraite ; à Longeville-lès-Metz.

1861. LEMUD (AIMÉ-GEORGES de), ✻, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.

1866. LE VERRIER (URBAIN)[1], G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; directeur de l'Observatoire de Paris.

[1] Décédé le 23 septembre 1877.

Digitized by Google

1853. MALHER (le comte), C. ✠, ancien préfet de la Moselle, préfet honoraire ; rue de l'Orangerie, 7, à Versailles.

1836. MARÉCHAL (L. C.), O. ✠, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) ; rue Charée 4, à Bar-le-Duc.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), ✠, A. ✠, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne ; boulevard Saint-Michel, 57, à Paris.

1836. MORIN (ARTHUR), G. O. ✠, général de division d'artillerie du cadre de réserve, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur du Conservatoire des arts et métiers de Paris.

1846. ROBERT (CHARLES), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), intendant général inspecteur ; rue des Saints-Pères, 9, à Paris.

1873. ROLLAND (E.), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur général des manufactures de l'État français ; rue de Rennes, 66, à Paris.

1849. SALIS (le baron de) ; rempart Saint-Thiébault, 6, à Metz.

1856. SALMON (AUGUSTE), O. ✠, A. ✠, sénateur, conseiller à la Cour de cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; place Gozlin, 8, à Paris.

1832. SAULCY (L. FÉLICIEN J. CAIGNART de), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; rue de la Baume, 1, à Paris.

1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

1847. VIRLET (ÉDOUARD), O. ✠, colonel d'artillerie en retraite ; rue Saint-Nicaise, 24, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

1847. WOIRHAYE (CHARLES-FR.)[1], O. ✱, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; rue Bonaparte, 18, à Paris.

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES), docteur en droit.
1873. ANTOINE, médecin vétérinaire.
1858. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur.
1875. BÉRARD (l'abbé), professeur de rhétorique.
1830. BLANC (F.), publiciste.
1837. BOUCHOTTE (ÉMILE), ✱, ancien maire de Metz.
1875. BURTAIRE, délégué du Maire de Metz près les écoles municipales.
1865. CAILLY (CHARLES)[2], docteur en droit.
1843. DUFRESNE (ANTOINE), ✱, conseiller de préfecture honoraire.
1869. FLECK (l'abbé), professeur de mathématiques.
1858. FRÉCOT (HENRI), O. ✱, inspecteur général des ponts et chaussées.
1874. FRIREN (l'abbé), professeur de sciences naturelles.
1873. GILBRIN, docteur en médecine.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), C. ✱, I. ❶, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite.
1836. HARO, docteur en médecine.
1867. LEDAIN (l'abbé ADOLPHE).
1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE), docteur en médecine.
1863. MARCUS (ADOLPHE), ✱, ancien officier du génie
1875. MAURICE, géomètre.
1863. MICHEL (ÉMILE), peintre.
1872. MIGETTE (AUGUSTE), A. ❶, peintre.

[1] Décédé le 11 janvier 1878.
[2] Passe associé libre le 27 décembre 1877.

Digitized by Google

1873. ORBAIN, ✻, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz.
1875. PANGE (le comte MAURICE de).
1847. PROST (AUGUSTE), homme de lettres.
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien.
1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART de), ✻, ancien lieutenant de vaisseau.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France.
1874. SCHNEIDER (F.), ✻, docteur en médecine.
1873. SCHUSTER (AIMÉ), professeur de physique et de chimie.
1873. SIMON (LÉON), peintre.
1862. THILLOY (JULES) [1], A. ✪, conseiller de Cour d'appel.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✻, ancien maire de Plappeville.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (ADOLPHE), ✻, A. ✪, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.
1863. ALMERAS LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✻, conseiller à la Cour de cassation; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1864. BABINET (LÉON), O. ✻, A. ✪, lieutenant-colonel, sous-directeur de l'artillerie à Vincennes.
1867. BARRÉ (ADOLPHE) [2], ingénieur des mines, à Vienne (Autriche).
1837. BÉGIN (ÉMILE), docteur en médecine; rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.

[1] Décédé le 20 octobre 1877.
[2] Décédé en janvier 1878.

Digitized by Google

1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN), ❋, ingénieur civil; place Saint-Michel, 6, à Paris.
1847. BOULANGÉ (GEORGES), ❋, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Arras.
1863. BOURGEOIS, ❋, I. ❶, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ❋, médecin inspecteur de la réserve; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHABERT (F. M.); quai Claude-le-Lorrain, 22, à Nancy.
1853. CHASTELLUX (de), ❋, ancien sous-préfet.
1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ❶, principal émérite; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (ANDRÉ), A. ❶, professeur de physique à la faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église réformée; faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1870. DEMOGET, arch.-ingénieur de la ville de Nantes.
1871. DIDION (JULES), ❋, docteur en médecine; rue Saint-Nicolas, 18, à Nancy.
1847. DIEU (SOSTHÈNE), O. ❋, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Dunkerque.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe à Amiens.
1863. DUFRESNOY, ❋, directeur de la manufacture des tabacs de Bordeaux.
1836. DURUTTE (le comte CAMILLE).
1864. FOURNIER (J. B.), G. O. ❋, général de brigade du génie du cadre de réserve; à Paris.
1869. GÉHIN, ancien pharmacien; à Remiremont.
1855. GERANDO (le baron GUSTAVE de), O. ❋, premier président honoraire près la Cour d'appel de Nancy; boulevard Saint-Michel, 113, à Paris.
1863. GOULIER (C. M.), O. ❋, I. ❶, colonel du génie, rue Vanneau, 49, à Paris.

Digitized by Google

1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis), directeur du collége de Bitche.

1864. HANRIOT (Charles), ✻, I. ✪, inspecteur d'académie à Troyes.

1835. HANRIOT (Théodore), ✻, I. ✪, professeur à la Faculté des sciences de Lille.

1870. HUMBERT, C. ✻, colonel du génie en retraite, bibliothécaire de l'École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau.

1864. JACQUET (Augustin), A. ✪, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ✻, inspecteur général des mines; rue de Berlin, 12, à Paris.

1858. LACOULONCHE (de), ✻, A. ✪, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.

1847. LANGLOIS, O. ✻, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Paris.

1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts; à Rémilly.

1848. LAVERAN, C. ✻, médecin-inspecteur de la réserve; à Paris.

1859. LECLERC (Laurent), O. ✻, premier président de la Cour d'appel de Nancy.

1837. LUCY (Adrien), O. ✻, ancien receveur général; rue de Clichy, 47, à Paris.

1844. MAILLOT (François-Clément), C. ✻, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé des armées; à Paris.

1858. MAUROUARD, O. ✻, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre.

1847. MENGIN-LECREULX (Gabriel), G. O. ✻, général de division du génie du cadre de réserve; à Paris.

1843. MICHEL (le chevalier Emmanuel), ✻, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).

Digitized by Google

1857. MOUZIN (ÉDOUARD), professeur au Conservatoire de musique ; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1872. MULLER (N.), directeur de l'école municipale d'apprentis ; boulevard de la Villette, 60, à Paris.
1856. PETRE (CHARLES), A. ✪, statuaire ; Grande-Rue (ville vieille), à Nancy.
1858. PETSCHE (CHARLES), ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite ; à Lorient.
1857. RAILLARD (EMMANUEL), ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille.
1873. RÉMOND (Gustave), avocat ; à Nancy.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✱, médecin-major de première classe au 116e régiment d'infanterie.
1862. RIVES (THÉODORE des), O. ✱, sous-intendant militaire en retraite ; à Nancy.
1844. SAINT-VINCENT (le baron PAUL de), ✱, président de chambre à la Cour d'appel de Nancy.
1863. SEROT (ÉDOUARD) [1], O. ✱, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris ; rue de Seine, 6.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS van der) ; rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, ✱, A. ✪, ancien professeur ; rue Monge, 118, à Paris.
1835. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé RENÉ) ; au château d'Hannoncelles (Meuse).
1863. TERQUEM (ALFRED), I. ✪, professeur de physique à la faculté des sciences de Lille.
1836. TERQUEM (OLRY), ancien pharmacien ; rue de la Tour, 78, à Paris-Passy.
1862. TRAUTMANN, ✱, ingénieur en chef des mines ; à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ✱, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major ; à Paris.

[1] Décédé le 9 avril 1878.

Digitized by Google

1858. VIGNOTTI (AUGUSTE), O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur à Perpignan.
1847. VINCENOT, O. ✻, lieutenant-colonel du génie en retraite.
1847. VINCENOT (L. L), ancien professeur de mathématiques ; à Pont-à-Mousson.
1865. WELTER (J. B.), ✻, chef d'escadron d'artillerie ; à Arras.
1857. WOLF (C.) ✻, I. ◐, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier ; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1849. BELLIENI, opticien ; rue de la Pépinière, 25, à Nancy.
1873. ÉTIENNE (HENRY), artiste lithographe ; rue de Ladoucette, 24.
1875. GRAFFE, peintre-décorateur ; rue des Huiliers, 10.
1876. LAMETZ [1], ingénieur civil ; à Moulins-lès-Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe ; nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.

Agrégé-Cultivateur.

M.

1849. SAMSON, médecin vétérinaire ; rue de la Paix, 1 bis.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HYPPOLYTE), avocat ; à Autun.
1861. ANCELON (É.-AUGUSTE), docteur en médecine ; à Dieuze (Lorraine).
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine ; rue Bonaparte, 18, à Paris.

[1] Élu membre titulaire le 27 décembre 1877.

Digitized by Google

1833. AUDOY (J.-Victor), C. ✻, général de brigade; à Lavaur.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✻, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1854. BELHOMME, ancien directeur du jardin botanique de Metz; rue Mouffetard, à Paris.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ✻, A. ◐, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1865. BONVALLOT (Éd.), conseiller à la cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck à Dunkerque.
1835. BOUILLET (J. B.), ✻, naturaliste, directeur du musée de Clermont-Ferrand.
1832. CAHEN (Samuel), hébraïste; à Paris.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A. F.), ✻, juge honor. au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✻, commissaire près le premier conseil de guerre de Marseille.
1859. CASTAN (Auguste), ✻, A. ◐, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire à Thury (Lorraine).
1867. CHAUTARD (J.), I. ◐, doyen de la faculté des sciences de Lille.
1826. CHENOU, ✻, I. ◐, ancien doyen de la faculté des sciences de Poitiers.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✻, Ⓜ, avocat général près la Cour de cassation.
1870. COLIN (Léon), C. ✻, I. ◐, médecin principal de première classe en retraite; à Briey.
1866. COLNET D'HUART (de), docteur ès sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✻, docteur en médecine; à Noyon.

Digitized by Google

1862. DEBLAYE (l'abbé); à Lunéville.
1821. DELCASSO (LAURENT), O. ✻, I. ❶, recteur émérite.
1835. DELMAS (LOUIS), I. ❶, agent général de *la Nationale,* Compagnie d'assurances sur la vie humaine; à Reims.
1868. DUBOIS (ÉDOUARD), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1845. DUMONT, ✻, vice-président honoraire du tribunal de Saint-Mihiel.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1845. FISTIÉ (JOSEPH), cultivateur; à Grosbliederstroff (Lorraine).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles de Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine; à Montpellier.
1866. FROMONT (AUGUSTE), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (ÉMILE), A. ❶, fabricant de papier; à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1829. GLŒSENER (MICHEL), membre de l'Académie royale de Belgique (sciences); à Liége.
1859. GOMART (CHARLES), ✻, secrétaire général du Comice agricole de Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (JEAN), O. ✻, A. ❶, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); à Clermont-Ferrand.
1839. GUERRIER DE DUMAST (le baron AUG.-PROSPER), C. ✻, ancien sous-intendant militaire, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale de Nancy.
1872. HAILLECOURT (ALF.), professeur de mathématiques ; à Bordeaux.
1850. HÉRICOURT (le comte ACHMET d'), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.

Digitized by Google

1863. HUARD (ADOLPHE), homme de lettres, secrétaire général de l'institut protecteur de l'enfance; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, à Paris.

1870. HUBER (ÉMILE), ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, ingénieur civil; à Sarreguemines (Lorraine).

1868. HUBERT (LOUIS), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).

1857. HUMBERT (GUSTAVE), A. ✪, ancien sous-préfet, professeur de droit romain à la faculté de droit de Toulouse.

1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique au séminaire de Pont-à-Mousson.

1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.

1875. KUHN (l'abbé HERMANN), curé de Brouderdorff.

1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres; rue du Colysée, 19, à Paris.

1870. LAPAIX (CONSTANT), graveur héraldique; à Nancy.

1854. LARCHEY (LORÉDAN), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Londres, 29, à Paris.

1836. LA SAUSSAYE (LOUIS de) [1], O. ❋, I. ✪, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); rue Saint-Guillaume, 29, à Paris, et à Lyon.

1830. LAURENT (JULES), conservat. du musée d'Épinal.

1856. LECADRE (AD.), ❋, docteur en médecine; au Havre.

1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.

1860. LENOIR (VICTOR), architecte, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.

[1] Décédé le 25 février 1878.

Digitized by Google

1844. LEPAGE (HENRI), ✻, l. ✻, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle; à Nancy.
1865. LERAS (NAPOLÉON), ✻, I. ✻, docteur ès sciences, inspecteur d'Académie à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✻, ex-régent de rhétorique du collége de Lisieux; à Caen.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin à Vesoul.
1872. LUCAS (CHARLES), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), ✻, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1843. MANSUY, médecin vétérinaire; à Frouard (Meurthe-et-Moselle).
1852. MATHÉRON (PH.-P.-ÉMILE), ✻, ingénieur civil; à Marseille.
1873. MATHIEU (AUGUSTE), sous-inspecteur des forêts à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (ÉMILE), docteur ès sciences, professeur à la faculté des sciences de Nancy.
1856. MEAUME (E.), ✻, avocat, ancien professeur à l'École forestière de Nancy; avenue de Neuilly, 45, à Paris.
1838. MERSON (M. L.), ✻, major en retraite; à Paris.
1862. MICHELANT (HENRI), ✻, conservateur sous-directeur de la bibliothèque nationale; avenue Trudaine, 10, à Paris.
1862. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MIRCHER (HYPPOLYTE), C. ✻, général de brigade, chef d'état-major du 12e corps d'armée, à Limoges.
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie, à Paris.
1863. MOUGENOT (LÉON), archéologue; à Nancy.
1841. MUNARET [1], docteur en médecine; à Lyon.

[1] Décédé le 29 octobre 1877.

Digitized by Google

1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine ; à Vianden (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (MICHEL), ✻, I. ⟨⟩, professeur de philosophie à la faculté protestante de Montauban.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire ; à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).
1870. OLRY, instituteur à Allain (Meurthe-et-Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (LOUIS), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite ; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1869. PASSY (FRÉDÉRIC), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; à Neuilly, près de Paris.
1843. PELTE, ✻, agronome ; à Woippy, et rue du Pont-Moreau, à Metz.
1844. PERREY (ALEXIS), ✻, I. ⟨⟩, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Dijon.
1841. PIROUX (JOSEPH), ✻, A. ⟨⟩, directeur de l'École des sourds-muets de Nancy.
1868. QUETELET (ERNEST), membre de l'Académie royale de Belgique ; à Bruxelles.
1850. QUIQUANDON (JACQUES), O. ✻, colonel du génie en retraite ; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1868. REBOULLEAU, docteur en médecine, médecin des hôpitaux civils ; à Constantine (Algérie).
1872. REHM (LÉON), ingénieur civil ; à Pagny-sur-Moselle.
1836. REICHENSPERGER (le Dr AUG.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement allemand ; à Cologne.
1867. RENARD (N. A.), I. ⟨⟩, doyen de la faculté des sciences de Nancy.
1872. REVOIL (HENRI), ✻, I. ⟨⟩, architecte diocésain et des monuments historiques ; à Nîmes.
1851. ROISIN (le baron FERDINAND de), ✻ ; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Brest.
1857. SCOUTETTEN (LOUIS), ✻, médecin-major de première classe au 34e régiment d'artillerie.

Digitized by Google

1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron EDMOND de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.

1866. STAAF (le colonel F. N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvége à Paris.

1825. TASTU (Mme AMABLE); à Paris.

1860. TRANCHARD (L.), O. ✠, sous-intendant militaire à Dijon.

1830. TRÉLAT (le Dr ULYSSE), O. ✠, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

1875. VIGNAUX (EUG. de); rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.

1827. VILLEROY (FÉLIX), ✠, agronome; au Rittershoff, commune de Hasselt (Bavière).

1842. VIOLLET (J. B.), ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.

1854. VION (MICHEL), A. ❶, chef d'institution à Amiens.

1828. WAHU, O. ✠, docteur en médecine, médecin principal; quai du Midi, à Nice.

1859. WOGUE (L.), gradué grand rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

1852. WURTH-PAQUET, président de la cour supérieure de justice de Luxembourg.

A. M.

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.,

AVEC LESQUELLES L'ACADÉMIE DE METZ ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 191 à 200 des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Sociétés avec lesquelles l'Académie est entrée en relation pendant l'année 1876-1877.

France. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, le 29 juin 1876.
— Société de géographie de Paris, le 9 mars 1877.
Brésil. Museu nacional de Rio de Janeiro, le 29 mars 1877.

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 27 mai 1877.

EUROPE.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Le *Moniteur de la Moselle*.
— — Le *Vœu national*.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Londres*. Zoological Society of London.
— *Manchester*. Litterary and philosophical Society of Manchester.
Autriche-Hongrie, *Budapest*. Budapester Handels und Geverbe Kammer.
— *Gratz*. Historische Verein für Steiermark.

Digitized by Google

Bavière, *Munich*. Königliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Belgique, *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Observatoire royal.

— — Société malacologique de Belgique.

— *Liége*. Institut archéologique liégeois.

— — Société libre d'émulation.

— — Société royale des sciences de Liége.

— — Société de géologie de Belgique.

— — Université de Liége.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Brême (République de). Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.

Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.

— *Saint-Quentin*. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille*. Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle*. Société d'agriculture de La Rochelle.

— *Rochefort*. Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Digitized by Google

Côte-d'Or, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon*. Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Drôme, *Valence*. Société départementale d'agriculture de la Drôme.

Eure, *Évreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Gard, *Nîmes*. Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

Gironde, *Bordeaux*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble*. Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation du Jura.

Loire, *Saint-Étienne*. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Loiret, *Orléans*, Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg*. Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

Digitized by Google

Marne, *Reims.* Académie de Reims.
— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Meurthe-et-Moselle, *Briey.* Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
— *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— — Le *Courrier de la Moselle.*
— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.
Meuse, *Verdun.* Société philomathique de Verdun.
Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Pas-de-Calais, *Arras.* Académie d'Arras.
Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société d'agriculture du département des Basses-Pyrénées.
Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— — Société littéraire, historique et archéologique.
— — Société académique d'architecture de Lyon.
Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture de la Haute-Saône.
Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne.
Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
Seine, *Paris.* Société centrale d'agriculture de France.
— — Société de géographie de Paris.
— — Société zoologique d'acclimatation.
— — Association scientifique de France.

Digitized by Google

Seine, *Paris*. Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.
— — Institut des provinces des sociétés savantes et des congrès scientifiques; rue de la Clé, 27 bis.
— — Le Cabinet historique, revue pnbliée par M. L. Paris.
Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société d'horticulture de Rouen.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.
Somme, *Amiens*. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des antiquaires de Picardie.
Var, *Toulon*. Société académique du Var.
Vienne, *Poitiers*. Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.
Vosges. *Épinal*. Société d'émulation du département des Vosges.

Hollande, *Harlem*. Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).
Luxembourg (grand-duché de), *Luxembourg*. Institut royal grand-ducal du Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique du Luxembourg.
Norwége, *Christiania*. Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

Digitized by Google

Prusse, *Görlitz*. Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Königsberg*. Königliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Königsberg.
— *Trèves*. Gesellschaft fur die nützliche Forschungen zu Trier.
Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
Suède, *Lund*. Lunds universitet.
Suisse, *Zurich*. Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Égypte, *Le Caire*. Société khédiviale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Brésil, *Rio de Janeiro*. Museu nacional de Rio de Janeiro.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington*. Smithsionian institution.
— — Coast Survey office.
— — Department of agriculture.
— — Patent office.
Connecticut, *Hartford*. Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven*. Academy of sciences of Connecticut.
Massachusetts, *Boston*. American academy of arts and sciences.
— *Cambridge*. Museum of comparative zoology at Harvard collége.
Michigan, *Détroit*. Agricultural society of the State of Michigan.
Missouri, *Saint-Louis*. Academy of sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York*. University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus*. Ohio State board of agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie*. Academy of natural sciences.
Wisconsin, *Madison*. Wisconsin State agricultural society.

A. M.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance annuelle.

PAGES

Discours prononcé par M. E. de Saulcy, président. — Sur l'acclimatation 1
Compte rendu des travaux de l'Académie de Metz, pendant l'année 1876-1877, par M. A. Marcus, secrétaire-archiviste. 23
Rapport sur le concours de poésie fait à l'Académie dans sa séance du 26 avril 1877, par M. l'abbé A. Bérard..... 59
Le Lys du Calvaire, par M. Louis Oppepin..... 67
Notice sur Henri Maguin, membre titulaire de l'Académie de Metz, par M. Charles Abel..... 73
Notice nécrologique sur M. Alexis Poulmaire, membre correspondant de l'Académie de Metz, par M. le docteur Félix Schneider..... 97
Récompenses décernées à la suite des concours de l'année 1876-1877..... 105
Programme des concours ouverts pendant 1877-1878..... 107
Bureau de l'Académie de Metz pour l'année 1877-1878..... 111

Littérature. — Histoire.

Considérations sur l'étude de la langue grecque, par M. l'abbé A. Bérard..... 115
Olympie en 1833, par M. le colonel A. Clarinval..... 123

Sciences. — Arts.

Démonstration élémentaire des formules de Newton relatives au développement en séries des fonctions circulaires $\sin x$ et $\cos x$, par M. l'abbé J. M. Fleck..... 129
Chromo-typographie. — Sur une disposition de planche propre à donner des épreuves à plusieurs couleurs à l'aide d'un seul tirage, par M. Lametz..... 137

Digitized by Google

Beaux-Arts.

Sujets de tapisseries gravés par Sébastien Le Clerc, exposition des Champs-Élysées de 1876, par M. E. Meaume..... 143

Météorologie.

Observations météorologiques faites à Metz, en 1876, par M. Schuster, professeur de physique et de chimie à l'École industrielle de Metz..... 155

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1876-1877..... 187
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1876-1877..... 201
Tableau des membres de l'Académie..... 205
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications..... 221

Digitized by Google

ERRATA.

	Au lieu de :	Il faut lire :
Page 35 lig. 16,19,30,	J. Schneider,	F. Schneider.
— 38 — 3,	1828,	1833.
— 42 — 15,	variables,	variées.
— 48 — 15,	J. Simon,	L. Simon.
— 51 — 20,	l'un,	l'une.
— 60 — 5,	*Le*,	Le.
— 61 — 29,	*paulo*,	*pauló*.
— 68 — 7,	supplice,	supplice.
— 77 — 8,	Laferrierre,	Laferrière.
— 78 — 20,	Mme Scwetchine,	Mme Swetchine.
— 117, au titre,	ETUDE DE LA LANGUE GRECQUE,	SUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE.
Pages 119, 121, —	ETUDE SUR LA LANGUE GRECQUE,	SUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE.
Page 121 lig. 12,	suorces,	sources.
— 135 — 28,	etoient,	étoit.
— 164 — av.-dern.,	21 à 31,	21 à 30.
— 190 — 15,	Didier, Cie,	Didier et Cie.
— — — 30,	vd — 32,	v — 32.
— 195 — 5,	nos 89,	no 89.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE METZ.

PREMIÈRE SÉRIE.

Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
Ire et IIe,	1819-1821, 1 fascic.	Ve,	1823-1824, 1 fascic.
IIIe,	1821-1822, 1 —	VIe,	1824-1825, 1 —
IVe,	1822-1823, 1 volume.		

Société des Lettres, Sciences et Arts, et d'Agriculture de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
*VIIe,	1825-1826, 1 volume.	IXe,	1827-1828, 1 volume.
*VIIIe,	1826-1827, 1 —		

Mémoires de l'Académie royale de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
Xe,	1828-1829, 1 volume.	*XXe,	1838-1839. 1 volume.
XIe,	1829-1830, 1 —	XXIe,	1830-1840, 1 —
XIIe,	1830-1831, 1 —	XXIIe,	1840-1841, 1 —
XIIIe,	1831-1832, 1 —	XXIIIe,	1841-1842, 1 —
XIVe,	1832-1833, 1 —	XXIVe,	1842-1843, 2 volumes
XVe,	1833-1834, 1 —	XXVe,	1843-1844, 1 volume.
*XVIe,	1834-1835, 1 —	*XXVIe,	1844-1845, 1 —
XVIIe,	1835-1836, 1 —	XXVIIe,	1845-1846, 1 —
XVIIIe,	1836-1837, 1 —	*XXVIIIe,	1846-1847, 1 —
XIXe,	1837-1838, 1 —		

Mémoires de l'Académie nationale de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
XXIXe,	1847-1848, 1 volume.	*XXXIIe,	1850-1851, 1 volume.
*XXXe,	1848-1849, 1 —	*XXXIIIe,	1851-1852, 2 volumes
*XXXIe,	1849-1850, 1 —		

DEUXIÈME SÉRIE.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
XXXIVe,	1852-1853, 2 volumes	XLIIIe,	1861-1862, 1 volume.
XXXVe,	1853-1854, 1 volume.	XLIVe,	1862-1863, 2 volumes
*XXXVIe,	1854-1855, 1 —	XLVe,	1863-1864, 1 volume.
*XXXVIIe,	1855-1856, 1 —	XLVIe,	1864-1865, 1 —
XXXVIIIe,	1856-1857, 1 —	XLVIIe,	1865-1866, 1 —
XXXIXe,	1857-1858, 1 —	XLVIIIe,	1866-1867, 1 —
XLe,	1858-1859, 1 —	XLIXe,	1867-1868, 2 volumes
XLIe,	1859-1860, 1 —	Le,	1868-1869, 1 volume.
XLIIe,	1860-1861, 1 —	LIe,	1869-1870, 1 —

Mémoires de l'Académie de Metz.

ANNÉE.			
LIIe.	1870-1871, 1 fascic.	Tables générales : 1819 à 1871	1 volume.

TROISIÈME SÉRIE.

Mémoires de l'Académie de Metz

ANNÉES.		ANNÉES.	
LIIIe,	1871-1872, 1 volume.	LVIe,	1874-1875, 1 volume.
LIVe,	1872-1873, 1 —	LVIIe,	1875-1876, 1 —
LVe.	1873-1874, 1 —	LVIIIe,	1876-1877, 1 —

NOTA. Les années marquées d'un astérisque sont *épuisées*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 861 350

Digitized by Google